LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 21 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 26 AOUT 1965 PRIX 10c

L'ACELF accueillera dorénavant des organismes non-catholiques

HALIFAX — Les délégués au congrès de l'ACELF ont adopté en séance plénière, le soir du 17 août, des règlements refondus qui traduisent la volonté de cet organisme de s'ouvrir progressivement aux organismes d'éducation qui ne sont pas catholiques tout en étant de langue française.

L'ACELF ne s'est pas à proprement parler déconfessionnalisée, puisque les lettres patentes de cet organisme, qui ne sont pas touchées par la refonte des règlements, en font toujours une association vouée au service de l'éducation française et catholique à travers tout le Canada.

Cependant, les nouveaux règlements prévoient l'adhésion d'organisme des ministères de l'Education de chaque province, qui ne sont évidemment pas confessionnels. De plus, si les règlements exigent des divers organismes d'éducation qui veulent faire partie de l'ACELF qu'ils soient de langue française, ils ne contiennent aucune spécification quant à la confessionnalité.

En somme, les buts de l'association demeurent inchangés, mais on admettra désormais plus facilement dans l'association des organismes et des individus qui ne sont pas catholiques.

Tout ceci a été adopté sans qu'il y ait eu de références directes, à l'assemblée plénière, au statut confessionnel de l'ACELF. La question étant jugée particulièrement délicate, on s'est entendu pour éviter les affrontements en public à ce sujet.

Le conseil d'administration, qui compte 50 membres, a siégé toute la journée, le lundi 16 août, et il a fallu contremander les travaux en commission, le lendemain matin, pour permettre au conseil de poursuivre ses délibérations. Des rumeurs veulent que le cas du caractère catholique de l'organisme ait produit à ce niveau plusieurs accrochages, ce que les porte-parole officiels ont démenti mollement.

Me Adélard Savoie, de Dieppe, N.-B., réélu président de l'ACELF

L'ACELF et la culture

Les représentants des divers groupes membres de l'ACELF sont tombés d'accord sur la nécessité, en 1965, d'une certaine ouverture aux éducateurs et aux organismes d'éducation de langue française qui ne sont pas catholiques, et sur la nécessité, aussi, d'admettre dans l'association des représentants de chacun des ministères de l'Education.

Ce dernier point était particulièrement important du fait que la contrepartie anglaise de l'ACELF, la Canadian Education Association, bénéficie de la participation et de la collaboration de ces ministères. Mais la majorité des membres du conseil d'administration, aussi bien que la majorité des délégués au congrès ne voulaient pas, pour autant, voir disparaître l'étiquette catholique de leur organisme.

De toute façon, a expliqué aux journalistes un membre du conseil, l'ACELF a toujours été beaucoup plus active sur le plan de la défense de la culture française en éducation qu'au plan du prosélytisme religieux, et le caractère catholique officiel du mouvement ne devrait plus empêcher la collaboration, dans les cadres de l'ACELF, de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation française au Canada.

Les débats sur la question de la déconfessionnalisation du mouvement se poursuivent depuis maintenant trois ans, mais les dirigeants sont d'avis qu'une telle mesure causerait actuellement beaucoup plus de tort que de bien. Les associations d'éducation des provinces autres que le Québec sont en effet très attachées au caractère catholique de tout ce qui touche les collectivités francophones chez elles.

Et le poids des minorités "d'outre-frontière", selon l'expression consacrée par le ministère des Affaires culturelles, est particulièrement sensible à l'intérieur de l'ACELF.

Politique de rapprochement

Fille du Comité permanent de la survivance française, maintenant le Conseil de la Vie française en Amérique, l'ACELF a toujours eu pour politique essentielle le rapprochement entre Canadiens français de toutes les provinces.

L'ACELF tient un congrès sur deux en dehors du Québec, et la délégation du Québec ne représente ici à Halifax qu'environ 60 pour cent de l'ensemble des congressistes. Les nouveaux règlements adoptés le soir du 17 août donnent, par ailleurs, aux Canadiens français non-québécois le contrôle absolu du conseil d'administration de 50 membres. Alors que de ces membres doivent être élus ou choisis parmi les représentants des organismes québécois d'éducation, 28 membres le seront parmi les représentants d'organismes des autres provinces, et 13 parmi les représentants d'organismes à caractère canadien.

Des 50 membres, 30 seront élus par l'assemblée générale et 20 désignés par divers organismes, soit les six universités françaises ou bilingues du Canada, les dix ministres de l'Education, les collèges classiques, le Conseil de la Vie française en Amérique, le Conseil canadien de l'Association d'éducation de langue française et la Canadian Education Association.

Les cosmonautes ont une antenne canadienne

OTTAWA — Les cosmonautes du "Gémini V" converseront avec la terre grâce à l'esprit inventif d'un vieil ingénieur du Conseil national des recherches.

Une antenne due à M. George W. Klein fera partie de l'équipement précieux utilisé par Gordon Cooper et Charles Conrad lors de leur randonnée spatiale de huit jours.

Grâce à l'appareil dont le sigle, S.T.E.M., représente l'abréviation de "Storage Tubular Extending Member", les deux astronautes resteront en communication constante par radio avec le poste de contrôle de la NASA, à Cap Kennedy, Floride.

Sans cette antenne, ce contact serait impossible. Le conducteur, au sujet duquel M. Klein commença ses recherches il y a 13 ans, ressemble à une canne à pêche. Il fut mis au point par De Havilland, qui a fourni les antennes employées au cours des trois dernières envolées des Gémini. On peut l'étendre sur une hauteur de 150 pieds. Inutilisé on peut le rentrer dans un tube qui occupe peu d'espace.



En vue d'entreprendre des pourparlers avec les diverses associations volontaires du Manitoba, le Comité d'Organisation de la Compagnie des Jeunes Canadiens, qui comprend six Canadiens français (Mlle Bernadette Dionne, vice-présidente de la J.O.C., M. Michel Forand, un des secrétaires associés de l'Union Canadienne des Etudiants, Mlle Valérie Forbes, agent de planification chargé des programmes de voyages et d'échanges de jeunes à la Commission du Centenaire, M. Claude Frenette, directeur du cabinet du ministre fédéral des Forêts, M. Jacques Gérin, ingénieur professionnel, et M. Jean Lagassé, directeur de la citoyenneté au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration que tous connaissent au Manitoba français) et autant de Canadiens anglais, est venu à Winnipeg le 18 août dernier. Le but de la Compagnie des Jeunes Canadiens est de canaliser l'énergie et les talents des jeunes vers la réalisation de projets intéressant le progrès économique et social, tant au Canada qu'à l'étrangers. En d'autres mots, c'est au Canada comme la réplique du "U.S. Peace Corps". Elle lancera dès l'an prochain ses commandos contre la pauvreté au pays et dans le monde. Dans la photo ci-dessus on voit quelques membres du Comité d'Organisation, accompagnés du secrétaire, M. J. Duncan Edmonds, à droite. (Photo Free Press)

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., part pour l'Université de Louvain, Belgique

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., vient de passer quelques semaines de repos mérité au Manitoba, où il a revu ses nombreux parents et tant d'amis qui n'ont pas oublié celui qui fut de 1940 à 1956 directeur-rédacteur de **La Liberté et le Patriote.** Maintenant il quitte une fois de plus sa province natale pour se rendre en Belgique où il fera un stage d'étude d'au moins deux ans à l'Institut des Sciences sexologiques et familiales de l'Université de Louvain. Puis il commencera en quelque sorte une nouvelle "carrière" sacerdotale, car ce prêtre a toujours cherché, depuis les premiers jours de son ministère, à servir l'Eglise et les fidèles dans le champ apostolique le plus approprié aux besoins de l'heure.

Deuxième carrière

C'est ainsi qu'il fut pendant 16 ans le prêtre journaliste qui combat au service de la vérité, pour le plus grand bien des minorités catholiques et françaises du Manitoba et de la Saskatchewan. Puis, après des études spéciales à l'Université catholique de Washington, D.C., il est "prêté" par la province oblate du Manitoba à celle de l'Alberta, pour 4 ans. Du coup il devient directeur et prédicateur à la maison de retraites fermées de St-Albert, de 1958 à 1962. Journaliste par nature, il lance immédiatement un vaste programme de relations extérieures, il intéresse la presse albertaine, même de langue anglaise ou non catholique, il modernise et agrandit les locaux, et bientôt le nombre des retraitants est doublé, puis triplé, puis quadruplé, passant de 1,814 en 1958 à 4,167 en 1962.



R. P. Léo Lafrenière, O.M.I.

En 1962 il revient au Manitoba, où le R. P. Provincial lui rend ce témoignage non équivoque, dans le bulletin de Nouvelles Oblates: "Nous sommes heureux de recevoir de nouveau dans la province le R. P. Léo Lafrenière. Il y a 4 ans il avait été prêté à la province de l'Alberta-Saskatchewan. Comme directeur de la maison de retraites fermées à St-Albert, il s'est dévoué sans compter et de toutes manières: recrutement de vocations sacerdotales et religieuses, retraites de tous genres, construction d'une aile à la maison 'Etoile du Nord'. Il s'est aussi intéressé aux questions d'éducation et de civisme".

A Toronto

Bientôt le R. P. Michael Smith, provincial de la province oblate de l'Assomption (Oblats d'origine polonaise), réclame un homme expérimenté pour l'organisation à Toronto du mouvement des retraites fermées. Le Père Lafrenière accepte ce défi, se rend dans la Ville Reine et se remet à l'oeuvre, mais cette fois il s'agit de tout créer de rien. C'est encore le moment de la propagande, des projets de construction, de l'organisation des premières retraites. En mai 1963, la maison dédiée à "Mary, Queen of Apostles" ouvre ses portes à un groupe de retraitants de Toronto et de sa banlieue.

Cette maison de retraites, située à Port Credit, faubourg de la Ville Reine, a coûté quelque $450,000. On l'a surnommée "la maison de retraites la plus moderne, la plus fonctionnelle d'Amérique du Nord". Elle peut recevoir 63 retraitants dans ses chambres privées avec salle de bain attenante et thermostat individuel. Chapelle, salle de lecture et de conférences, salle à

(Suite à la sixième page)

Lettre

"Missionnaire au coeur de feu depuis plus de cinquante ans"

Evêché, Le Pas, Man., le 7 août 1965

Chers Amis et Bienfaiteurs du Père Louis Moraud,

C'est avec une peine bien profonde que nous vous apportons la triste nouvelle de la mort du R. P. Louis Moraud, O.M.I., survenue à l'Ile-à-la-Crosse, Sask., le 30 juillet.

Terrassé par une attaque de coeur le 20 juin, à sa mission de Patuanak, il était transporté à l'hôpital de l'Ile-à-la-Crosse le même jour. Son état fut diagnostiqué grave par le médecin. Son Evêque, en visite à cette mission avec Son Excellence le Délégué Apostolique du Canada, lui donna l'Onction des Infirmes. La crise dura quelques jours et le Père, avec toute l'énergie qu'on lui connaissait, semblait vouloir se remettre. Soumis, après quelques jours, à un régime de convalescent, il décida, le dimanche 4 juillet, que son état était suffisamment amélioré pour poursuivre sa course vers la mission du Lac des Cris, y visiter ses chers Montagnais. Ce n'était pas l'opinion de son médecin, mais malgré et contre tout, le feu de l'apostolat le dévorait et il lui fallait partir. Il se rendit donc, vers les trois heures, à la résidence des Pères, espérant préparer ses "petites affaires" pour le long voyage. Mais cette sortie de l'hôpital fut de courte durée. Le soir même, au cours du souper qu'il prenait avec ses confrères, une nouvelle attaque survint et il dut reprendre le lit à l'hôpital. Son état nous laissait encore espérer qu'il se remettrait pour au moins sortir de l'hôpital et vivre encore quelques années. Mais le lundi 26 juillet une hémorragie cérébrale le laissa paralysé du côté gauche et presque inconscient. Il resta dans cet état jusqu'au moment de sa mort survenue vers 11 heures du matin.

La mort de ce missionnaire nous afflige tous, mais nous console grandement. Si jamais un personnage a fait l'admiration de ses confrères et de tous ceux qui l'ont rencontré, c'est bien le Père Moraud. Missionnaire au coeur de feu, depuis plus de cinquante ans, il travaillait à la sanctification de ses chers Montagnais. Rien ne l'a jamais arrêté dans ses courses et il n'a jamais compté ses fatigues et ses misères. Sa vie a vraiment été une épopée missionnaire et tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître le regretteront longtemps. A la charité de l'apôtre, le Père Moraud joignait l'originalité que recherchaient ceux qui l'ont connu. Il se plaignait quelquefois de son originalité, mais c'est ce qui le caractérisait profondément. A l'aise dans la pauvreté de ses missions, il l'était tout autant en la compagnie de ses amis dans leurs spacieuses et riches maisons. Se faisant quêteur pour les pauvres, il est resté pauvre lui-même, ne s'appropriant de ce qu'il recevait que le strict nécessaire. Il faut avoir vu ses résidences pour bien se rendre compte de son culte de la pauvreté, et cependant jamais un mot de plainte sur les misères de sa vie quotidienne dans ses nombreux et longs voyages pour visiter ses fidèles. Il fut pour tous un exemple. En face de la mort il garda une foi et une confiance inébranlables dans le Bon Dieu.

Comme il était heureux, à son entrée à l'hôpital, de recevoir l'Onction des malades. Il nous avouait que la mort ne l'effrayait pas et qu'il était bien prêt à paraître devant le Grand Maître. Durant son stage à l'hôpital il a fait preuve non seulement de résignation mais d'acceptation de la Volonté du Bon Dieu. La mort l'a trouvé dans l'Etat de total abandon à la divine Providence. Quelle récompense a dû recevoir un tel missionnaire consacré à Dieu dans une Communauté missionnaire dédiée à la Vierge Immaculée!

Durant trois jours, le corps fut exposé à la vénération de ses chers confrères et fidèles. Les prières se sont faites incessantes auprès de sa dépouille mortelle. Le lundi 2 août, à 4 heures, un service funèbre était chanté dans l'église de la mission de l'Ile-à-la-Crosse et, le soir, les Montagnais remportaient le corps au Patuanak, sa mission, pour l'inhumation. Quelle foi ont montrée ses chers Indiens! Toute la nuit du lundi au mardi, ils se sont pressés dans la chapelle pour prier et chanter. Jamais je n'ai senti une telle ferveur chez nos Indiens. On touchait du doigt l'oeuvre du Père Moraud, qui leur a si bien montré à prier. C'est là que leur reconnaissance s'est montrée dans toute sa simplicité, mais aussi dans toute sa profondeur. Et maintenant, son corps repose tout près de la chapelle. Les générations à venir sauront que le Père Moraud a été le Missionnaire de cette mission pendant près de 50 années. Le monument qui sera placé sur sa tombe rappellera aux Indiens les enseignements qu'ils ont reçus, mais le plus grand sera celui de la vie que le Père a vécue parmi ses fidèles.

Nous avons pensé que ces quelques détails vous intéresseraient puisqu'il vous comptait au nombre de ses amis. Et comme il était sincère dans son amitié. Quelle reconnaissance pour tous les services reçus de ses amis ou pour les offrandes envoyées pour ses missions. Il avait pour eux un souvenir quotidien et il leur gardera au ciel une reconnaissance sans fin.

Je sais qu'il aurait voulu écrire lui-même pour vous remercier une dernière fois. Ce qu'il n'a pu faire, il aura voulu que son Evêque le fasse. C'est donc au nom de notre cher disparu que je vous exprime toute la reconnaissance que vous vous êtes acquise pour toutes vos bontés à son endroit. Prions tous ensemble que le Divin Maître lui ait déjà donné la récompense pour des labeurs si nombreux durant ses longues années d'apostolat dans le Vicariat Apostolique du Keewatin.

En Notre Seigneur et Marie Immaculée,

† Paul Dumouchel, O.M.I.,
Vicaire apostolique du Keewatin

Le Scolasticat des Oblats est transféré de Lebret, Sask., à St-Norbert, Man.

Le Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., maison d'études écclésiastiques des Oblats de Marie Immaculée, vient d'être transféré à St-Norbert, Man. En même temps ,le Noviciat de la communauté, situé à St-Norbert, a été déménagé à Lebret. Ainsi deux institutions ont changé de domicile, sans que, pour le moment, les édifices soient affectés. On s'attend en effet à un retour éventuel du noviciat à St-Norbert, après que le scolasticat y aura été logé autrement. La propriété de Lebret, située sur la rive sud du lac Mission dans la vallée de Qu'Appelle, cessera alors de servir aux besoins des Oblats.

Le "nouveau" scolasticat à St-Norbert, a été proclamé sous le vocable de "L'Immaculée-Conception", dimanche après-midi, dans la modeste chapelle, en présence des professeurs et frères scolastiques, ainsi que de quelques invités. Le R. P. Aimée Lizée, O.M.I., provincial de la province oblate du Manitoba, qui inclut le sud de la Saskatchewan, a lu le décret de l'Administration Générale. Dans une brève allocution il a expliqué les raisons du changement et exhorté le personnel à la patience pendant la période d'ajustements, car l'édifice de Lebret était vaste et enrichi de commodités en comparaison avec la nouvelle maison. Il a présidé ensuite au Salut du St-Sacrement. Au repas, le R. P. Jean-Paul Aubry, supérieur, a signalé ce nouveau chapitre dans l'existence de l'oeuvre.

Dans une interview, il a rappelé que le Scolasticat des Oblats de l'Ouest a débuté à Edmonton, où Oblats et futurs prêtres diocésains étudiaient ensemble. Puis la maison d'études des Oblats a été construite à Lebret, grâce à un effort conjoint des provinces et vicariats de l'Ouest. Elle fut ouverte le 11 février 1927. La plupart des Oblats canadiens-français à l'oeuvre dans l'Ouest actuellement y ont fait leurs études.

Parmi les supérieurs et professeurs on se souvient spécialement des RR. PP. Blanchin, Péalapra, Lavigne, Scheffer, Tourigny, Nogue, Salamon, Pilon, Mondor, Boutin, Magnan, Monge, Joyal, Jobin, Dion, Piché, Bédard, etc. Le personnel actuel est constitué des Pères Aubry, M. Dugal, N. Lazure, A. Gaboury, G. de Bretagne, R. Leclaire et J. Levasseur. Il y a 21 scolastiques, de cinq provinces et vicariats, en théologie. On a justement profité du fait qu'il y a peu d'étudiants en philosophie, pour les envoyer ailleurs dans d'autres institutions et ainsi permettre un déménagement cette année.

Le transfert de cette maison était à l'étude depuis plusieurs années, mais surtout depuis les débuts du Concile Vatican II, car on estime de nos jours qu'une telle institution doit être avantageusement située plus près des grands centres. En effet, à Winnipeg, par exemple, la présence du scolasticat permettra aux scolastiques de tirer profit de conférences données par des spécialistes et aussi de faire leurs premiers pas dans divers genres de ministère, paroissial, catéchétique, apostolique, social et autres. Toujours dans l'esprit du Concile il est possible aussi que des laïques désireux de perfectionner leurs connaissances théologiques puissent tirer profit de la présence de professeurs, spécialistes des sciences ecclésiastiques. Récemment, dans la province de Québec et aux Etats-Unis on a vu aussi une mise en commun de ressources intellectuelles par des communautés religieuses, dans le but de créer un centre d'études au milieu d'un réseau de résidences distinctes. Au moment actuel, cependant, le personnel et le corps étudiant du "nouveau" scolasticat s'occupent des questions plus pratiques: où placer les milliers de volumes qui s'entassent dans les corridors.

L'édifice qu'ils occupent a été d'abord consacré au soin d'enfants, en conformité d'un don de Mgr Ritchot aux Soeurs de la Miséricorde. Quand cette oeuvre a été transférée à l'hôpital de la Miséricorde, dans Winnipeg, les deux édifices sont devenus noviciat oblat. L'ancien couvent continuera à servir comme noviciat pour frère coadjuteurs. La vie reprend . . . en attendant.



Le scolasticat de l'Immaculée-Conception

Il faut créer des jardins d'enfants en Saskatchewan

SASKATOON — Les quelque soixante personnes qui ont pu se rendre au séminar de Victoire, Sask., à l'appel de l'A.C.F.C., les 30 et 31 juillet et le 1er août, ont pris deux décisions extrêmement importantes:

1) Renseigner les gens de leur région sur la législation scolaire en Saskatchewan, en particulier sur l'article 203 de l'Acte Scolaire. En effet, peu de gens se rendent compte de l'efficacité, de la puissance et des conséquences pratiques de ce fameux article. Les renseigner, tel sera le but des congrès ou séminars régionaux.

2) Le lancement de jardins d'enfants français partout où cela peut se faire dans la province. C'est ce programme qui a priorité, bien qu'il doive suivre l'autre dans l'exécution.

Cette seconde décision est la plus importante pour les raisons suivantes:

a) Il faut commencer par le commencement. L'année préscolaire, pour les enfants de 5 à 6 ans, est d'importance capitale quand il s'agit d'apprendre à parler. Une bonne jardinière d'enfants apprendra donc aux enfants à s'exprimer clairement, facilement et avec précision, en français.

b) Le domaine des jardins d'enfants n'a pas encore été occupé par le gouvernement. C'est donc un domaine qui est nôtre, si nous le voulons. Il n'est pas régi par l'Acte Scolaire, et ce serait un crime de notre part de le négliger. Le gouvernement serait même, si l'on en croit l'hon. G. J. Trapp, ministre de l'Instruction publique, prêt à aider.

c) Les parents qui ont quelque peu goûté à la culture française, en l'admirant chez leurs propres enfants, ne permettront pas à l'école de tout gâter dès les premières années. Il n'y a rien comme un bon jardin d'enfants pour ouvrir les yeux et démontrer comment l'école peut, non seulement bâtir, mais aussi démolir une culture.

d) Les jardins d'enfants sont nécessaires aussi bien pour les parents que pour les enfants, si on s'y prend de la bonne façon. Il est très important que les jardins soient organisés, par des groupes de jeunes parents qui décideront eux-mêmes de l'établissement du Jardin, trouveront les locaux, engageront la jardinière, etc. Les parents qui prennent ainsi leurs responsabilités dès le début, apprennent du coup à faire équipe. Ils s'initient de façon pratique à la politique scolaire. Ils deviennent puissants.

En deux mots: voir clair, et commencer à agir, en ce qui concerne les jardins d'enfants.

Après le séminar

Voici ce qui s'est passé depuis le séminar de Victoire:

A Victoire même, l'exécutif de l'A.C.F.C. a demandé à l'Equipe de Saskatoon de coordonner le programme qui avait été adopté plus tôt au séminar.

L'A.C.F.C. commençait quelques jours plus tard à se procurer les renseignements voulus pour aider les gens à lancer leurs jardins d'enfants partout où cela sera possible.

On apprend que "ça bouge" en plusieurs endroits de la province, mais aucun rapport officiel ne vient encore confirmer cette vérité.

L'Equipe de Saskatoon travaille de très près avec le secrétariat de l'A.C.F.C.

Le rapport des activités du séminar de Victoire est presque prêt, pour les gens qui y ont participé et aussi pour les autres qui auraient voulu y être.

Les parents intéressés à donner une bonne année de jardin à leurs enfants sont donc invités à en parler à leur cercle local d'A.C.F.C. ou à entrer directement en communication avec le secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, avenue Broadview, Saskatoon. Suggestions ou renseignements utiles vous seront en conséquence communiquer par qui de droit.

Comme comité coordonnateur, l'Equipe vous dit: N'ayez pas peur de vous vanter. Vos réalisations, si petites soient-elles, nous intéressent. Elles intéressent aussi beaucoup d'autres compatriotes de la province. C'est en mettant en commun nos critiques, nos idées et nos efforts que nous pourrons agir ensemble et mener à bien cette renaissance du Canada français en Saskatchewan.

A bientôt donc. Envoyez vos nouvelles à l'A.C.F.C., ou à l'Equipe, 1624, 8e Avenue nord, Saskatoon.

P.S. L'Equipe de Saskatoon comprend des personnes du "Comité Scolaire de Sasbatoon" et tous les membres de l'A.C.F.C. avec lesquels on peut facilement communiquer, ordinairement M. Gérard Audette, Mme Annette Loiselle et M. l'abbé Jean Papen. Au besoin, on a recours à quiconque peut contribuer efficacement à la cause.

Ecole "catholique" et école "française"

Dans un article qui a été reproduit dans notre journal, en date du 19 août, M. Vincent Prince, correspondant de La Presse de Montréal, a soulevé une question de première importance pour l'avenir des enfants de langue française au Canada. "Les Franco-Manitobains catholiques à la croisée des chemins", tel est le titre de l'article en question. En un mot, le problème qu'il pose est celui-ci: serait-il plus sage à l'heure actuelle de réclamer des écoles dont le trait distinctif serait la culture française, reléguant au second plan la lutte pour l'école dite confessionnelle?

Le journaliste montréalais donne à ce sujet les résultats d'une série d'interviews avec des "chefs" franco-manitobains, et cite des renseignements d'autres sources pour montrer que la question est agitée au sein de la population de langue française des provinces de l'Ouest. De fait au Manitoba, depuis un an, une école catholique et paroissiale de langue française de St-Boniface "sud" a été transformée en école publique, officiellement neutre quant à la religion et plus "libre" quant, à l'enseignement du français. On parle d'une expérience semblable à Prince-Albert, d'un projet du genre à Saskatoon et de démarches en ce sens au plan collégial à Edmonton.

A ce tableau, on peut ajouter aussi un mouvement d'opinion qui se dessine dans la province ayant la plus forte minorité française, l'Ontario. Dans le premier numéro du "Bulletin" de l'A.C.F.E.O. (juin 1965) on trouve en effet un article écrit par le président de l'Association des Ecoles Secondaires Privées Franco-Ontariennes. Il y décrit les trois orientations qui sollicitent l'adhésion de ce groupe, soit des écoles privées, soit des écoles publiques françaises, soit des écoles séparées françaises. Les écoles publiques ontariennes sont non-confessionnelles, tandis que les écoles séparées sont nettement catholiques (ou protestantes).

Thèse très répandue

Cependant, cette question dépasse de beaucoup en importance le problème de la survivance française en dehors du Québec.

Il y a en effet dans la province "mère" de fortes pressions en faveur de l'organisation du système scolaire sur une distinction de langue et de culture, plutôt que sur la base confessionnelle. C'est une thèse favorite de tous les éléments de la population française qui se disent "laïques", "socialistes", "modernes", et qui parfois s'identifient comme athées ou agnostiques. C'est en définitive ce à quoi aboutiraient les idées de beaucoup de nationalistes et "unilinguistes", car la ligne de démarcation dans l'enseignement selon cette thèse empêcherait le fonctionnement de commissions scolaires bilingues, même de foi commune. En somme, les idées prônées en ce sens par Albert Lévesque ("La Dualité Culturelle au Canada", chapitre dixième) font leur chemin. Dans ce livre, qui est devenu presque une "Bible" pour certaines sociétés, l'auteur propose que la "constitution" canadienne soit amendée afin que, selon un nouvel article 93, l'enseignement au Canada soit réglementé exclusivement par un Conseil canadien d'Instruction publique, "divisé en deux comités, l'un de langue anglaise et l'autre de langue française". Il y aurait aussi un Conseil canadien des Arts, Lettres et Sciences, avec deux comités ayant juridiction au pays sur toute la vie culturelle, soit anglaise, soit française (radio, télévision, cinéma, bibliothèque, bourses, recherches . . .).

M. Lévesque croyait résoudre de cette façon le problème de la collaboration entre les membres de la "trinité" des pouvoirs éducateurs: le Foyer, l'Etat et l'Eglise. La famille, considérée comme cellule initiale d'un peuple et d'une culture, désignerait les membres du "Conseil" et déciderait comment intégrer dans les écoles anglaises ou françaises les valeurs civiques et morales dont se préoccupent respectivement l'Etat et l'Eglise.

Cette solution ne manque pas d'envergure. Elle a surtout le mérite de mettre l'accent sur le rôle des parents dans l'oeuvre de l'éducation, ce qui, en 1959, n'était pas sans utilité même dans la province de Québec. Aussi était-il opportun de rappeler que la langue et la culture commencent au foyer.

Solution superficielle

Mais, pour les parents catholiques et, par conséquent, pour la masse des parents canadiens-français, surtout en dehors de Montréal, cette solution est trop superficielle. Dans les deux cas, soit du comité anglais, soit du comité français, il faudrait créer immédiatement des sous-comités, catholiques et non-catholiques, ce qui aurait comme résultat de reléguer le catholicisme au rôle d'une caractéristique **extrinsèque** à la culture qui dominerait l'école. Or, pour l'enfant catholique, c'est la religion, avec toutes ses richesses et exigences, qui est le fondement et le couronnement de la vie, qui lui donne ses dimensions non seulement naturelles, mais éternelles. Il en est ainsi au foyer, il doit en être ainsi à l'école. Que l'enfant naisse d'abord à la vie naturelle et que le foyer joue d'abord un rôle naturel dans la société humaine, soit. Mais cette priorité dans l'ordre du temps cède sa place à l'ordre de la grâce chez les parents qui sont non seulement des époux, mais des époux chrétiens, et chez l'enfant à partir du moment où le baptême le constitue membre de l'Eglise, fils adoptif de Dieu.

En réalité, même si on peut distinguer pour des motifs d'étude le rôle naturel et le rôle surnaturel de la famille, il faut voir dans un foyer, fondé sur le sacrement de mariage, non seulement la cellule originelle de la société qui s'appelle l'Etat, mais aussi et davantage la cellule initiale de la société qui s'appelle l'Eglise. Les parents sont membres de l'Eglise, non seulement comme individus, mais à un titre spécial comme époux, chargés par l'Eglise de l'éducation de ses membres nouveaux, avec droit et devoirs presque exclusifs avant l'âge scolaire de l'enfant. L'école n'est qu'un moyen de continuer cette oeuvre en collaboration plus intense avec l'Eglise, en y ajoutant ce qu'il faut pour que l'enfant puisse prendre sa place avec honneur dans la vie temporelle. La religion, au moins la religion catholique, n'est pas un trait qu'on ajoute à la vie, au foyer, à l'école. Elle en est le centre, la raison d'être ultime, l'âme.

"Politique de grandeur"

Et il est grand temps qu'on le dise, dans le débat actuel sur l'avenir du Canada, sur l'avenir du peuple catholique et français. L'école à base de culture et de langue françaises ne répond pas aux droits et aux devoirs des parents et des enfants catholiques et français. Donc une véritable "politique de grandeur" consisterait plutôt à mettre de côté les solutions simplistes pour envisager des structures libératrices, qui tiendraient compte des réalités humaines dans leur totalité. Que les communautés, soit nationale, soit provinciale, définissent ce que chaque école doit faire pour former des citoyens utiles et qu'elles voient au financement de **toutes** les institutions qui rencontrent ces conditions, laissant aux associations de parents, dans les limites du bon sens, de définir la langue, la religion, l'esprit propres aux écoles de leur choix, à tous les niveaux de l'activité scolaire.

Utopique? Oui, semble-t-il, à cause d'un manque de bonne volonté commune et du développement imparfait de l'économie. Ce sont en effet des considérations de cette deuxième sorte qui empêchent la réalisation d'un système plus équitable.

Il faut les accepter temporairement, mais il ne faut pas fausser la situation par des raisonnements qui dissimulent des compromis sous les apparences d'une situation satisfaisante. Ainsi, par exemple, on évitera de chanter "victoire" quand il faut transformer une institution de haut savoir, profondément catholique, en institution "chrétienne", sacrifice consenti seulement parce qu'on ne peut plus vivre sans l'aide d'un Etat qui n'appuie que les oeuvres "neutres".

"Il faut être pratique"

Il se peut que par pragmatisme, "en attendant", en dehors de la province de Québec, il soit plus utile d'insister sur l'école française comme remède intérimaire à une situation injuste, mais dans ce cas il y aurait lieu de multiplier les efforts pour compenser le manque d'inspiration catholique à l'école et surtout pour entretenir la volonté commune de lutter sans relâche pour obtenir pleine justice pour tous les parents. Une telle décision demeure cependant de beaucoup moins souhaitable que la solidarité avec tous les groupes "minoritaires" et que l'acceptation de sacrifices réels prouvant aux yeux de qui veut bien voir que nos réclamations expriment des convictions profondes et vivantes. Dans l'Ouest, les Canadiens français ont tenu bon pendant longtemps, mais ils n'ont pas encore imiter l'exemple des catholiques américains dont la foi et la générosité ont produit un immense réseau scolaire, sans l'aide de l'Etat.

Pratiquement aussi, quoique les termes de la "constitution" canadienne (et provinciale) aient trait surtout aux "sujets catholiques et protestants de Sa Majesté", l'avenir du pays serait plus serein et plus assuré si tous optaient pour un système tel que prôné par la commission MacFarlane au Manitoba: écoles publiques majoritaires avec reconnaissance raisonnable et pratique des écoles minoritaires privées, de toutes sortes, conformes aux désirs des parents.

L'école catholique et française est celle des pères de la Confédération et aussi de Louis Riel, père du Manitoba.

L'école française neutre est dans la ligne de la réaction fanatique qui a voulu substituer l'école commune et même unique à l'école des débuts.

L'école du deuxième centenaire du Canada doit corriger cette réaction fautive et perfectionner davantage l'idéal des origines, en faisant du Canada le modèle de la justice scolaire dans le monde par un système où la diversité la plus souple peut fleurir dans une unité, délibérée et consentie, des bonnes volontés.

(Premier de deux articles)



Chaque jour il est question de la guerre au Viet-Nam. On vient d'assister au drame racial qui a bouleversé Los Angeles et Chicago. Il y a deux semaines on commémorait le 20e anniversaire de la bombe atomique qu'a détruit Hiroshima. Et toujours l'humanité se souvient de la triste épopée du nazisme. Ci-dessus l'on voit un signe de paix et de pardon. C'est l'entrée du couvent des Carmélites bâti récemment sur les lieux de l'infernal camp de concentration de Dachau où des milliers de prisonniers, dont une multitude de Juifs, ont subi des supplices inhumains et une mort terrible. Les soeurs de ce Carmel du Précieux-Sang se sont établies en cet endroit pour "réparer pour les péchés du Troisième Reich".

L'éducateur catholique doit appuyer sur sa foi la compréhension des autres croyances

HALIFAX — Les assises annuelles de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) se sont terminées, le 20 août, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, par l'adoption d'une série de voeux portant sur les moyens de promouvoir la coopération internationale.

Une seule intervention majeure a marqué l'assemblée plénière du congrès qui faisait l'étude des voeux préparés à la suite de l'étude en commission de différents aspects de la coopération internationale.

Le voeu qui a suscité une discussion de plusieurs minutes disait en substance que l'éducateur catholique devrait avoir la conviction que la compréhension et l'acceptation des croyances de tous les hommes exigeaient d'abord l'approfondissement de sa propre foi.

Le R. P. Clément Cormier, recteur de l'Université de Moncton, a souligné qu'à son avis le mot "exigence" était pour le moins un peu fort, parce qu'il n'est pas nécessaire qu'on s'inspire de la religion pour comprendre les autres. Sans doute, a-t-il dit, l'approfondissement de sa propre foi permet une meilleure compréhension des autres, mais on ne peut en faire une exigence.

Des délégués se sont ralliés aux vues du Père Cormier, tandis que d'autres ont exprimé des opinions contraires.

Finalement, on est tombé d'accord sur le fait qu'il pouvait s'agir d'une exigence, mais qu'on pouvait dire que cette compréhension pour tout éducateur et tout particulièrement pour tout éducateur catholique, devait d'abord s'appuyer sur sa propre foi.

Il a été souligné d'autre part, que l'éducateur doit se pénétrer de la doctrine de l'Eglise et de l'esprit du concile Vatican II, particulièrement en ce qui concerne les relations entre les hommes.

Sens international

Un autre voeu adopté dit que, pour développer un véritable sens international, il faut reconnaître et respecter l'existence des valeurs religieuses et culturelles de tous les hommes.

Le congrès a réuni à Halifax, pendant toute une semaine, quelque 600 délégués venant de tous les coins du pays.

Les délégués ont invité l'ACELF à faire pression auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour que soient créés ou amplifiés les services gouvernementaux favorables à la pratique de la coopération internationale.

On a aussi invité l'organisme, qui représente tous les éducateurs de langue française du Canada, à mettre à la disposition des éducateurs toute documentation qui permettrait d'apprécier les grandes civilisations du monde.

Les délégués ont enfin demandé à l'ACELF de former une commission permanente de l'éducation du sens international et de la solidarité humaine pour prolonger les résultats du congrès qui vient de se terminer.

Me Adélard Savoie, de Moncton, membre de l'Association acadienne d'éducation, a été réélu président de l'ACELF.

Ce sera son deuxième mandat à la tête de cet organisme, qui représente tous les éducateurs de langue française du pays.

Tous les vice-présidents de l'organisme ont été également réélus. Ce sont le R. P. Henri-François Légaré, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., directeur des études de la province oblate Manitoba-Saskatchewan; M. Léopold Garant, de Québec, président de la Corporation des instituteurs du Québec; Mlle Eveline Leblanc, directrice des étudiantes à l'Université d'Ottawa, et le R. P. René-Léo Desjardins, doyen de la faculté des arts à l'Université Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Mlle Cécile Rouleau, de Québec, demeure secrétaire de l'ACELF.

Le comité exécutif compte également neuf directeurs. Il y a deux nouveaux directeurs, qui sont M. J.-A. Comeau, de Meteghan River, en Nouvelle-Ecosse, et le R. P. Jean Patoine, O.M.I., d'Edmonton, Alta.

Le prochain congrès de l'ACELF se tiendra en août 1966 à Regina, capitale de la Saskatchewan.

Son thème n'a pas encore été choisi.

Ouverture d'esprit et religion

HALIFAX — Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, au Manitoba, a incité, le 17 août, les éducateurs à ouvrir le coeur et l'esprit des jeunes aux valeurs de toutes les religions.

La connaissance de toutes les valeurs religieuses, a-t-il dit, est nécessaire au développement d'une véritable compréhension des problèmes internationaux.

Portant la parole devant les délégués au congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, Mgr Baudoux a dit qu'il ne faut pas craindre qu'un tel enseignement amène les jeunes à moins apprécier les valeurs du catholicisme.

"Ne soyons pas plus craintifs que l'Eglise."

L'Eglise catholique, a-t-il dit, reconnait qu'il y a des éléments nombreux de sanctification en dehors de ses propres structures.

"Puisque l'Eglise trouve normal et nécessaire que les chrétiens entretiennent des contacts avec tous les peuples de la terre, elle demande simplement à tous les fidèles d'avoir l'ouverture d'esprit qu'elle demandait naguère à ses missionnaires en pays païens."

Le prélat a dit qu'il faudrait considérer comme un élément essentiel de culture aujourd'hui, un enseignement suffisamment ample sur les religions qui ont de l'influence dans le monde actuel et sur celles qui ont contribué aux civilisations diverses.

Cette étude, a-t-il continué, doit se faire sans étroitesse, mais aussi sans engouement.

Mgr Baudoux a également insisté sur l'importance de donner une éducation qui apprenne à comprendre la personne humaine et à l'estimer à sa vraie valeur.

Le grand apport de la religion à la formation du sens international est l'esprit de compréhension qu'elle donne envers les groupes et les peuples qui nous sont étrangers, mais chez qui on doit toujours être prêt à voir l'oeuvre de Dieu.

Les éducateurs, a dit l'archevêque de St-Boniface, doivent se pénétrer de la doctrine et de l'esprit du Concile, particulièrement en ce qui concerne les relations humaines.

"La loi fait un devoir aux chrétiens de s'engager dans les activités de ce monde; elle éclaire et oriente l'esprit vers des solutions qui tiennent compte de la vocation intégrale de l'homme".

Les bilingues sont-ils plus faibles intellectuellement?

CARAQUET, N.-B. — Le bilinguisme rend-il l'individu inférieur au point de vue intellectuel?

Cette question a été posée vendredi par un éducateur acadien, le frère Médéric, directeur de l'école d'Atholville, au cours du deuxième congrès quinquennal de la Société nationale des Acadiens.

Ce dernier a exprimé le voeu que des études scientifiques soient entreprises au sujet des effets du bilinguisme sur la langue et la culture au Canada. Selon le frère Médéric, le bilinguisme pose un grave problème qui est celui de l'épanouissement intellectuel normal de tout un peuple.

Le religieux a souligné que le problème a déjà été soigneusement étudié aux Etats-Unis chez les immigrants de première et deuxième génération que le "melting pot" n'a pas encore complètement assimilés. Des psychologues avertis ont poursuivi le même travail chez les Indiens d'Amérique, chez les Irlandais, les Gallois, les Africains du Sud, les Hawaïens, tous bilingues par conviction ou nécessité.

Ils ont découvert un phénomène commun à tous, celui d'un quotient intellectuel plus faible. Est-ce le résutat du bilinguisme en soi ou simplement la méconnaissance de l'une et l'autre langue?

Une étude scientifique permettrait de l'établir.

M. Georges-Henri Daigneault, directeur du Service du Canada français d'outre-frontières au ministère des Affaires culturelles du Québec, a déclaré pour sa part que le rayonnement culturel du Québec au delà de ses frontières n'est pas premièrement, ni surtout exclusivement, une question de dollars et de cents.

C'est d'abord et avant tout, a-t-il déclaré, une question de coordination des efforts en vue d'assurer à la culture française son plus complet épanouissement.

Bien utilisée, a-t-il dit, la démocratie conduit normalement à la coordination des efforts et non à leur prolifération dans le chaos.

La tache est immense, a-t-il ajouté. Cette coordination a de nombreuses exigences. Il faut procéder avec prudence car il ne faut pas exclure à priori des éléments valables. Il ne faut pas se lier avec certains à perpétuité. Il faut viser à encourager les meilleurs mais en ouvrant les rangs à tous. Il faut reconnaitre les mérites passés mais il ne faut pas s'en tenir à ce seul et unique critère. Il faut encourager tout ce qui favorise la culture française tout en pratiquant un certain éclectisme afin de ne pas englober des facteurs massifs.

M. Daigneault s'est élevé contre l'emploi de l'expression "nos minorités" pour décrire les éléments de langue française vivant en dehors du Québec.

L'ACELF publiera en 1967 un ouvrage sur le Canada français

HALIFAX — L'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, dans le but de travailler à la consolidation de l'unité canadienne, et à l'occasion du centenaire de la Confédération, publiera un ouvrage sur le Canada français.

L'assemblée générale de l'organisme qui s'est réunie, la semaine dernière, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, a accepté le projet. L'assemblée générale s'inscrivait au programme du 18e congrès annuel de l'ACELF.

M. Adélard Savoie, de Moncton, N.-B., président de l'ACELF, a déclaré que le comité du centenaire de la Confédération s'est déclaré enthousiasmé du projet et y contribuera financièrement.

Par ailleurs, a ajouté M. Savoie, le ministère des Affaires culturelles du Québec s'est dit, du moins en principe, intéressé au projet.

L'ACELF croit que l'unité canadienne, que les fêtes du centenaire devraient contribuer à solidifier, repose sur deux assises fondamentales: soit la compréhension du Canada français par le Canada anglais, et la cohésion de tous les groupements français au Canada.

Il est un fait généralement admis que le Canada anglais connait peu le Québec et qu'il ne connait à peu près pas les groupes français des autres provinces.

Cet ouvrage, qui pourrait nécessiter des déboursés de l'ordre de $15,000 à $20,000 et qui suppose la collaboration de nombreux spécialistes, contiendrait des textes historiques, sociologiques et culturels sur tous les groupements français du Canada.

L'ACELF a l'espoir qu'un tel ouvrage amènera le Canada anglais à vouloir non seulement la survivance, mais aussi l'épanouissement et la prospérité du Canada français tout entier. Il permettra en même temps de faire connaître tout le Canada français aux Canadiens français eux-mêmes.

Une expérience discutée

L'assemblée a par ailleurs décidé de reporter à un prochain congrès l'adoption d'un rapport sur une expérience tentée dans les écoles catholiques des villes de Québec et de Ste-Foy, où l'on a mis en présence une nouvelle méthode d'enseignement de l'anglais, mise au point par le Dr Robert Gauthier, ex-directeur de l'enseignement du français en Ontario, et la méthode traditionnelle.

Cette décision a été prise parce que M. Jean-Marie Joly, de Québec, directeur du projet, n'était pas présent au congrès et n'a pu en conséquence apporter sa réponse à une accusation portée contre l'expérience.

Mouvement pour faire échec aux Canadiens français

OTTAWA — Un groupe de Canadiens anglais ont lancé récemment à Ottawa un mouvement destiné à faire échec aux demandes croissantes des Canadiens français.

Le mouvement, connu sous le nom de "Canadian Constitution Council", s'oppose particulièrement à ce qu'on modifie la constitution et les structures de la Confédération de telle façon à obliger les citoyens canadiens à accepter, sous la menace de la loi, le bilinguisme et la dualité dans la conduite des affaires de la nation.

D'ailleurs, les dirigeants du groupe clament que le but du conseil est de "promouvoir les principes sur lesquels repose la Confédération et de maintenir la suprématie de la langue anglaise au Canada".

Le mouvement demande aussi la disparition de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le président est un homme d'affaires d'Ottawa qui a fait partie pendant sept ans de l'équipe de collaborateurs de feu le premier ministre Mackenzie King, M. Deane H. Russell. Selon lui, le Québec se préoccupe seulement de réaliser ses aspirations et les députés de langue anglaise aux Communes ne font pas front commun pour présenter les problèmes dans une vraie perspective nationale. "Personne au Parlement ne parle pour la majorité des Canadiens", a déclaré M. Russell qui se plaint de ne lire dans le "hansard" que des interventions au sujet des Canadiens français.

M. Russell accuse aussi l'administration fédérale de fausser le sens de l'histoire canadienne en mettant l'accent sur le bilinguisme. Il s'en est pris à une brochure publiée en 1963 par le ministère de l'immigration où il était dit que le Canada est un pays bilingue. "Il n'en est pourtant rien", s'est-il exclamé.

La reconnaissance limitée que l'AANB accorde à la langue française ne peut être considérée comme un pacte d'égalité entre Canadiens anglais et Canadiens français, a-t-il ajouté.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Dolron

Il y a 10 ans (1955)

Une cérémonie de vêture et de profession avait lieu à la Maison-Mère des Soeurs Oblates à St-Boniface. Cinq postulantes revêtirent le saint habit et une novice prononçait ses premiers voeux de religion. Les religieuses suivantes prononcèrent leurs voeux perpétuels: Sr M.-Catherine-Labouré (Ida Spence, d'Eddystone, Man.); Sr M.-Thérèse-d'Avila (Yvette Valcourt, de St-Jean-Baptiste, Man.); Sr Cécile-de-Rome (Lucie Joly, de Joliette, P.Q.); Sr M.-Ste-Claire (Antoinette Choiselat, de La Broquerie, Man.); Sr M.-du-Christ-Roi (Marguerite Breton, de St-Romain, P.Q.); Sr M.-St-Charles (Thérèse Bilodeau, de Favourable Lake, Ont.); Sr M.-Ste-Florence (Liliane Chicoine, de Storthoaks, Sask.). En plus, onze postulantes faisaient leur entrée dans la communauté.

Les paroissiens de St-Hyacinthe de La Salle, Man., célébraient le 65e anniversaire de l'érection de leur paroisse. C'était, en effet, le 16 août 1890 que Mgr Taché érigeait en paroisse un territoire de 144 milles carrés. La messe anniversaire était célébrée par Mgr Hyacinthe Lapointe, (curé actuel de St-Jean-Baptiste), enfant de la paroisse. M. l'abbé Gustave Couture, curé, rendit hommage aux pionniers, à M. l'abbé Beaudry, curé fondateur, ainsi qu'à M. l'abbé P.-S. Gendron qui fut responsable de la construction de l'église terminée en 1915.

Plus de 2,000 citoyens de Prince-Albert, Sask., avaient signé la formule d'abonnés au service de gaz naturel qui devait commencer au milieu de septembre.

Il y a 20 ans (1945)

La guerre du Japon prenait fin après les deux bombardements atomiques des villes de Hiroshima et Nagasaki. Comme on se le rappelle le Japon entrait en guerre lors de leur attaque surprise et sournoise de Pearl Harbor. Soldats habiles et féroces, les Japonais ont rendu la vie excessivement dure aux troupes américaines. On dit qu'il fallait une force de frappe comme la bombe atomique pour forcer les Japonais à mettre bas les armes et ainsi sauver de nombreuses vies de soldats alliés. (En retrospective on se demande si ce raisonnement était bien valide.)

La guerre n'a pas fait que des victimes humaines. On rapportait que 50,000 vaches avaient été tuées dans la province de Normandie. Ceci représentait une perte considérable pour les éleveurs dans ce secteur de la France.

Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé au Sacré-Coeur de Winnipeg depuis 1935, recevait son obédience pour la Maison des Retraites de St-Boniface où il était nommé directeur. Il était remplacé par son vicaire, le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I. (Aujourd'hui le P. Jubinville est curé à Lebret, Sask., alors que le P. Desautels exerce son ministère à Kenora, Ont.)

Il y a 30 ans (1935)

Le parti du Crédit Social dirigé par M. William Aberhart balayait la province de l'Alberta aux récentes élections provinciales. Ce parti remportait 56 sièges sur 63. Les libéraux étaient vainqueurs dans cinq comtés et les conservateurs dans deux. Le parti Fermiers-Unis n'avait eu aucun succès.

Un vieux Manitobain de naissance mourait à l'âge de 93 ans. C'était M. Antoine Hogue, de St-Charles, Man. Né à la Rivière Rouge en 1842, M. Hogue avait été témoin de tous les événements des débuts du Manitoba.

Qui n'a pas lu récits, nouvelles et romans de Pierre l'Ermite? Cet éminent journaliste de "La Croix" de Paris n'était autre que Mgr Edmond Loutil, administrateur de l'une des plus importantes paroisses parisiennes. En 1935, le gouvernement le créa chevalier de la Légion d'honneur sous le nom de Pierre l'Ermite, journaliste.

La "North-West Review" que les moins jeunes ont bien connue célébrait son cinquantenaire. Ce journal catholique de langue anglaise voyait le jour au lendemain du 40e anniversaire de l'arrivée de Mgr Taché dans l'Ouest. Il s'éteindra 13 ans plus tard, en octobre 1948, pour être remplacé par l'"Ensign".)

Il y a 40 ans (1925)

1965? . . . Non, 1925! M. Arthur Meighen, le leader conservateur à Ottawa, déclarait à un ralliement de son parti à London, Ont., qu'il favorisait l'enseignement obligatoire des deux langues officielles partout au Canada. (Combien de ces chefs de tous les partis et de toutes les couleurs ont parlé dans ce sens depuis cinquante ans et cependant on ne nous sert encore que la croûte alors qu'on garde la mie pour les autres.)

Six milles personnes, parmi lesquelles se trouvaient Mgr Mathieu, le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, M. Newlands, les ministres Uhrich et Gardiner, assistaient à un spectacle en plein air à Lebret, Sask., pour fêter la mémoire du R.P. J. Hugonard, O.M.I., fondateur et premier principal de l'Ecole indienne de cet endroit. Dans son discours, M. J.-M. Uhrich rendait un vibrant hommage aux Pères Oblats et aux Soeurs Grises pour le magnifique travail accompli auprès des Indiens.

Une revue pédagogique de Suisse compilait les statistiques suivantes sur le cinéma offert aux enfants de Berne, la capitale. Sur 3,000 enfants des classes primaires 2,750 avaient fréquenté le cinéma assidûment. Ils avaient vu 1,914 scènes de bagarres; 1,236 de ménage; 1,350 d'ivresse; 1,160 d'enlèvements; 1,120 d'adultère; 1,224 de meurtre; 1,625 de brigandage; 1,170 de vol; 1,171 d'assassinat; 765 de suicide. (Les jeunes en 1925 semblaient être aussi "avancés" que ceux de 1965.)

Trois anciens élèves du Collège de St-Boniface partaient pour le Grand Séminaire de Québec. C'étaient MM. Rodolphe Bélanger, de Letellier, Gustave Couture et Emilien Lévesque, de St-Boniface. (Tous les trois sont parvenus au sacerdoce et continuent d'exercer un fructueux ministère au Manitoba et ailleurs.)

Il y a 50 ans (1915)

M. Eugène Kern, de St-Léon, Man., fidèle collaborateur à La Liberté, mourait au champ d'honneur. Avec ses compagnons il avait tenu le coup pendant 14 jours dans les tranchées. La force numérique de l'ennemi a eu raison de la bravoure des défenseurs et la plupart d'entre eux succombèrent sous le feu de la mitraille.

Aux Etats-Unis, en 1915, on comptait 85 séminaires où 6,770 jeunes gens se préparaient à la prêtrise. En plus on comptait 229 collèges et 680 académies de jeunes filles. On s'occupait de 45,742 orphelins dans 84 orphelinats.

Le produit total des 13 beurreries de la Saskatchewan pendant l'année 1914-15 avait été de 255,805 livres, une augmentation de 20,947, ou neuf pour cent, sur l'année précédente. L'augmentation aurait été supérieure si le fourrage n'avait pas manqué dans la province.

Les Enfants de Marie de St-Norbert, Man., élisaient leurs officiers. Mlle Alice Laporte, présidente réélue; Mlle Corine Joyal, secrétaire; Mlle Agathe Pelland, trésorière réélue.

Mgr A. Dugas, vicaire général du diocèse de St-Boniface, (le diocèse de Winnipeg ne sera créé qu'en décembre 1915), bénissait la pierre angulaire de la nouvelle église de Ste-Rose-du-Lac. La construction de la nouvelle église avait été confiée à la compagnie J.-H. Tremblay, de Winnipeg.

MM. J. Houle et L. Bouchet faisaient l'acquisition des automobiles de louage de M. E. Kéroack. Ils offraient un service jour et nuit aux citoyens de Winnipeg et St-Boniface. Leur bureau était sur la rue Provencher. (Le mot "taxi" n'était pas encore entré dans le vocabulaire local puisque le taximètre était encore inconnu.)

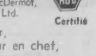
Au 31 juillet 1915 on comptait 615 Jésuites dans les forces armées. De ce nombre 47 étaient morts au champ d'honneur, 18 avaient été faits prisonniers, 7 étaient portés disparus, 37 avaient été blessés.

A St-Norbert, Man., M. E. Delisle avait complété la construction de sa boulangerie. Ayant mis son four à l'épreuve et en étant satisfait, il commençait la livraison du pain dans le village.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage

Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Redaction La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tel. 775-[illegible])

Toute correspondance relative aux abonnements et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. 775-[illegible])

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $[illegible]

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée

A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 23 août, à la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface, la Manitoba Urban Association annonça son futur congrès à Winnipeg les 22 et 23 septembre et demanda à St-Boniface de bien vouloir envoyer une ou plusieurs résolutions qui y seraient étudiées. Les échevins McGurran et Lonergan sont les délégués officiels, en plus du maire qui est aussi membre de l'exécutif de cette Association.

La Chambre de Commerce de St-Boniface demande à la ville de recevoir une délégation de ses membres, afin d'étudier des sujets d'intérêt commun. Comme la prochaine réunion des comités aura lieu le 7 septembre, M. le Maire demande au greffier d'aviser la Chambre de Commerce que ses délégués pourront alors se présenter devant les comités qui les intéressent.

M. le Maire avise qu'il y aura une réunion spéciale du Conseil, jeudi soir, pour étudier le projet des trois arènes.

L'échevin Lonergan propose un vote de sympathie à la famille de M. J. Boisselle, ainsi qu'à la famille de M. Osias Roy, un de nos vieux citoyens qui était bien connu et respecté de tous.

L'Union des Travailleurs demande que la semaine du 5 au 11 septembre soit déclarée "Semaine d'achat des produits portant l'étiquette syndicale" (Union Label Buying Week) afin d'attirer l'attention du public sur les produits de nos entreprises qui favorisent la cause des travailleurs. M. le Maire signera une proclamation à cet effet.

Beaucoup de citoyens de St-Boniface s'enorgueillissent de la beauté de leurs pelouses et de leurs jardins, et l'échevin Guyot propose un vote de félicitations envers M. K. J. Dawson, du Cherry Crescent, qui a remporté dernièrement un prix d'horticulture dans un concours du Grand-Winnipeg. M. le Maire enverra aussi une lettre à M. et Mme Peebles (Norwood) qui, pour la troisième fois au moins, remportent le prix du plus beau terrain.

L'échevin Softley a été choisi à l'unanimité pour remplir les fonctions de maire suppléant durant les deux prochains mois.

Des 80 résolutions soumises par les comités, on remarque que la recommandation d'utiliser une partie d'Enfield Crescent pour faire le lien entre la rue Marion et la rue Goulet en direction ouest a été retournée au comité de la circulation pour étude, ainsi que celle qui a trait à la circulation à sens unique sur l'avenue de la Cathédrale. Ces propositions demandent beaucoup plus d'étude.

Vu les nombreuses plaintes reçues à propos du bruit causé après minuit par les clients du Red Top Drive-Inn, le chef de police devra étudier la situation et prendre les moyens pour y remédier.

L'officier de Santé devra déterminer la source des odeurs nuisibles qui incommodent les résidants des districts de Windsor Park et Niakwa Park, et soumettre un rapport et ses recommandations. Il devra soumettre aussi un rapport au sujet du nettoyage de l'emplacement connu sous le nom de Springfield Hog Ranch.

Une réunion spéciale du Conseil devra être convoquée par le Maire pour discuter des nouvelles divisions des quartiers électoraux dans St-Boniface. (Cette réunion pourrait avoir lieu le mardi 24 août.)

Cette question de "redivision" s'impose, puisque certains quartiers ont le double et même trois fois plus de contribuables que d'autres, à cause de l'expansion de la ville dans le sud. Cette question paraît inoffensive, mais elle pourrait cependant produire des résultats désastreux en ce qui a trait au caracètre bilingue de St-Boniface. Il est à espérer que dans un avenir rapproché les résidants canadiens-français de Norwood, dont le nombre est toujours ascendant, puissent se faire représenter par un ou deux échevins bilingues. Si nos échevins ne sont pas sur leur garde, il se pourrait fort bien que l'on suggère une division où une partie de la paroisse du Précieux-Sang serait rattachée à un bon quartier canadien-français du vieux St-Boniface et qu'alors, en morcelant cette partie de la ville, il serait presque impossible d'élire un ou deux des nôtres dans Norwood. Il y a sans doute plusieurs alternatives. Nous espérons que M. le Maire et nos échevins sauront sauvegarder le bilinguisme sans nous sacrifier sur l'autel de la "bonne entente".

Comme lundi prochain est un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion. La prochaine réunion des comités aura donc lieu le mardi 7 septembre, le lundi 6 étant jour férié.

RECTIFICATION

Nous regrettons qu'un compositeur trop entreprenant s'est permis de changer un texte dans notre dernière édition.

Le paragraphe en question se lisait ainsi:

Leurs Excellences constatent que le renouveau liturgique a été accueilli avec joie, surtout l'Eucharistie dominicale. Elles constatent même une certaine impatience à effectuer des changements, soit extérieurs (mobiliers), soit nouveaux (concélébration).

Ayant à faire une correction, le linotypiste manquait un peu d'espace et "pour arriver juste" s'est chargé de transformer le texte, substituant "la sainte communion" à la place de "Eucharistie dominicale".

Au moins peut-on conclure de cette faute regrettable que Leurs Excellences ont raison de nous inviter à approfondir le sens du renouveau liturgique.

LA REDACTION.

Accord conclu au sujet du football à la télévision

TORONTO — On a annoncé qu'un accord est intervenu relativement aux joutes de la Ligue canadienne de football tant dans les villes de l'Est que celles de l'Ouest.

La premières des seize joutes de la ligue qui seront diffusées dans l'Est du Canada, par la compagnie privée CTV, passa sur les ondes le 18 août. C'était la joute entre les Argonauts de Toronto et les Alouettes de Montréal, dans cette ville.

Dans l'Ouest, la première joute diffusée sera celle entre les Tiger-Cats de Hamilton contre les Stampeders à Calgary le 28 août.

La solution à l'impasse a été annoncée conjointement par les participants aux pourparlers en cours dans le but de permettre la diffusion des joutes.

Les parties en cause étaient les deux réseaux CTV et Radio-Canada: Bouchard, Champagne, Pelletier Ltd., agence de publicité de Montréal détentrice des droits de télévision; et les deux commanditaires, John Labatt Ltd., Breweries, et la compagnie Ford Motor du Canada.

Seulement quelques détails ont été annoncés, mais aux termes de l'accord, Labatt sera le seul commanditaire des joutes de l'Est jusqu'au 18 septembre. A compter de cette date, Ford deviendra co-commanditaire, chacune des deux compagnies prenant la moitié de la joute.

Les deux compagnies commanditeront de concert la joute de la coupe Grey dans l'Est. Ford commanditera également la moitié de la joute de la coupe Grey diffusée dans l'Ouest. On est à la recherche d'un autre commanditaire pour l'autre moitié de la joute.

La Bible vous parle

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de tout ton âme et de tout ton pouvoir. Tu répéteras ces paroles à tes fils, tu les leur diras aussi bien assis dans ta maison, que marchant sur la route. (Deut 6, 5-7)

Décès

M. ERNEST AUBIN

Nous apprenons le décès, le lundi 23 août, à l'hôpital Taché, de M. Ernest Aubin, de St-Boniface, autrefois de Winnipeg. Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins à 8 h. le mercredi 25 août, et le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à 10 h. ce jeudi 26 août. Sympathie aux RR. PP. Paul et Louis Aubin, O.M.I., ainsi qu'à Mmes Bibaud (Jeanne), Bourque (Madeleine), et Boux (Marguerite), fils et filles du défunt.

* * *

M. VICTOR FONTAINE

Le lundi 23 août, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Victor Fontaine, époux de Jeanne Fontaine, de 254, rue Dubuc, St-Boniface. Les prières des Chevaliers de Colomb furent récitées à 7 h. 30 le jeudi soir et furent suivies à 8 h. par celles des paroissiens, à la chapelle funéraire Philippe Coutu. Le service sera chanté vendredi à l'église du Précieux-Sang et l'inhumation aura lieu au cimetière du St-Sépulcre à St-Boniface.

Né à Ste-Agathe, Man., le 9 juin, 1897, M. Fontaine habitait St-Boniface depuis 37 ans. Il fut au service de la brasserie Labatt's pendant 33 ans. Il était membre des Fils Natifs de St-Boniface et du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb. Outre son épouse, lui survivent quatre fils, Roger, d'Edmonton, Alta, Noël, de Winnipeg, Pierre et Victor (fils), de St-Boniface; quatre filles, Mmes L. (Alice) Grenier, B. (Berthe) Desrochers, F. (Lucie) Desrochers, toutes de St-Boniface, L. (Emma) Lemoine, d'Edmonton, Alberta; 19 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants, quatre frères, Ernest, de Southbridge, Man., Henri, de St-Vital, Ovide, de Kenora, Ont., et Arthur, de New Westminster, C.-B.

* * *

M. ALPHONSE FOREST

Le lundi 23 août, à l'hôpital De Salaberry de St-Pierre, Man., est décédé à l'âge de 77 ans, M. Alphonse Forest, époux d'Annie Forest, de St-Malo, Man. Les prières furent récitées à 3 h. le mercredi 25 août à l'église de St-Malo et le service fut chanté au même endroit à 10 h. jeudi par M. l'abbé David Roy. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil six fils, Edouard et Joseph, de St-Boniface, Denis, Bazil et Albert, de St-Malo, et Gérard, de St-Pierre; sept filles, Mmes F. (Thérèse) Mahé, de St-Boniface, W. (Emma) Wold, de Minneapolis, A. (Jeanne) Carrière et A. (Rose) Joubert, de St-Pierre, A. (Sylvia) Auringer, de Landfort, C.-B., G. (Laurette) Trudel, de Churchill Man., et E. (Ida) Beaudry, de Hope, C.-B.; 40 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants, une soeur, la Rév. Sr Blanche Forest, un frère, Napoléon. Il fut précédé dans la tombe par sa première épouse et 2 filles.

* * *

MME ALBERT HACAULT

Mme Alberte Hacault, de Mariapolis, Man., est décédée à l'âge de 50 ans, à l'hôpital de Swan Lake. Les prières furent récitées le dimanche soir 22 août, à l'église de Mariapolis où eurent lieu les funérailles le lendemain matin à 10 h.

* * *

M. CYRILLE LANGEVIN

Le vednredi 20 août, à l'hôpital général de Selkirk, Man., est décédé à l'âge de 81 ans, M. Cyrille Langevin, époux d'Alphédine Langevin, de Hitchcock, Sask. Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre fils, Henri, de Lynwood, Wash., Guillaume, d'Estevan, Sask., Ovide, de la base de la CARC de Moose Jaw, et Herbert, de Vancouver; trois filles, Mmes J. (Laura) Dunn, de Hitchcock, D. (Florence) Carrière, de Selkirk, et B. (Irène) Wheeler, de Clemencian, Sask.

Les prières furent récitées le lundi 23 août à 8 h. au salon funéraire Green Acres. Les funérailles eurent lieu au même endroit. Mgr J. Désorcy officiait.

* * *

M. ZACHARIE LEMIRE

Le vendredi 20 août, est décédé à sa résidence 104, rue Horace, St-Boniface, M. Zacharie Lemire. Il était âgé de 78 ans. Né au Québec, il vint habiter au Manitoba en 1898. Le défunt laisse dans le deuil neuf fils, Xyste, Nérée, Wilbrod, Léonille, Armand, Antoine, Ejide, Ulysse, tous de Vancouver, et Isidore, de Gem, Alta; six filles, Mmes W. (Oliva) Duval, de Winnipeg, G. Marguerite) Turcotte et C. (Odile) Bertrand, de St-Boniface, J. (Solange) Fillion, de Vancouver, L. (Armande) Manseau, de Dorval, Qué., et A. (Rita) Holder, de Churchill; 60 petits-enfants et 76 arrière-petits-enfants. Les prières furent récitées le lundi 23 août à 9 h., au salon funéraire Green Acres. Le service fut chanté à l'église du Précieux-Sang, par le R. P. A. Lemoine, O. M. I. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Congrès des commissions des accidents de travail

QUEBEC — Le président de la Commission des accidents de travail du Québec, le juge Joseph-A. Martineau, dirige une délégation du Québec qui participe du 21 au 26 août à Winnipeg au congrès national des commissions des accidents de travail du Canada.

Un dossier assez complet a été préparé par le Québec pour être soumis lors de ce congrès.

Le juge Martineau participera en outre du 29 août au 2 septembre au congrès international des Commissions des accidents de travail qui se déroulera aux Etats-Unis à Portland dans l'Oregon. Ce congrès traitera des aspects médicaux et financiers des lois des accidents du travail.

— La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution.— Vauvenargues

Nouveautés à la bibliothèque de St-Boniface

Philosophie — Psychologie

132.7 — Michaux, Léon. **L'enfant pervers.**
136.151 — Firkel, Eva. **Woman in the modern world.**
136.7 — Rambert, Madeleine L. **La vie affective et morale de l'enfant.**
137.7 — Cobbaert, A. M. **Je connaitrai mon caractère par la graphologie.**
150.13 — Réal, Pierre. **Nous étions timides.**
159 — Réal, Pierre. **La Volonté. Une clé de réussite, à la portée de tous.**
181.2 — Lahbabi, Aziz. **Le personnalisme Musulman.**
193 — Thibon, Gustave. **Nietzsche ou le déclin de l'esprit.**
194 — Maritain, Jacques. **Les droits de l'homme et la loi naturelle.**
199.53 — Corbin, Henry. **Histoire de la philosophie islamique.**

Religion

201.6 — Clark, Walker Houston. **The Psychology of religion.**
215 — Teilhard de Chardin, Pierre. **L'Energie humaine.**
220.6 — Auzou, Georges. **La tradition biblique.**
232.93 — Action Catholique Canadienne. **Marie, l'Eglise et le militant.**
248.4 — King, Martin Luther. **La force d'aimer.**
250.1 — Guitton, Jean. **L'Eglise et les laïcs.**
250.1 — Harris, Paul T. **Brief to the bishops.**
261 — **L'homme chrétien et l'homme marxiste**, par les RR. PP. Cardonnel, Dubarle et Jolif, etc.
261.7 — Maritain, Jacques. **Christianisme et démocratie.**
271.7 — Lekai, Louis J. **Les moines blancs.**
280.1 — Couturier, Paul. **Oecuménisme spirituel.**

Sciences sociales — Pédagogie

301 — Behrendt, Richard F. **L'homme à la lumière de la sociologie.**
301.01 — Durkheim, Emile. **The rules of sociological method.**
301.069 — Gingras, Jules-Bernard. **Figures de sociologie catholique.**
301.155 — Hays, Forbes B. **Community leadership.**
301.431 J Thrasher, Frederic M. **The Gang.**
301.435 — **Vieillissement.**
301.444 — Mallet, Serge. **La nouvelle classe ouvrière.**
301.4510 — Montréal. Université McGill. **Mémoire présenté à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.**
301.4513 — Rose Arnold. **The Negro in America.**
301.4520 — Sack, B. G. **History of the Jews in Canada.**
320.1 — Hofstadter, Richard. **The age of reform.**
320.944 — Duverger, Maurice. **La VIe république et le régime présidentiel.**
320.961 — Le Tourneau, Roger. **L'Evolution politique de l'Afrique du nord musulmane, 1920-1961.**
320.973 — Penniman, Howard R. **Les rouages de la politique.**
321.82 — Corry, J. A. **Democratic governement and politics.**
321.83 — Durkheim, Emile. **Socialism.**
321.84 — Sablier, Edouard. **De l'Oural à l'Atlantique.**
324.3 — Duverger, Maurice. **La participation des femmes à la vie politique.**
327.47 — Librach, Jan. **The rise of the soviet empire.**
329.971 — Thorburn, Hugh G. **Party politics in Canada.**
342.6 — Lavroff, D. G. **Les constitutions africaines.**
347.7 Smyth, J. E. **The law and business administration in Canada.**
354.71 — Canada. Division de l'organisation. **L'Analyse de l'organisation dans la fonction publique fédérale au Canada.**
364.3 — Chazal, Jean. **Etudes de criminologie juvénile.**
364.3 — Devoyod, R. P., O.P. **Les délinquants.**
364.3 — Joubrel, Henri. **Jeunesse en danger.**
364.3 — Levasseur, Georges. **Les délinqants anormaux mentaux.**
364.3 — Oraison, Marc. **Les enfants prodigues.**
365.3 — Hébert, Jacques. **Trois jours en prison.**
378.7127 Réf. — Régnier, Paul Roland. **A history of St-Boniface college.**
379.7127 Réf. — Bourassa, Henri. **Les écoles du Nord-ouest.**
380.3 Réf. — Servotte, J. V. **Dictionnaire commercial et financier.**

Linguistique

447.03 — Rat, Maurice. **Grammairiens et amateurs de beau langage.**

Sciences pures

510 — Warusfeld, André. **Les nombres et leurs mystères.**
539.74 — Rocchiccioli, Claude. **Les isotopes.**
551.55 — Molène, Pierre-André. **Chasseurs de typhons.**
575 — Cayeux, A. de. **Trois milliards d'années de vie.**
575.01 — Teilhard de Chardin, Pierre. **L'Avenir de l'homme.**
575.01 — Teilhard de Chardin, Pierre. **La vision du passé.**
599 — Frehkop, S. **Les mammifères du Zoo.**

Sciences appliquées

612.6 — Arthus, André, Dr. **Les mystères de la vie expliqués aux enfants. Livre des parents.**
616 — Ridayre, Benoit. **Mon médecin et moi.**
621.31 — Canada. Water Resources Branch. **Electric power in Canada.**
621.3883 — Juster, F. **Télévision à Ufh.**
621.3883 — Raffin, Roger A. **Dépannage ,mise au point, améliorations des téléviseurs.**
655.63 — Gouin, Léon-Mercier. **Le droit d'auteur.**
693.1 — Robillard, Jean. **Construisez vous-même et réparez tous ouvrages en maçonnerie et en ciment.**
655.4 Réf. — McMurtrie, Douglas. **The Early French Press in Manitoba.**
698.1 — Morréel, Louis. **Pelgnez, laquez, vernissez vous-même.**

Beaux-Arts

708 — Barbeau, Marius. **Trésor des anciens Jésuites.**
709.32 — Samivel. **Trésor de l'Egypte.**
728 — Uzé, Marcel. **Maisons dans le monde.**
759 Réf. — **Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860.**
759 Réf. — **Catalogue de reproductions en couleurs de peintures — 1860 à 1963.**
782.1 — Dumesnil, René. **L'Opéra.**
796.48 Réf. — Berlioux, Monique. **Olympica.**
796.48 Meyer, Gaston. **Le phénomène olympique.**
796.54 — Denis Jean-Paul **Camping pour tous.**
796.54 — Rey-Herme, P. A. **La colonie de vacances hier et aujourd'hui.**

Littérature

c840.05 Réf. — **Lectures. Revue mensuelle consacrée à la culture et à la bibliographie critique.**
840.9 Girard, Marcel. **Guide illustré de la littérature française moderne** (de 1918 à nos jours).
840.9 Réf. — **Livres et auteurs canadiens. Panorama de la production littéraire de l'année.**
c841.9 Chamberland, Paul. **Terre Québec.**
c841.9 — Cloutier, Cécile. **Cuivre et soies**, suivi de **Mains de sable.**
c841.9 — Maillet, Andrée. **Elémentaires, 1954-1964.**
c841.9 — Légaré, Romain, O.-F.M. **L'Aventure poétique et spirituelle de saint-Denys Garneau.**
c842.9 Toupin, Paul. **L'Ecrivain et son théâtre.**
843.9 — Derais, François. **L'Envers du journal de Gide.**
c844.8 Lamontagne, Léopold. **Arthur Buies, homme de lettres.**
c848 — Trottier, Pierre. **Mon Babel. Essai.** (à suivre)

Pourquoi avez-vous peur ainsi? Comment n'avez-vous pas de foi? (Mc 4, 40)

Les Soeurs de la Miséricorde continueront leur oeuvre dans une nouvelle Villa Rosa

Les Soeurs de la Miséricorde exercent leur mission de miséricorde au Canada depuis 117 ans, soit depuis le jour où Mère Rosalie Jetté ouvrait le premier "Home" de filles-mères à Montréal à la demande de Mgr Bourget. C'est en 1898 que des religieuses de cette communauté arrivèrent à Winnipeg où elles ouvrirent les portes d'un "Home" qui, depuis cette date, a reçu 9,170 jeunes filles.

La jeune fille accueillie à "Villa Rosa" paie la modique somme de $2.00 par jour pour la pension et les services qu'elle y reçoit, ce qui crée un déficit considérable. Villa Rosa de Winnipeg ne reçoit anuellement que $2,000 du gouvernement provincial et $2,000 de la ville de Winnipeg. Or l'érection du nouveau "Home" qui sera officiellement ouvert le vendredi 3 septembre a coûté la somme de $462,405. Un don généreux de $101,579 de la part des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'une somme de $36,000 offerte par le gouvernement provincial, aideront quelque peu à défrayer les frais de construction, mais le montant de $324,826 reste la contribution des Soeurs de la Miséricorde. (Pour ce qui concerne les futurs frais de la nouvelle résidence, une demande a été faite à la Caisse de Bienfaisasce du Grand-Winnipeg pour l'année 1966.)

Animée d'un seul et même idéal, celui de donner à la fille-mère un témoignage de l'Amour véritable, l'équipe formée de religieuses et de laïques n'a qu'un souci à Villa Rosa: redonner à la fille-mère confiance en elle-même et en l'avenir, et faire en sorte que son "expérience" l'enrichisse d'un désir profond d'Amour vrai. Mais ce travail de miséricorde déjà commencé, dans une atmosphère fraternelle, sera désormais facilité grâce aux locaux suivants que possède la nouvelle construction: salle d'étude où se tiendront les discussions de groupe sur des sujets variés et adaptés en vue d'une préparation à l'avenir, où l'on présentera des films éducationnels et récréatifs, où des professeurs bénévoles donneront des cours académiques, de cathéchèse biblique et doctrinale, etc.; salle de couture; salle de coiffure; salle d'artisanat; salle d'exercices physiques et prénataux.

C'est donc le vendredi après-midi 3 septembre, à 2 h. 30, qu'aura lieu l'ouverture officielle de la nouvelle Villa Rosa, sous la présidence de l'hon. Duff Roblin, premier ministre. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, bénira la nouvelle résidence harmonieusement construite sur les rives de l'Assiniboine. Soeur Marie-Cécile-de-Rome, S.M., travailleuse sociale diplômée de l'Université de Montréal, dirigera l'institution. Elle exerce son apostolat à Villa Rosa depuis déjà 10 ans et donc possède une préparation à la fois intellectuelle et pratique.

Rappelons une fois de plus que Villa Rosa veut servir la fille-mère en répondant à tous ses besoins: physiques, médicaux, éducationnels, émotionnels et spirituels. Le nouvel édifice permettra de doubler le nombre des pensionnaires, qui sont accueillies de tous les milieux sans préjudice de race, religion, langue ou situation financière. La fille-mère accueillie par les Soeurs de la Miséricorde n'est pas une délinquante, comme le pensent un trop grand nombre de gens, mais bien une jeune fille normale qui a fait une erreur qui marquera sa vie.

D'où vient la mère-célibataire qui s'adresse à la Villa Rosa? Elle est souvent recommandée par un membre du clergé, un ami, une agence de Service Social ou un médecin.

Le programme de réhabilitation permet à la jeune fille de retourner dans la vie bien armée de courage, de confiance et avec une plus ample connaissance d'elle-même. En un mot, avec tout ce qu'elle avait perdu comme conséquence de son problème. Dans la nouvelle Villa Rosa, dont le style architectural reflète une ambiance famille plutôt qu'institutionnelle, l'oeuvre des Soeurs de la Miséricorde sera particulièrement facilitée, pour le bien des jeunes filles qui viennent se confier à elles.



La Rév. Sr Laurette Doiron, S.G.M., prononça ses voeux perpétuels le 15 août dernier à la maison-mère des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) à Montréal. Elle est la fille ainée de M. et Mme Rosario Doiron, de 214, rue La Vérendrye, à St-Boniface. Sr Doiron est partie le mardi 24 août pour le grand nord canadien où elle poursuivra sa vie de missionnaire chez les Esquimaux de Chesterfield Inlet. Sa famille a eu la joie de la recevoir chez elle, accompagnée de sa soeur, Dolorès, également des Soeurs Grises de Montréal. Ses nombreux parents et amis lui souhaitent bonne chance et l'accompagnent de leurs prières.

Décès

MME D.-M. VERMETTE

Le samedi 14 août est décédée Mme Domitille-Marie Vermette, autrefois de 406, rue Notre-Dame, Winnipeg. Elle était âgée de 83 ans.

Née à St-Norbert, Man., la défunte laisse dans le deuil un fils, Joseph, de Winnipeg; une fille, Mme Lloyd Phillips (Emilie), d'Ironton, Missouri; deux petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le mardi 17 août au salon funéraire Kerr's. Le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg à 10 h. a.m. mercredi. L'inhumation eut lieu à la section Assomption du cimetière Chapel Lawn.

• • •

M. JOS. BOISSELLE

Le lundi 16 août, à l'hôpital général Miséricorde est décédé subitement M. Joseph Boisselle, de St-Boniface. Il était âgé de 76 ans.

Les prières furent récitées à 7 h. 30, le mercedi soir, à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service fut chanté jeudi matin à 9 h. 30 à la basilique de St-Boniface et l'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre.

Né à Lampton, Qué., M. Boisselle résidait au Manitoba depuis 63 ans. Lui survivent deux frères, François et Henri, de St-Boniface, et deux soeurs, Mme Marie Trudel, de Woonsocket, R.I., et Mme Eva Van Fleet, de Vancouver, C.-B.

• • •

M. J.-A. FLEURY

Le mercredi 18 août, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé, à l'âge de 74 ans, M. Jean-Alfred Fleury, époux de Marie-Rose Fleury, de Headingley. Né à Marquette, Man., il avait été fermier dans cette région toute sa vie. Il fut conseiller et commissaire d'école pendant nombre d'années.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Alfred, Alexandre, Charles, René et Georges; sept filles, la Rév. Sr Fleury, S.G.M., Mmes A. Feal (Thérèse), P. Medynski (Elisabeth), W. Barc (Gertrude), W. Kiazyk (Jeanne), P. Bouchard (Irène) et A. Lachance (Ida); deux frères, François-N. et David-W.; une soeur, Mme A. Hulm; 47 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m., le vendredi 20 août, au salon funéraire Desjardins. La dépouille mortelle reposa à l'église de St-Eustache à partir de 10 h. samedi matin jusqu'à l'heure du service, 11 h. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

• • •

M. J.-M. DUCHARME

Le mercredi 18 août, à sa résidence de 800, avenue Selkirk, Winnipeg, est décédé M. Joseph-Moïse Ducharme, âgé de 80 ans. Né à St-Laurent, il demeurait à Winnipeg depuis 9 ans.

Les prières furent récitées au salon funéraire Clark Leatherdale, à 8 h. p.m. vendredi. Les funérailles eurent lieu le samedi 21 août à l'église de St-Ambroise.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bella; quatre fils, Luncan, Emile et Harold, tous de St-Ambroise, et Hervé, de Winnipeg; trois filles, Mmes Boucher (Alice) et A. Allary (Marie), de Winnipeg, et E. Nikkel (Irène), de Portage-la-Prairie; 38 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants; deux frères, Clément et Elie, de St-Ambroise; trois soeurs, Mmes Anna Lépine, St-Ambroise, Irène Bellehumeur, de Yorkton, Sask., et Alexandre Ven, de Portage-la-Prairie.

Collation de diplômes aux gardes-malades étudiantes

La collation des diplômes aux infirmières de l'école des gardes-malades de l'hôpital général St-Boniface aura lieu le 2 septembre. La journée débutera par une messe célébrée aux intentions des diplômées, suivie d'un déjeuner et d'une réception, de 2 h. à 4 h. p.m., au cafétéria de l'hôpital, durant laquelle se déroulera le programme suivant: mot de bienvenue par le docteur J. L. Downey, M.D.; allocution par le R. P. L. Stanford, S.J.; chant par la chorale des gardes-malades; collation des diplômes aux techniciennes par le docteur Paul L'Heureux, M.D., B.A., D.P.H., directeur médical; engagement des techniciennes; discours d'adieux des techniciennes par Mlle Jo-Anne Murray; chant par la chorale des gardes-malades; collation des diplômes aux infirmières par le docteur P. L'Heureux; engagement professionnel des infirmières; distribution des prix d'honneur par Mme V. Vermander, directrice-assistante de l'école des gardes-malades; discours d'adieux des infirmières par Mlle Claudette De Pape. Le tout se terminera par le chant "Dieu protège la Reine".

Parmi les diplômées on remarque Roberta Beaulieu, Claudette De Pape, Roberta Lemoine, Marguerite Marchand, Janice Rigaux, etc.

M. Horace Morier, de St-Vital, décédé à l'hôpital Taché le 14 août

M. Horace Morier est décédé à l'hôpital Taché le samedi 14 août, à l'âge de 88 ans. Le service fut chanté en l'église Ste-Marie par M. l'abbé R. Bélanger, curé, assisté de MM. les abbés Pierre Raymond et B. Boulanger, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Laurent Picard, Gustave Régnier, Adélard Morier (neveux du défunt), Antoine Painchaud, Roland Couture et Léo Landry.

M. Morier, né à St-Bruno, Québec, est venu en 1895 s'installer d'abord sur la rue Polson à Winnipeg, et peu après à St-Vital où il vécut jusqu'à son décès. Avec ses deux frères, Olier et Oscar, il s'adonna à la culture maraîchère et ne se retira qu'après la dernière guerre.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Antonin, de St-Vital, Guy, Denis, Paul et Marcel, de St-Boniface; une soeur, Mme M.-A. Picard, et dix petits-enfants. Mme Morier le précéda dans la tombe en 1948. L'inhumation se fit dans le cimetière de la rue Archibald à St-Boniface.

Remerciements

La famille Horace Morier désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. H. Morier, soit par assistance au service funèbre, offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels. Un merci spécial au personnel des hôpitaux, aux officiants et aux chantres.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Ceux qui pensaient qu'ils étaient débarrassés d'Après-Tout se sont trompés. Après-Tout fait comme les autres pendant l'été. Il prend des vacances pour se plaindre de la chaleur de l'été froide, du temps pluvieux, etc.

Pour nous aider à oublier ces plaisants inconvénients saisonniers, rappelons-nous que le Conseil St-Boniface tiendra sa première assemblée régulière de l'année colombienne, le 30 août prochain. Venez nous rencontrer venez vous rencontrer et venez encourager votre nouvel exécutif. C'est le grand nombre qui assistera à l'assemblée qui la rendra plus intéressante.

Vous aurez à cette assemblée plus de détails à propos du pique-nique des Chevaliers de Colomb qui sera tenu à St-Norbert le 12 septembre prochain. L'été n'est pas fini.

APRES-TOUT.

A Radio-Canada



GILLES MOREAU, annonceur à Radio-Canada

par Gisèle THEROUX

Les téléspectateurs l'aperçoivent plusieurs fois la semaine au "Téléjournal de Radio-Canada". De sa voix ronde et chaude, il lit les bulletins de nouvelles d'une voix claire et ferme. On ne perd pas un mot de ce qu'il dit.

Ce travail de lecteur au "Téléjournal" semble très simple, de prime abord. Mais allez-y voir . . . Il faut beaucoup de maîtrise; savoir donner à la phrase ou à la nouvelle, grâce à une intonation juste, son sens vrai. Il faut faire ressortir le point essentiel. Gilles Moreau s'acquitte de ce travail avec beaucoup de compétence et de sérieux.

"Quelques-uns, m'avoue-t-il, vont jusqu'à me dire que je le suis trop" . . . L'invitation qu'il fait aux téléspectateurs de revenir en fin de soirée voir une autre édition du "Téléjournal" s'accompagne d'un sourire qu'il esquisse de ses yeux gris.

Pour lui, prendre son travail au sérieux et se prendre au sérieux sont deux choses fort différentes. Et Gilles Moreau réussit le premier sans être l'autre.

En plus de voir Gilles Moreau dans son travail habituel à la radio et à la télévision, les auditeurs du réseau français de Radio-Canada peuvent l'entendre, depuis le 29 juin comme animateur d'une nouvelle série intitulée "Retour à la Nouvelle-Orléans", qui est diffusée au réseau français de Radio-Canada le mardi à 10 h. 30 du soir.

— Qu'est "Retour à la Nouvelle-Orléans", Gilles Moreau?

— C'est l'histoire du jazz racontée par le scripteur Guy Le-Vilain. Le jazz, vous le savez peut-être, est né vers le début du siècle à la Nouvelle-Orléans.

Au cours de cette série, nous entendrons donc Gilles Moreau lire les textes et nous présenter des disques qui illustreront cette époque presque légendaire des débuts du jazz, ce jazz du début avec ses "blues" émouvants, chantés par des vagabonds et des mendiants troubadours qui racontaient aussi la vie misérable des Noirs d'alors, leurs souffrances et leurs espoirs.

Gilles Moreau aime beaucoup le jazz; il aime aussi la poésie, les chiens, les murs dépouillés, blancs. Il est simple, Gilles Moreau. Aussi, notre conversation a pris un ton détendu que nous avons émaillé de coq-à-l'âne amusants!

Mon interlocuteur m'avoue qu'il aurait aimé devenir médecin. Ayant à gagner sa vie, il fit ses premières armes dans une banque. Ensuite, il entra au service de Radio-Canada comme annonceur à la station radiophonique de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il est à Montréal depuis déjà quatre ans.

Dans ses heures de loisirs, au gré de son travail dont l'horaire est très capricieux (Gilles Moreau s'en accommode très bien) cet annonceur-vedette de la semaine s'intéresse à l'économie politique. Que résultera-t-il de cet intérêt marqué? On n'en sait encore rien. Mais ce jeune homme au raisonnement sûr, à l'énoncé direct, au style sans fioritures, a sûrement un bel avenir devant lui.

Gilles Moreau n'est pas bourgeois. Il accorde au silence des qualités "diplomatiques". Il y recourt à son travail, tous les jours. Voilà un jeune homme racé, volontaire et sûrement l'une des figures les plus sympathiques de l'équipe de Radio-Canada.

Paul VI: l'Eglise n'est pas dépassée

CITE DU VATICAN — "L'Eglise n'est pas vieille, elle est éternelle, elle est toujours jeune, et sait rester telle", a dit Paul VI durant l'audience générale qui s'est déroulée le mercredi 11 août dans sa résidence d'été de Castelgandolfo.

"L'Eglise est dépassée, prétendent d'aucuns. C'est un phénomène d'immobilisme. Nous vivons, a-t-on aussi écrit, dans une époque post-chrétienne", mais le tableau de la vie ecclésiastique "n'est pas une nature morte, mais une réalité vivante", a poursuivi Paul VI. "La réalité de l'Eglise, tout en revêtant des formes héritées des siècles passés, est une réalité extrêmement riche d'actualité. . . l'Eglise marque les heures du temps qui court sans crainte, et regarde l'avenir avec une attente prophétique".

L'Eglise a deux manières de rester jeune, c'est-à-dire "insérée comme religion vivante dans le tissu de l'histoire fugitive". La première, tendue vers l'extérieur, est "de s'approcher du monde qui l'entoure, d'en assumer le langage, les coutumes, la mentalité — tant que cela est compatible avec la nature et la mission de l'Eglise — de "s'historiciser". La seconde, tendue vers l'intérieur, est de "chercher en elle-même la vitalité inépuisable de sa vérité, de sa richesse spirituelle. L'une et l'autre manières sont bonnes, à condition qu'elles soient sagement complémentaires".

A cet égard, Paul VI a marqué le danger d'accentuer l'un de ces aspects aux dépens de l'autre. "Dans l'effort de renouvellement, d'aucuns, poussés certainement par un zèle sincère . . . sont tentés de croire vivant seulement ce qui est nouveau, seulement ce qui est moderne, de sorte que vient la tentation de répudier ce qui a été fait et pensé hier, de se détacher de la théologie et de la discipline traditionnelle, de tout remettre en question, comme si l'on devait commencer aujourd'hui à construire l'Eglise . . ." Quant à l'autre manière "vrai secret de la jeunesse éternelle de l'Eglise", elle doit se manifester de façon accessible aux hommes, en un mot, être "apostolique".

La Défense Civile dit:

Les plans de la Défense Civile ont un but: diminuer les effets du désastre. Vos propres plans sont une importante contribution au succès.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

CITÉ DE ST-BONIFACE



Liste municipale des votants 1965

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la ville de Saint-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au Greffier, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Greffier le ou avant le 14 septembre 1965.

DONNE à Saint-Boniface, ce 31e jour d'août, A.D. 1965.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B. On pourra examiner la liste au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Mon pays, mes chansons"

L'émission "Mon pays, mes chansons" du lundi 30 août, à 8 h. du soir, aura pour thème le port. Pour illustrer ce thème, il était tout à fait normal que l'hôtesse de la série, Pauline Julien, invite deux chansonniers qui, depuis toujours, chantent la mer et les voyages: Monique Miville-Deschênes et Pierre Calvé.

Fille de Saint-Jean-Port-Joli, donc de la mer et des larges horizons, Monique Miville-Deschênes chante la nature, l'eau, le soleil, les oiseaux, tout ce qui fait la joie de vivre dans la simplicité. Lors de ses débuts, vers 1958, Monique Miville-Deschênes est apparue aux journalistes comme une jeune fille toute simple qui aimait le calme, le silence et l'intimité du foyer, en famille ou entre amis choisis. On savait qu'elle adorait la marche en pleine nature ou sur la route nationale, la natation dans le grand fleuve, qui est presque déjà la mer en face de chez elle. Elle avouait, à l'époque, préférer chanter devant des amis qui savaient apprécier ce qu'elle faisait plutôt qu'à la télévision où les réactions ne viennent qu'après, ou encore au cabaret où les gens boivent et parlent sans écouter. Son chanteur préféré est Félix Leclerc, qu'elle admire et aime toujours parce qu'il a été son premier admirateur, qu'il l'a conseillée, aidée et presque lancée dans le grand public.

Depuis lors, Monique Miville-Deschênes a connu le succès. Elle a été applaudie partout au pays et jusqu'en France où on a enregistré un microsillon de ses chansons. Mais Monique n'a pas changé, et elle disait récemment à un reporter qui lui demandait quel était "son message": "Je n'en ai pas. Quand j'écris une chanson, c'est parce que j'ai envie de l'écrire, voilà tout".

Par certains côtés, Pierre Calvé et Monique Miville-Deschênes se ressemblent. Pierre Calvé est Montréalais d'origine, mais il étouffe en ville. Il n'avait pas seize ans qu'il s'engageait dans la marine pour fuir l'odeur d'essence et la fumée crasseuse des cheminées d'usine. Pierre adore la mer, les bateaux, les pays lointains et tout ce qui se rapporte aux voyages. Sans doute parce qu'il a longtemps bourlingué sur toutes les mers du monde, Pierre Calvé chante volontiers la mer, les voyages et les bateaux: "Je chante ce que je connais le mieux", dit-il. A cause de ses nombreux contacts avec toutes sortes de gens à travers le monde, Pierre Calvé a gardé le goût de rencontrer des gens, de communiquer avec eux, et il adore chanter en public. Pourtant il avoue: "Je suis un écrivain de chansons surtout et je pense que, si je pouvais écrire seulement mes chansons au lieu de les interpréter aussi, je préférerais écrire seulement".

Nul n'aura quitté maison, femme, frères, parents ou enfants, à cause du Royaume de Dieu, qui ne reçoive bien davantage en ce temps-ci, et dans le temps à venir la vie éternelle. (Lc 18, 29)

Date limite de l'annuaire du téléphone provincial

Le mercredi 1er septembre sera la date limite pour ajouter de nouvelles inscriptions à la liste des pages jaunes et de la section alphabétique de l'annuaire du téléphone provincial 1965. Cet annuaire deviendra effectif au mois de novembre.

Si vous désirez ajouter un nom ou faire quelque changement à la liste de l'annuaire, vous devez entrer en contact avec le bureau d'affaires du téléphone avant la date mentionnée ci-dessus.

Environ 153,000 nouveaux annuaires seront imprimés; soit une augmentation de 10,000 par rapport à 1964.

PETITE NOTE

En visite

M. Alfred Couture, de Chicago, rendait visite à sa famille, la semaine dernière. Il était l'hôte de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jos.-E. De Gagné, rue Langevin.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 AOUT

5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pia Pia
6.15—Téléjournal
6.30—Les As des quilles
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "Les Relais de l'or maudit"
10.00—Le Fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "La Fille du diable"

DIMANCHE 29 AOUT

5.00—Sports du monde
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre . . .
9.00—Cinéma du dimanche: "Commando sacrifié"
10.30—Long métrage: "Thérèse-Etienne"

LUNDI 30 AOUT

5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Médard et Barnabé
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Rue de l'Anse
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse et pêche
10.00—P.S.
10.30—Cinéma: "La Femme qui inventa l'amour"

MARDI 31 AOUT

5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Camera '65
7.30—Echo du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "Le Bel Antonio"

MERCREDI 1er SEPTEMBRE

5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Les Coulisses de l'exploit
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Le Maître de la prairie"

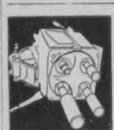
JEUDI 2 SEPTEMBRE

5.15—Bobino
5.45—Au clair soleil
6.15—Téléjournal
6.30—Plus on est de fous
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "Le Monocle noir"
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Sérénade
10.30—La Main dans l'ombre:
11.30—La Toile d'araignée

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—F. Pourcel et son orchestre
8.30—Cinéma international: "Mademoiselle Stop ou Les Petits Matins"
10.15—Eve-mémoire —
10.30—Cinéma: "Mariage de minuit"







SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 28 août

10 h. 30 — **La fille du diable:** Fr. 1945. Drame policier de H. Decoin avec Pierre Fresnay et Fernand Ledoux. — Un imposteur trompe tout le monde sauf un vieux docteur qui le fait chanter et une jeune fille qui le dénonce. — Réalisation adroite. Action soutenue. Bonne interprétation. — Atmosphère inquiétante. Scènes violentes. Suicide. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 29 août

9 h. — **Commando sacrifié:** G.B. 1957. Drame de guerre de M. Carreras avec Léo Genn et Kieron Moore. — Après d'héroïques combats, des soldats reprennent la lutte jusqu'au sacrifice ultime. — Documentaire précis. Forte tension. Photographie excellente. — Courage. **Adultes et adolescents.**

10 h. 30 — **Thérèse-Etienne:** Fr. 1957. Drame de D. de la Patellière avec Françoise Arnoul et Pierre Vaneck. — La fille d'un forçat empoisonne son mari quand ce dernier apprend qu'elle l'a trompé. — Mise en scène assez terne. Interprétation inégale. — Adultère. Meurtre. Note religieuse faussée. **Adultes, des réserves.**

Lundi 30 août

10 h. 30 — **La femme qui inventa l'amour:** It. 1952. Mélodrame de F. Cerio avec Silvana Pampanini et Rossano Brazzi. — Pour retenir son mari volage, une jeune femme s'emploie à le rendre jaloux. — Ensemble pauvre. — Milieu corrompu. Atmosphère passionnelle. **Adultes, de nettes réserves.**

Mardi 31 août

10 h. 30 — **Le Bel Antonio:** It. 1960. Etude de moeurs de M. Bolognini avec Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale. — Un Sicilien, marié par intérêt, s'éprend bientôt de sa femme mais devient alors impuissant. — Beauté formelle. Rythme et atmosphère. Interprétation brillante. — Sujet scabreux. Perspective morale faussée. **Déconseillé.**

Mercredi 1er septembre

10 h. 30 — **Le maître de la prairie:** E.-U. 1947. Western psychologique d'E Kazan avec Spencer Tracy et Katherine Hepburn. — Dans l'Ouest américain, un éleveur autoritaire finit pas être abandonné par sa femme. — Longueurs. Psychologie maladroite. Réalisation moyenne. — Stituation délicate. Brutalités. **Adultes.**

Jeudi 2 septembre

8 h. — **Le monocle noir:** Fr. 1961. Film d'espionnage de G. Lautner avec Paul Meurisse et Elga Andersen. — Des conjurés complotent pour ressusciter le nazisme. — Scénario ingénieux. Bon suspense. Humour. Interprétation spirituelle. — Cynisme. Scènes suggestives. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 3 septembre

8 h. 30 — **Mademoiselle Stop:** Fr. 1962. Comédie de J. Audry avec Agathe Aems et Jean-Claude Brialy. — Les aventures d'une jeune fille faisant de l'auto-stop. — Inconsistant. Belles images. Interprètes de talent. — Liberté de moeurs. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Le mariage de minuit:** It. 1941 Drame de M. Soldati avec Alida Valli et Massimo Serato. — Un jeune homme fait une mésalliance et est poursuivi par la haine de sa grand-mère. — Bonne reconstitution d'époque. Longueurs. Interprétation théâtrale. — Sujet pour **adultes.**

M. et Mme H.-L. Carrier fêtent leurs soixante année de mariage

Le mercredi 28 juillet à 3 h. 30 p.m., en la cathédrale de St-Boniface, M .l'abbé Louis Laurencelle célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri-Louis Carrier, domiciliés à 506, rue St-Jean-Baptiste. Dans son sermon de circonstance, le célébrant félicita les heureux jubilaires pour ces nombreuses années de vie conjugale.





Deux des arrière-petits-enfants des jubilaires, Jean-Pierre et Albert Bothorel, servaient la messe. Durant le saint sacrifice l'Ave Maria fut chanté. Après la messe, un souper fut servi à l'hôtel Marion, les jubilaires était entourés de leurs sept enfants, ainsi que de leurs gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Carrier, North Surrey, C.-B., M. et Mme Albert Carrier et M. et Mme Albert Leblanc, St-Boniface, Man., M. et Mme Alphonse Carrier, Williams Lake, C.-B., M. et Mme Joseph Carrier, New Westminster, C.-B., M. et Mme Raymond Carrier, Hudson Hope, C.B., et M. et Mme Maurice Moyen, North Surrey, C.-B.

Jacqueline Carrier, petite-fille, lut l'adresse et présenta à ses grands-parents une bourse de la part des enfants. A noter que quelques petits-enfants assistaient au souper familial: Mme Louis Carrier et Mlle Louise Carrier, North Surrey, C.-B., Mlle Paulette Carrier, Williams Lake, C.-B., Laura, Paul et Henri Leblanc, St-Boniface.

La veillée commença à huit heures, et beaucoup d'amis et autres parents virent alors offrir leurs félicitations et bons voeux aux jubiliaires. Les amis et petits-enfants présentèrent à leur tour une bourse bien garnie.

M. Henri-Louis Carrier est né le 28 juillet 1875 à St-Vital de Lampton, comté de Frontenac, Qué.; son épouse, née Clara Gauthier, naquit le 21 mai 1885 à St-Zéphirin, comté d'Arthabaska, Qué. Ils ont demeuré 46 ans à Zenon Park, Sask. Depuis 1958 ils ont élu domicile à St-Boniface.

M. Carrier, vénérable jubilaire de 90 ans, remercia toute sa famille et ses nombreux amis, en ce soir de fête du 28 juillet qui soulignait à la fois son anniversaire de naissance et ses 60 ans de vie matrimoniale. Au nom de son épouse et en son nom personnel, il se dit fier de revoir ses sept enfants, et un bon nombre de ses 33 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Mélodies pour les funérailles

OTTAWA (CCC) — Le Centre Catholique d'Ottawa, désireux de fournir aux paroisses et institutions les instruments adaptés au renouveau liturgique, fera paraître sous peu, dans la Collection "Chantons en Eglise", les mélodies pour les funérailles et la messe des défunts, d'après les nouveaux textes du Missel latin-français et du Rituel latin-français.

On trouvera dans Service pour les Défunts: une **brochure pour les fidèles,** contenant tous les textes liturgiques pour les funérailles, ainsi que la notation musicale des pièces de l'Ordinaire et des Refrains pouvant être exécutés par l'assemblée; 2) les **fiches de chant** pour la chorale, toutes les mélodies à l'unisson, cinq chants harmonisés à voix mixtes et à voix égales, des tons psalmodiques nouveaux . . . ; 3) l'**accompagnement** d'orgue; 4) **un disque (Edition R M)**, enregistré avec le concours d'un ensemble mixte de 90 voix.

La musique du Service pour les Défunts est l'oeuvre d'une équipe de musiciens, sous la direction des RR. PP. Jules Martel et Louis-Philippe Normand, O.M.I. On peut se procurer cette collection en s'adressant à la Librairie du Centre Catholique, 1, rue Stewart, Ottawa (2e).

L'Association à l'Oeuvre

Club des 200 — 1965

$100.00

Forest, Guénette et Cie, St-Boniface

$25.00

Couture Motors, Sts-Martyrs-Canadiens
M. Wilfrid Decosse, Somerset
Dr Georges Mabon, Somerset
District Scolaire Richard no 1092
M. A. Nadeau, Somerset
M. l'abbé O. Moquin, Somerset
L'Union Nationale Métisse
M. l'abbé J. Choiselat, Haywood
M. Albert Vielfaure, La Broquerie
Chevaliers de Colomb, Somerset

Déclarations importantes

M. Georges-Henri Dagneau, directeur du Service du Canada français d'outre-frontières, faisait récemment à Caraquet, N.-B., à l'occasion du congrès quinquennal des Acadiens des déclarations sur les efforts que son Service se propose de poursuivre au bénéfice des groupes francophones du pays. Ces déclarations présentent pour nous beaucoup d'intérêt, et nous reproduisons des extraits de deux articles de presse, parus dans le journal **L'Action** de Québec.

Le rayonnement culturel du Québec au-delà de ses frontières n'est pas premièrement ni surtout exclusivement, une question de dollars et de cents. C'est d'abord et avant tout, a déclaré M. Dagneau devant les délégués au deuxième congrès quinquennal de la Société Nationale des Acadiens à Caraquet, N.-B., une question de coordination des efforts en vue d'assurer à la culture française son plus complet épanouissement.

Bien utilisée, a-t-il dit, la démocratie conduit normalement à la coordination des efforts et non à leur prolifération dans le chaos.

La tâche est immense, a-t-il ajouté. Cette coordination a de nombreuses exigences. Il faut procéder avec prudence, car il ne faut pas exclure à priori des éléments valables. Il ne faut pas se lier avec certains à perpétuité. Il faut viser à encourager les meilleurs, mais en ouvrant les rangs à tous. Il faut reconnaître les mérites passés, mais il ne faut pas s'en tenir à ce seul et unique critère. Il faut encourager tout ce qui favorise la culture française tout en pratiquant un certain éclectisme afin de ne pas englober des facteurs massifs.

M. Dagneau s'est élevé contre l'emploi de l'expression "nos minorités" pour décrire les éléments de langue française vivant en dehors du Québec.

Si les Canadiens français émigrés dans l'Ouest ou dans d'autres provinces, a-t-il dit, étaient demeurés des groupes fermés et isolés, incapables d'avoir besoin de plus que l'école primaire, on aurait raison de leur accoler cette expression qui tourne à la longue à l'épithète méprisante.

"Soutenir que celle-ci peut maintenant s'appliquer aux groupes francophones d'outre-frontières c'est ou bien faire preuve d'une ignorance coupable ou bien verser dans la mauvaise foi."

Rayonnement

La vérité est que les groupes francophones du continent, aujourd'hui prenant conscience du défi accepté par leurs pères, cherchent le point d'équilibre qui leur dira à quelques conditions ils garderont leur identité. Ils veulent un équilibre entre leur souci de conserver leur langue et leur volonté de continuer à être des citoyens de plein droit de la province qu'ils habitent.

M. Dagneau a dit que la situation de certains groupes francophones est pourtant curieuse. Alors que les parents, fraîchement émigrés du Québec, ont gardé instinctivement leur langue, les enfants ont éprouvé plus de difficultés à y parvenir et les petits-enfants y échouant parfois lamentablement.

Le conférencier a invité les groupes francophones à donner une place importante à l'école normale.

Il a rappelé que Moncton, Ottawa, Sudbury et Edmonton ont les quatre grandes écoles normales des groupes francophones du pays.

A l'égard de ces institutions, a-t-il dit, les groupes francophones devront accepter la coordination qui s'impose et qui limite le nombre de ces écoles normales. Il n'est pas et il ne sera pas possible d'en susciter une dans chaque province.

Une fois cette coordination acceptée, il faudra ensuite que les familles soutiennent ces maisons de formation.

Pareil appui à l'école normale suppose l'abandon de l'individualisme foncier qui caractérise trop souvent les descendants des français.

Le rayonnement culturel du Québec, a déclaré en conclusion M. Dagneau, s'adresse à tous ceux que la culture française intéresse, quelle que soit leur origine ethnique et leur langue maternelle. La présence est toutefois donnée aux groupes francophones. A eux de montrer qu'ils désirent en profiter.

• • •

Préséance aux minorités

Le rayonnement culturel du Québec s'adresse à tous, sans distinction d'origine et de religion, mais, en premier lieu, comme c'est normal, à tous ceux qui sont déjà de langue française, c'est-à-dire les minorités canadiennes-françaises, a déclaré M. Georges-Henri Dagneau dans la conférence qu'il a donnée devant les membres de la Société nationale des Acadiens, réunis en congrès à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Comme des représentants de presque tous les groupes francophones du pays se trouvaient également présents à cette réunion, M. Dagneau en a profité pour indiquer dans quel état d'esprit se placent les groupes francophones en face du rayonnement culturel que le Québec déploie et dont le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, avait esquissé les grandes lignes, la veille.

De l'avis de M. Dagneau, les groupes francophones distinguent de plus en plus entre la permanence des principes de leur fidélité à la culture française et les changements que les circonstances de temps et de lieux imposent à leur application. Le groupe minoritaire n'est plus isolé et uniquement rural comme il le fut à l'origine. L'apport d'éléments d'autre origine et la nécessité de ne négliger aucune forme de recrutement ouvrent davantage les rangs des associations culturelles à tous ceux que le français intéresse.

Comtié de publicité de l'AECFM.

Jubilé d'or de M. et Mme Allard

Le 24 juillet, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Windsor Park, se déroulait une touchante cérémonie lors du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Allard.

Mariés en 1915 à Ste-Anne-des-Chênes, place natale de Mme Allard, les jubilaires furent bénis d'une famille de 12 enfants dont 11 vivent encore et de 56 petits-enfants.

La messe nuptiale fut célébrée par le R. P. T. Desautels, O.M.I., cousin des jubilaires. L'officiant les reçut à l'entrée de l'église et les escorta à leur place d'honneur au pied de la sainte table. La dame d'honneur, Mme Darling (Blanche Allard), cousine des jubilaires, était accompagnée de M. Allard, leur fils.

Durant l'office religieux, M. et Mme Allard communièrent sous les deux espèces; le Père Desautels leur adressa des voeux et leur donna la bénédiction apostolique. Mme V. Morin (Louise Roy), chanteuse canadienne de renom, exécuta le chant. Mme Grégoire touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au Cercle Ouvrier et fut rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr A. Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, et de M. l'abbé J. Choiselat, curé de Haywood. Assistaient aussi à cette fête: parents et amis de Québec, de Simi, Cal., du Dakota, E.-U., et d'autres endroits.

On transmit des messages provenant des honorables L. B. Pearson, Duff Roblin et E. R., Willis et de MM. G. Molgat et L. Desjardins.

La famille Allard désire remercier le Père Desautels, M. l'abbé B. Bélanger, curé, et Mme Morin, ainsi que tous ceux qui ont fait de cette fête un vrai succès.

PETITE NOTE

Naissance

M. et Mme Gabriel Dufault (Jeannine Dufault) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Lucille, le vendredi 20 août. L'enfant sera baptisée en la basilique de St-Boniface le dimanche 29 août et aura pour parrain et marraine ses oncle et tante, M. et Mme Claude Dufault. M. G. Dufault est propangandiste à l'Association d'Education.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEMANDÉ

à plein temps ou à temps partiel

pour le Conseil Canadien de la Coopération composé de délégués des conseils de coopération de toutes les provinces du Canada.

FONCTIONS:

1 — **Aider les conseils provinciaux aux fins d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français.**
2 — **Collaborer avec la Co-operative Union of Canada dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale.**
3 — **Assurer les contacts du mouvement coopératif de langue française du Canada avec le gouvernement fédéral.**
4 — **Organiser le congrès annuel.**
5 — **Agir comme secrétaire des comités.**

QUALIFICATIONS:

Formation universitaire ou l'équivalent
Connaissance de la Coopération
Bilingue
Devra résider à Ottawa

Un comité de 3 personnes chargées spécialement d'engager un directeur répondra à toutes les questions posées par les candidats à ce poste, spécialement quant aux conditions de salaire et d'organisation de bureau.

Les demandes qui demeureront confidentielles doivent être adressées comme suit:

Directeur général du C.C.C.,
C.P. 131,
Succ. postale N,
Montréal 18, Qué.

L'Ontario reconstruit pour un million son village historique des Martyrs

STE - MARIE-DES-HURONS, Ont. — Ce petit village des Martyrs, entouré de palissades, symbole d'un grand moment de l'histoire nord-américaine, reprend vie après trois siècles de repos.

Ici, au coût de $1 million fourni par le gouvernement provincial, la reconstruction authentique du premier établissement européen en Ontario prend forme sur son emplacement d'origine à un demi-mille au sud de la baie Georgienne.

Lorsque les travaux minutieux seront terminés en 1967, Ste-Marie, situé sur les rives de la petite rivière Wye, aura le même aspect qu'en 1640 alors qu'il abritait des Hurons et 58 Français — jésuites, soldats et volontaires — qui représentaient près du quart de la population blanche entière de la Nouvelle-France.

Sous la direction de M. Wilfrid W. Jury, de l'Université Western Ontario, un expert en constructions historiques, les chapelles, les maisons et les boutiques sont érigées selon les méthodes de construction utilisées il y a 300 ans.

Au centre du village, on trouvera un système de canalisation alimenté par un aqueduc, une reproduction de ce que M. Jury appelle "indubitablement, la première voie d'eau artificielle à écluses à être construite dans le Nouveau Monde".

Les missions

Situé au coeur de la Huronie, où les jésuites maintenaient une douzaine de missions jusqu'à ce que les Iroquois leur rendent la vie impossible, Ste-Marie donnera une idée bien précise de la vie affairée du 17e siècle dans les environs sauvages de la forêt.

A deux milles à l'est du centre de la province et à 85 milles au nord-ouest de Toronto, le fort se trouve dans une région explorée et habitée par les Européens, cinq ans avant l'expédition des pèlerins du Mayflower.

Il s'élève à l'ombre du sanctuaire des martyrs jésuites, l'église catholique St-Joseph, aux deux clochers, qui attire des milliers de visiteurs chaque année.

Il n'est pas loin de l'endroit où le découvreur Samuel de Champlain débarqua en 1615, à l'époque ou Montréal n'était qu'un petit poste de deux huttes, et New York, une localité agricole hollandaise de 30 à 40 huttes.

La paix qui existe à Fort Ste-Marie, de nos jours, contraste beaucoup avec le règne de terreur qui y sévissait il y a trois cents ans, lorsque les jésuites y furent torturés et mis à mort à cause de leur foi inébranlable. Mais on y retrouve plusieurs vestiges des derniers jours d'horreur des premiers colonisateurs et missionnaires.

La palissade de 16 pieds de hauteur qui entoure le village nous rappelle ces jours. On y voit également une porte secrète donnant sur un tunnel qui conduit à l'extérieur pour permettre de s'enfuir en cas d'attaque.

Fort brûlé

Cette porte ne servit jamais. Les jésuites eux-mêmes brûlèrent le fort en 1649 — soit 10 ans après sa construction — au moment où les farouches Iroquois approchaient après avoir pratiquement annihilé la fière nation huronne.

Déjà décimés par la famine et la maladie, seuls quelques Hurons restaient de ce peuple de plus de 30,000 âmes dont l'amitié avait été recherchée par Champlain, 33 ans auparavant.

Ces derniers et le reste des Français se retirèrent dans l'île Chrétienne de la baie Georgienne pour construire le 2e Fort Ste-Marie.

C'est là, après un hiver de famine, ainsi que de tortures et de boucheries infligées par les Iroquois, que les jésuites abandonnèrent la Huronie pour s'enfuir avec une poignée de survivants hurons, au printempo de 1650.

Les huits martyrs jésuites d'Amérique du Nord périrent non loin de cet endroit. Cinq furent martyrisés à quelques milles de Ste-Marie, et les autres à Auriesville, près d'Albany, dans l'Etat de New York, où des religieuses possèdent un sanctuaire.

La reconstruction de Ste-Marie est la première étape d'un programme historique de plusieurs millions de dollars du gouvernement de l'Ontario. Connue sous le nom de programme de Huronie, l'entreprise pourvolera également à la reconstruction de l'établissement naval et militaire de Fort Penetanguishene.

Le traité d'amitié Paris-Bonn doit être "vivifié", dit Adenauer

COLOGNE — "Je n'ai qu'un souhait à formuler auprès du gouvernement français: je voudrais qu'il informe plus souvent l'opinion publique française et allemande sur ce qu'il fait et sur ce qu'il a l'intention de faire", a déclaré le Dr Conrad Adenauer, dans une interview accordée au studio de langue française du "Deutschland-Funk" à Cologne.

Le Dr Adenauer a estimé que le traité d'amitié franco-allemand devrait être "vivifié" de part et d'autre. "Ce traité est considéré chez nous, par la nouvelle génération, comme quelque chose d'important quoi qu'en pense la presse. L'Allemagne et la France doivent maintenant coopérer étroitement, pour récolter les fruits de ce traité", a souligné l'ancien chef du gouvernement fédéral.

Après avoir estimé que la crise actuelle du Marché commun serait rapidement réglée, l'ancien chancelier a rappelé quelles avaient été les grandes lignes de sa politique.

"L'Allemagne battue avait à choisir entre l'Est et l'Ouest ou à rester neutre. J'ai choisi les liens étroits avec l'Occident et la majorité du peuple allemand m'a suivi."

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour école indienne, Nord-ouest Ontario. Années primaires. Environ 25 enfants. Salaires du Département indien en plus allocation du nord. Marié ou célibataire. Résidence meublée et confortable. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 438, Red Lake, Ont. Téléphone: 474.** 12-703-T.F.

L'ECOLE GRENIER No 1446

demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 8-622-T.F.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-NORBERT

Demande une institutrice en musique à temps partiel (un jour ou plus par semaine), commençant en septembre prochain. **S'adresser à Gabriel Cloutier, C.P. 310, St-Norbert, Man. Tél.: 284-0905.** 19-865-T.F.

ON DEMANDE

Pour école du village de Richer no 1026, 3 institutrices bilingues qualifiées pour enseigner le français et l'anglais aux années 1, 2, 3 et 5 et 6. Une des institutrices doit pouvoir enseigner la méthode Cuisenaire. S'adresser à: M. Antoine Chaput, **sec.-trés., Richer, Man.** 14-742-T.F.

ON DEMANDE

Pour école secondaire de Gravelbourg, les instituteurs ou institutrices suivants:

a) Un professeur pour physique (PSSC ou traditionnelle) et biologie;

b) Un professeur pour dactylographie;

c) Un professeur pour 7e année.

Salaire suivant l'échelle. **S'adresser à M. A.-H. Lepage, sec.,-trés. Tél.: 647-2301, C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 19-846-21C.

UNE INVITATION POUR M. LESAGE

TRAIL, C.-B. — La Chambre de commerce de Trail a invité le premier ministre Lesage à rendre visite à Kootenay.

L'invitation a reçu l'approbation enthousiaste du maire, M. Joe Palyga. Le premier ministre québécois s'arrêterait à Kootenay au cours de sa tournée en Colombie-Britannique à l'automne.

Le président de la Chambre, M. Bruce Winsby, dans une lettre au premier ministre, dit que les citoyens de Trail sont extrêmement fiers "de ce que vous avez à offrir à l'intérieur de la Colombie-Britannique".

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., part pour l'Université de Louvain, Belgique

(Suite de la première page)

manger sont dotées d'un système d'air climatisé. Et tout est prévu pour favoriser les retraites conjugales, dont le Père Lafrenière se fera l'apôtre convaincu.

Toujours est-il que le Père va prêcher toutes les retraites (chaque fin de semaine, août excepté, et souvent durant la semaine) de mai 1963 à juillet 1965. Pourtant il trouve encore le temps de multiplier les conférences sur une multitude de sujets d'actualité, s'adressant à tous les groupements: Ligue des Femmes Catholiques, Parents et Maitres, Serra Clubs, etc. Ses sujets préférés: éducation sexuelle des enfants par les parents, contrôle des naissances et "explosion" de la population, influence du clergé et responsabilités des laïcs, sainteté du laïc dans le monde des affaires, vocations sacerdotales et religieuses. Encore ici le Père "Journaliste" sait obtenir une forte publicité dans les grands quotidiens de la métropole ontarienne, pour sa maison de retraites et pour ses messages évangéliques.

Troisième carrière

Maintenant il se dirige vers l'Université de Louvain, en Belgique, où il s'inscrira à l'Institut des Sciences sexologiques et familiales, dans le but d'approfondir encore davantage les dimensions chrétiennes du couple humain et le mystère du mariage dans l'histoire du salut. De telles études s'avèrent plus que jamais nécessaires, en raison même de la complexité qu'affronte, de nos jours, le couple chrétien. Non seulement au moment de la préparation au mariage, mais à toutes les phases d'une éducation à l'amour enveloppant la vie entière. Or, depuis quelques années, les chercheurs sérieux se font de plus en plus nombreux dans cette sphère. Et c'est ainsi qu'une nouvelle science est née, combinant les données de la médecine, de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie, de la morale, du droit, de la pastorale, concernant les problèmes de la famille et du couple humain en général. L'Institut de Louvain est le premier du genre.

Avant son départ, le Père Lafrenière a accepté de répondre à quelques questions que lui posa un confrère "journaliste". Voici, sans prétention aucune, le résumé de ses réponses:

Le fait français à Toronto

Patriote, le Père Lafrenière a scruté sans cesse l'immense Ville Reine pour y découvrir "le fait français". Avec quelque résultat, dit-il avec un fin sourire. Car même si les Canadiens français ne sont que 50,000 au maximum sur un total de 1,700,000, population du Grand-Toronto, ils possèdent déjà quelques institutions: une paroisse entièrement française, une école séparée (1ère à 8e année inclusivement) rattachée à cette paroisse du Sacré-Coeur, une école secondaire privée (9e à 13e année) qui ne reçoit aucun subside gouvernemental, un journal "L'Alouette" qui parait irrégulièrement, un poste de radio (CJBC, Radio-Canada) qui diffuse tous ses programmes exclusivement en français, l'Alliance Française, et d'autres organisations (scolaires ou autres) dans la banlieue immédiate de Toronto. C'est bien peu, conclut le Père Lafrenière.

Mais il faut ajouter immédiatement certains faits qui s'imposent à l'attention: par exemple, l'incroyable sympathie de la presse anglo-saxonne envers la survivance française en Ontario et dans le reste du pays. C'est vrai que les nouvelles à provenance du Québec ou du Canada français sont souvent tronquées ou fausses, mais les "éditoriaux" sont parfois de haute qualité canadienne et prouvent que certains grands esprits connaissent présentement à Toronto un changement d'optique susceptible de produire de bons fruits.

Ce qui est vrai des éditorialistes, vaut aussi de personnages influents en d'autres domaines. C'est ainsi qu'avant deux ans on enseignera le "français oral" de la 1ère à la 13e année dans les écoles publiques du Toronto métropolitain. En disant ceci, le Père Lafrenière ne peut s'empêcher de souligner délicatement un grave problème (que connaissent des parents canadiens-français de Saskatoon!): "Souhaitons que les écoles séparées catholiques emboitent aussi le pas".

Les causes de tels changements dans la mentalité ontarienne? Tout d'abord, bien entendu, il faut dire que l'agitation qui transforme actuellement le Québec exerce une influence au moins indirecte sur les esprits ontariens, mais, affirme le Père Lafrenière, la largeur de vue du premier ministre Robarts et de certains autres personnages politiques joue un rôle absolument irréversible. C'est pourquoi l'Etat ontarien est plus que jamais prêt à reconnaitre la nécessité de créer des classes bilingues partout où la population de langue française est suffisante pour justifier une telle mesure.

Religion ou culture

Naturellement, en Ontario comme dans le reste du Canada français, les Canadiens français se demandent avec anxiété si l'heure n'est pas venue de porter la lutte, non en faveur de l'école catholique ou séparée, mais au profit d'écoles françaises. En un mot, faut-il demeurer fidèles à la tradition et chercher de nouveau, d'accord avec l'élément catholique d'expression anglaise, à défendre coûte que coûte l'école catholique (et française), ou ne serait-il pas plus avantageux pour les Franco-ontariens d'organiser des écoles secondaires françaises? Cette dernière solution serait particulièrement alléchante, du fait qu'il deviendrait dès lors possible de réclamer les octrois gouvernementaux, au niveau secondaire.

Ce problème est encore à l'étude, dit le Père Lafrenière. Il faut de toute évidence que les catholiques d'expression anglaise en saisissent tout le sérieux et y apportent eux-mêmes des principes de solution satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, continue le Père, le petit groupe des Canadiens français de la région de Toronto manifeste une vitalité religieuse remarquable. Déjà minorité au sein de la population, ils sont aussi minorité (50,000) parmi les 580,000 catholiques de l'archidiocèse qui sont de toutes les origines: Britanniques et Irlandais, Italiens, Allemands, Polonais, Slovènes, etc. Pourtant, à la maison de retraites fermées de Port Credit plus de 25 pour cent des retraitants ont été, de septembre 1963 à juillet 1964, de langue française. Chaque fois que j'ai organisé des retraites conjugales "de langue française", la maison s'est remplie à pleine capacité, affirme le Père Lafrenière. Il est particulièrement fier de citer ces chiffres.

Thème des retraites

Dès son arrivée à Toronto, le Père Lafrenière fut accueilli avec grande sympathie par tous les catholiques, qu'ils soient d'origine française ou anglaise, polonaise, allemande, etc. En bon journaliste, il obtint "bonne presse" auprès des excellents rédacteurs des pages religieuses du Toronto Star (400,000 copies par jour), du Telegram, etc., pour le plus grand bien du mouvement des retraites fermées.

Donc, chaque fin de semaine, souvent durant la semaine, de mai 1963 à juillet 1965, le Père prêcha plus de 100 retraites comprenant, chacune, neuf sermons et un carrefour. En d'autres mots, il prêcha à lui seul toutes les retraites de langue française et de langue anglaise, tandis que les retraites en langues étrangères étaient prêchées par des prêtres d'origine polonaise, allemande, ou autres. A remarquer, dit le Père, qu'à la maison "Marie, Reine des Apôtres" chaque prédicateur s'efforça toujours d'adapter sa prédication au groupe particulier qui se trouvait devant lui, car "on ne prêche pas de la même manière à un Canadien français, à un Canadien irlandais, à un Canadien polonais. Le thème général peut rester le même, mais, selon l'esprit même de l'Eglise, une adaptation s'impose nécessairement. On n'écrit pas son sermon en anglais pour le traduire ensuite en français, ou vice versa. Il faut penser un sermon dans la langue de ceux à qui il est destiné."

Le thème général, c'est la sanctification du laïc par sa vocation de laïc, non par l'introduction de coutumes monastiques propres aux ordres religieux. La vocation de laïc, qui consiste à vivre pleinement le message du Christ dans le monde profane, n'est en rien inférieure à la vocation religieuse ou sacerdotale. Elle est tout simplement d'un autre ordre quant aux moyens à prendre pour atteindre une seule et même fin, la sainteté. C'est en ce sens, conclut le Père Lafrenière, qu'un prédicateur de retraites fermées peut aider ses retraitants à vivre cet "aggiornamento" dont a tant parlé S. S. le pape Jean XXIII dès les débuts du Concile Vatican II. "Hélas! Que de crimes on a commis et commet sous prétexte d'aggiornamento!", conclut le Père avec énergie.

Foyer et vocation

Donc, parlant à des laïcs, le prédicateur sait trouver dans leur vie propre tous les éléments d'une saine et véritable sanctification. Il sait tout particulièrement indiquer aux époux et aux parents comment ils peuvent et doivent vivre de la vie sacramentelle du mariage, s'aimer chrétiennement comme époux, aimer et éduquer chrétiennement leurs enfants. C'est en aborbant ce domaine de l'éducation des enfants que le Père Lafrenière, à la demande même de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Toronto, abordait la question des vocations qui naissent nécessairement au sein du foyer.

Car, n'est-ce pas le rôle primordial d'une maison de retraites fermées d'aider les parents catholiques à comprendre jusque là leur rôle d'éducateurs, de donneurs de vie chétienne? Le prédicateur cherchait donc à faire saisir aux parents retraitants qu'ils sont les instruments de Dieu dans le développement des vocations, que c'est à eux, comme pères et mères, non aux prêtres, que revient en priorité la responsabilité de créer au foyer le climat favorable à l'éclosion du germe de la vocation.

On a vu plus haut que le Père Lafrenière complétait son enseignement aux laïcs en dehors de la maison de retraites, par de multiples conférences sur les sujets de la plus haute actualité. La presse quotidienne accorda toujours une attention spéciale à ces conférences (deux conférences par semaines de septembre 1964 à juin 1965, soit plus d'une centaine). Pas surprenant que chaque fois la salle fut remplie à capacité. Ajoutons que le conférencier recevait ensuite de nombreux appels téléphoniques ou des lettres d'auditeurs réclamant de plus amples explications.

Le séparatisme

Mais revenons aux questions "nationales", qui intéressent toujours les journalistes et le public. A ce propos, dit le Père Lafrenière, il y a lieu de répéter qu'en Ontario on ne prend plus le séparatisme au sérieux. En d'autres mots, les gens intelligents, qui sont en très grand nombre tout de même, ne s'inquiètent pas outre mesure du tapage causé par une infime minorité de Québécois, mais ils voient quand même le problème à solutionner: une reconnaissance complète du fait français en Ontario. Le gouvernement de Toronto y voit de fait par des gestes concrets, gestes de plus en plus significatifs et de plus en plus nombreux.

Tout de même, il reste regrettable que l'agitation morbide en faveur des séparatistes ait un temps occupé le devant de la scène, car en certains milieux ontariens cela a empêché, ou retardé, plutôt qu'aidé la cause franco-ontarienne. C'est le prix payé aujourd'hui parce que, malheureusement, certains esprits ont accordé trop de publicité aux Chaput, aux Bourgault . . . comme d'autres esprits oublient facilement qu'aucun problème ne peut être solutionné en faisant abstraction du "milieu" concret, c'est-à-dire que le fait français en Amérique du Nord, au Canada, en Ontario, ne peut entièrement copier la réalité française en France ou en Europe.

Et puis, ajoute finement le Père Lafrenière, il est temps qu'on comprenne que le fait français en Ontario ou ailleurs au pays ne peut indéfiniment être compliqué par l'intervention indue de séparatistes trop souvent noyautés par le marxisme de Parti-Pris, de patriotes "ojicistes", ou d'étrangers de même acabit. Qu'on imite l'exemple du ministère québécois des Affaires culturelles qui, par son service d'outre-frontières, sait respecter l'autonomie de chaque minorité vivant en d'autres provinces du Canada!

Profondément impressionné

Ici au Manitoba, continue le Père Lafrenière, je suis certain que le groupe français va survivre . . . avec les modifications que lui impose son milieu: nécessité d'un parfait bilinguisme, acceptation de pertes occasionnelles, ajustements constants aux nouvelles situations, etc. Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire qu'en 1965, si un Franco-manitobain n'apprend pas bien sa langue, c'est sa faute à lui, non au gouvernement.

Après une absence de quelques années, revenant sur le champ de bataille où il lutta avec tant d'énergie avec les J.-A. Marion, les Bruns, les Durocher, etc., le Père se dit profondément impressionné par "la réalisation de nos ambitions d'antan", c'est-à-dire par le fait que désormais on peut enseigner du français de la 1ère à la 12e année. Nous avons lutté pour arracher des "parcelles", mais c'est beaucoup plus que cela qu'on a enfin obtenu. Même les manuels scolaires sont gratuits maintenant. "Je ne comprends vraiment pas le pessimisme de certaines gens. Si on manque le bateau, c'est de notre faute. Avouons-le tout simplement, au lieu de chercher ailleurs des boucs émissaires".

La Liberté et le Patriote

Chaque lundi matin, à Toronto, le Père Lafrenière s'attardait à lire "son" journal. Déjà au courant par expérience personnelle (pendant 16 ans) de tous les aspects, publics ou secrets, de la vie franco-manitobaine, il savourait telle nouvelle, tel éditorial, telle mise au point. Loin de sa province, il n'aimait que davantage la saveur des nombreuses chroniques paroissiales "dont la publication doit absolument continuer, coûte que coûte, car ces chroniques font toucher du doigt, dans le détail, la vraie vitalité d'une minorité".

Vraiment, dit le Père, je n'ai pas honte, mais au contraire je suis plus fier que jamais de "mon" hebdomadaire. Il a déjà été proclamé trois fois "le meilleur hebdomadaire du Canada français" par l'Association nationale des hebdos du pays, et "je suis convaincu qu'il mérite toujours ce titre" si l'on prend en considération les circonstances ou le milieu où il est publié, le coût de production d'un journal français dans l'Ouest, etc.

Et puis, en ces heures où l'on parle tant de la collaboration entre prêtres et laïcs, je crois que La Liberté et le Patriote donne l'exemple sur une grande échelle. Chaque semaine, n'y a-t-il pas jusqu'à 150 laïcs qui apportent leur contribution pour les chroniques paroissiales, les nouvelles, les "feature stories", la chronique sportive, et maints autres articles? Aucun autre journal du pays ne peut se vanter d'une aussi forte contribution "laïque", conclut le Père Lafrenière avec conviction.

Ce journal, lu à Toronto, donc avec la vision qui s'enrichit du fait de la distance, n'est pas un journal religieux dans le sens qu'on donne à ce mot en certains milieux ecclésiastiques, et encore moins une annale pieuse. C'est bel et bien l'expression d'un peuple qui est catholique et français, qui se débat comme minorité dans un milieu "écrasant"; c'est le moyen de communication d'une paroisse à l'autre, même d'une province à l'autre; c'est le lieu de rencontre de tous les problèmes (scolaire, économique, politique, etc.) où la discussion se termine par des solutions ou au moins des principes de solution.

Vers Louvain

"Je m'en vais maintenant à Louvain, où j'espère bien recevoir 'mon' journal chaque semaine, jusqu'à mon retour ici où, j'en suis certain, d'autres tâches apostoliques m'attendent. Mais, tout en étudiant les graves problèmes du mariage et de la famille, je me ferai un plaisir de consacrer certains de mes loisirs à la rédaction d'articles pour La Liberté et le Patriote. Les laïcs y collaborent en grand nombre, mais je sais qu'ils m'accepteront parmi eux. Merci."

Ça bouge dans l'Ouest

Les propos énergiques du premier ministre Lesage sur le sort des minorités françaises, lors de son dernier voyage dans l'Ouest, ne sont pas tombés dans l'oreille des sourds. Ils venaient d'ailleurs à point dans l'examen de conscience auquel se livrent actuellement tous les Canadiens qui se soucient de l'avenir du pays.

En effet, le gouvernement de la Saskatchewan vient d'annoncer la création d'une commission spéciale qui est chargée d'étudier le problème de l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan. Il s'agit de savoir, non seulement si le français doit être enseigné comme une matière au programme, mais si le français peut être utilisé comme langue d'enseignement. A l'heure actuelle, les écoles de la Saskatchewan peuvent enseigner le français une heure par jour et en utilisant le français comme langue d'enseignement. Toutes les autres matières doivent être enseignées en anglais.

En plus d'inventorier la situation présente de l'enseignement du français dans la province, la commission envisagera les aspects historiques, constitutionnels et juridiques de l'usage du français comme langue d'enseignement.

Cette initiative porte la marque du présent premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, dont les efforts de bilinguisme étaient remarquables lorsqu'il siégeait à Ottawa. Et M. Thatcher est demeuré un ami personnel du premier ministre québécois . . . ce qui ne nuit point, même sur le plan des grandes politiques.

L. PARE.
(L'Action, Québec)

ST-BONIFACE – CKSB – ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Quinze minutes avec . . .
9.30—Pour nos malades
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.30—Par monts et par vaux
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Sur quatre roues
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le septième jour
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Valses de toujours
2.15—Entretiens-chansons
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.30—Lisons pour les intimes
7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz du Canada
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—Une littérature en question
9.30—Théâtre d'Europe
11.00—Les enfants de la balle

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Place publique
9.30—Concert de Londres
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique d'Amérique Latine

MERCREDI

4.30—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Chansons d'amour
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.00—Les classiques français
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.00—Une demi-heure avec . . .

VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Brassens et les Troubadours
8.30—Revue musicale
9.30—Concert d'été de Québec
10.00—Chorales
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Aventures
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Avant-première
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Le décès accidentel de Mme R. Courcelles jette la consternation dans la paroisse de Ste-Agathe

STE-AGATHE — L'accident d'auto, qui a coûté la vie à Mme Raphaël Courcelles et qui a blessé plusieurs de ses enfants à la première heure du jour du dimanche 15 août, a jeté la consternation dans la paroisse. On s'est porté en foule à la salle paroissiale mardi soir pour rendre un dernier hommage à l'estimée défunte, prier pour le repos de son âme et offrir des condoléances à sa famille.

Le service fut chanté le mercredi 18 août, à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale, au milieu d'une nombreuse assistance. M. l'abbé A. Couture, curé, officiait, assisté des RR. PP. I. Blanchette et D. Kerbrack, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au choeur: les RR. PP. Martial Caron et Ludger Guy, S.J., et Albert Joyal, O.M.I. Dans la nef il y avait bonne représentation de la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et deux nièces de la défunte représentaient celle des Oblates du S.-C. et de M.-I.

Au choeur de chant, habilement dirigé par M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, on remarquait M. l'abbé J.-L. Caron, curé d'Aubigny, des frères des Clercs de St-Viateur d'Otterburne, quelques membres féminins de la chorale de St-Malo et de Ste-Agathe. Mme M.-Thérèse Fenez touchait l'orgue.

Les porteurs furent six neveux de la défunte, MM. Albert, André, Gérard et Rosaire Courcelles, René, Clément et Gérald Landry. La quête fut faite par Mmes Ernest et Léon Courcelles, ses belle-soeur et nièce. L'inhumation se fit au cimetière local.

Un groupe de dames de la paroisse s'étaient organisées pour servir le dîner à la famille et à leurs nombreux parents à la salle paroissiale après les funérailles.

Mme R. Courcelles, née Jeanne St-Onge, le 11 octobre 1904, était la fille aînée de feu M. et Mme Ernest St-Onge, d'Aubigny. Elle se maria à M. R. Courcelles le 23 février 1927 et fut une bonne mère de famille de Ste-Agathe. Avec son mari, elle éleva 11 enfants qu'elle laisse dans le deuil: Annette, Emilienne (Mme Léonard Robidoux), d'Otterburne, Gérard, Marcel, Lionel, Lucien, Carmelle, René, Jean-Paul, Michel et Fernande, tous encore à la maison; quatre frères, Gérard, de St-Vital, Gabriel, Paul et Ange-Marie, de St-Boniface; quatre soeurs, Mmes Geneviève Durand, de St-Norbert, Anna Landry et Germaine Avanthay, de St-Boniface, et Isabelle Clément, d'Aubigny.

Remerciements

M. Raphaël Courcelles et sa famille ont été profondément touchés des témoignages de sympathie à leur égard à l'occasion de leur grande épreuve. Les offrandes de messes et autres prières pour leur chère défunte, ainsi que l'aide bénévole qu'on leur a accordée, ont été fort appréciées et c'est du fond du coeur qu'ils disent à tous un gros merci. Ils demandent à Dieu de récompenser l'aimable charité de chacun.

Visiteuses

Les Rév Srs Agnès-Marie et Marie-Angèle, (Agnès et Angéline Courcelles), M.O., venaient assister aux funérailles de leur tante.

Sr Agnès-Marie, de St-Isidor, Alta, depuis ces dernières années, a eu son obédience pour Transcona. Elle passa le reste de la semaine chez ses parents, M. et Mme Pacifique Courcelles, où Sr M.-Angèle, aux études à la maison Mère de St-Boniface, est venue la rejoindre pour la fin de semaine. A l'occasion il y eut grande réunion familiale.

Accueil chaleureux

A M. et Mme Robert Lemoine et à leur famille, de St-Alphonse, un merci sincère pour l'accueil chaleureux qu'ils ont accordé à toute la parenté de cette localité qui est allée les visiter le dimanche 15 août. Ce fut une réunion familiale dont on se souviendra longtemps.

Mariage Lemoine-Lewes

A l'occasion du mariage de leur fils, Gabriel, à Mlle Francine Lewes, le samedi 21 août, M. et Mme Maurice Lemoine et leurs enfants, M. et Mme Albert Dorge, Marie et Pierre se rendaient à Ottawa pour l'heureuse circonstance.

Mariage Péloquin-Breton

Le samedi 21 août, à 10 h .30 a.m., M. Paul-Emile Péloquin unissait sa destinée à celle de Mlle Hélène Breton, à St-Malo. Après la cérémonie religieuse, M. et Mme Robert Hamonic (soeur aînée de la mariée) recevaient à un dîner intime M. l'abbé D. Roy, curé, les mariés, leurs parents et leurs frères et soeurs.

Les nouveaux mariés partirent dans l'après-midi pour un petit voyage aux Etats-Unis. A leur retour ils s'installeront définitivement dans la jolie maison qu'ils se sont acquis à proximité de l'école de St-Malo où les deux enseigneront.

M. et Mme Albert Péloquin et leurs enfants ont été enchantés de faire connaissance avec l'aimable famille de leur nouvelle belle-fille et belle-soeur et remercient beaucoup la famille R. Hamonic pour le bienveillant accueil qu'ils ont reçu.

Réunion

M. Pierre Courcelles prenait l'avion le dimanche soir 22 août pour Calgary, Alta, afin d'assister à une importante réunion des agents de la compagnie "International Harvester".

Baptême

Le 8 août: Carole-Marilyn, fille de M. et Mme Donat Alarie, née le 30 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Pronovost, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt et complet rétablissement aux blessés de l'accident Courcelles: à Michel et Fernande, ébranlés mais rentrés peu après au domicile; à Annette revenue de l'hôpital samedi dernier; à Marcel qu'on attend bientôt et surtout à Carmelle qui paraît avoir le plus de difficulté à se remettre.

Va-et-vient

Mlle Pauline Robert est en vacances d'un mois chez ses parents; elle reprendra la dernière année de son cours d'infirmière à Portage-la-Prairie le 12 septembre.

En fin de semaine dernière M. et Mme Aimé Robert et leurs deux filles, Pauline et Patricia, sont allés à Clear Lake, Ste-Rose et Laurier. Pauline est restée pour une visite un peu plus prolongée chez ses oncle et tante, M. et Mme Louis Tardiff, à Ste-Rose.

Laurier

Mariage Lambert-Beyak

Le samedi 21 août, en l'église paroissiale, eut lieu le mariage de Mlle Phyllis Beyak, de Winnipegosis, à M. Wilfrid Lambert, de Laurier. MM. Wayne Lambert et Lionel Gamache, Mlles Lorraine Chuayk et Carol Korcil servaient comme témoins.

Après la cérémonie religieuse, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à Winnipegosis pour le souper et la réception.

Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Çà et là

M. et Mme Jean-Léon Desjardins, de Michel, C.-B., passent présentement quelques semaines à Laurier.

Mme Paul Bouchard, accompagnée de sa mère, Mme Marie Caelarec, visite parents et amis à New Westminster, C.-B.

Mlle Annette Bouchard, de Gagnon, P.Q., a fait une courte visite à Laurier.

MM. et Mmes Paul et Alexandre Délaurier visitaient M. et Mme Tarcisse Délaurier, de Calgary.

C'est avec regret qu'on apprend le malheureux accident survenu à M. Etienne Dheilly qui se fractura une hanche. Ce malade, âgé de 89 ans, est hospitalisé à Ste-Rose-du-Lac.

St-Pierre

Décès de M. L. Lambert

M. Ludger Lambert est décédé le 18 août à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 84 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Pierre, le vendredi 20 août, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. Lambert naquit à Grand-Mère, P.Q., le 25 février 1881 et résida au Manitoba pendant 80 ans. Son épouse, Léopoldine, le précéda dans la tombe en 1929.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Charles, de Ste-Rita, François, de Transcona, Edmond, Victor et Ludger, tous de St-Boniface; quatre filles, Mmes E. Tytgat (Marguerite), de St-Boniface, E. Massicotte (Eugénie), de St-Pierre, M. Hrankowski (Agnès), de Brandon, et F. Bérard (Cécile), d'Edmonton; 32 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; quatre frères, Joseph, Louizon, Raoul et Henri, tous de St-Pierre, et une soeur, la Rév. Sr Marie-Palemore, S.N.-J.M., de St-Boniface.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Institut Collégial (filles)

Un autre terme scolaire débutera bientôt, mais, pour celles qui ont terminé leur 12e année, cela comprend une nouvelle école, une nouvelle vie.

Tout en leur souhaitant bonne chance, on pense à celles qui méritent des félicitations, telles que Mlle Anita Rochon, qui obtint 94% aux examens de français de l'Association d'Education, gagnante du prix provincial; Mlle Claire Pilotte, qui obtint 93%; Mlles Jeannette Turenne et Evelyn Raffard, qui excellèrent en mathématiques en remportant les brillantes notes de 99%.

Mlle Anita Rochon prendra le cours d'infirmière à l'hôpital général St-Boniface. Mlles Raffard, Turenne et Pilotte iront à l'université.

Si possible — pour autant qu'il dépend de vous — vivez en paix avec tout le monde. (Rom 12, 18)

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 22 août, eut lieu la soirée de bingo. Voici la liste des gagnants: le gros lot de $450, Mlle Gay Bouderlique, de Manitou, en 53 numéros; prix de $10, Mmes Ernest Jarnouin, Victor Ferrand, V. Van De Spiegle, Napoléon Faucher, Jean-Baptiste Pantel, Roger Pantel et Raymond Yarjau, Mlle Lilianne Lejeune, MM. Maxime Durand et Alban Magne; prix de $5, Mme Antoine Chabbert et Marcel Lejeune, Mme Buster Switzer, de Carman, M. Robert Labossière, de St-Léon, MM. Roger Delorme et Buster Switzer, de Carman, M. George Punton, de Rathwell, et M. Maxime Durand. Les prix d'entrée furent attribués à MM. Joseph Bosc et Jean Durand.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 5 septembre, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $350.

Baseball

Félicitations à l'équipe de baseball "Comets" pour avoir remporté le 4e prix au tournoi de St-Jean-Baptiste, le dimanche 22 août.

Ste-Amélie

Le mardi 10 août Mme Ed. Denis et Réal eurent la visite de M. Tom Crabbe, de la Nouvelle-Ecosse, et d'un ami, de Neepawa.

Mme Joe Corbel a passé une couple de jours chez M. et Mme R. Montsion à Ochre River, récemment.

M. Adélard Verhaeghe, de St-Boniface, est venu chez ses parents pour la fin de semaine du 13 août et ramena son épouse Yvette, leurs fillettes Darlene et Karen, lesquelles avaient passé deux semaines en promenade.

M. et Mme Gilbert Vandenbosch, de Winnipeg, étaient aussi chez leurs parents pour la fin de semaine du 13 août.

M. et Mme Maurice Gendron et leur fillette visitaient M. et Mme Fred Pinette durant la semaine du 10 août; laissant la petite aux soins des grands-parents, ils sont allés passer une semaine à Flin Flon.

Mlle Liliane Pinette, de Toronto, ayant passé une semaine chez ses parents, est retournée à Winnipeg où elle prendra un emploi.

M. et Mme Lucien Sutherland, et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, arrivèrent le 13 août pour assister au mariage de leur nièce, Diane Morin, à M. Edouard Ladéroute. Ils ont aussi rendu visite à leur parenté de Ste-Rose et Ste-Amélie.

Etaient aussi présents au mariage Ladéroute-Morin: M. et Mme Antoine Leperre, de Waterhen, M. et Mme Raoul Callewaert, de Dryden, Ont., M. H. Grandbois, de Winnipeg, qui passa la fin de semaine à Ste-Amélie, Mme J. Labelle, d'Uranium City, Mlle Pauline Laferrière, MM. Henri Laferrière et Arthur Chartier, de St-Lazare;

La Rév. Sr M.-Jean d'Avila, M.O., accompagnée de cinq autres religieuses, ont rendu visite à M. l'abbé André Gervais, curé., et aux religieuses du couvent.

M. le curé, accompagné des jeunes Chevaliers de l'Autel: Camille et Denis Pinette, Réal Denis, Ernest et René Gagnon, Ronald et Terry Vandenbosch, qui servent la messe sur semaine, est allé passer la semaine du 9 août à Manipogo Beach.

Mme Ludger Soucy est revenue chez-elle après avoir été hospitalisée durant une semaine à Ste-Rose-du-Lac.

M. Ed. Denis, Adélard et René, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 14 août avec leur famille.

M. Gilbert L'Heureux était aussi chez-lui pour cette fin de semaine.

Mlle Gisèle Pinette est revenue chez-elle après un congé d'un mois à St-Boniface.

Mme Berthe Denis et Réal ainsi que Mme Andy Morisseau et sa fillette, Alvina, ont rendu visite à M. et Mme Noël Ramsay, de Langruth.

M. et Mme R. Callewaert et leur famille sont retournés à Dryden le jeudi matin 19 août après avoir passé deux semaines et demie à visiter leur parenté.

Le mercredi soir 11 août, M. et Mme Roméo Knockoert, de Ste-Rose, organisaient un shower en l'honneur de Mlle Diane Morin et Edouard Ladéroute dont le mariage eut lieu le 14 août à Ste-Rose. Une bourse leur fut offerte. Les deux ont aimablement remercié les parents et amis qui leur avaient fait cette surprise.

M. Arthur Gagnon, qui a suivi un cours d'été à St-Boniface, est maintenant de retour chez lui.

MM. Louis Verhaeghe et Albert Corbel travaillent à Flin Flon depuis le commencement d'août.

M. Lucien Soucy, employé à Le Pas, est venu chez lui pour la fin de semaine du 21 août.

M. Albert Fraser, de St-Boniface, accompagné d'une amie, rendait visite à M. et Mme Maurice Leperre et à Joan, le dimanche 22 août.

M. et Mme Lucien Béasse et leur famille, de Détroit, rendaient visite à M. et Mme J.-L. Corbel durant la semaine du 18 août.

M. et Mme J.-L. Corbel ont eu la visite de M. Adrien Clément, de Thompson, de Mme P. Morin et sa famille, ainsi que de la parenté de Churchill.

M. et Mme J.-Léon Desjardins et leur fille, Janie, de Michel, C.-B., rendaient visite à MM. et Mmes G. Casavant et J.-L. Corbel durant la semaine du 12 août.

M. et Mme J.-L. Corbel et G. Casavant ont eu la visite de M. et Mme Wilbrod Verrier, de La Broquerie, de la famille Alphonse Verrier, de St-Norbert, ainsi que de Mmes Albina Pelland et Oscar Rivard, de St-Pierre.

M. et Mme Pevel Pamsay, de Langruth, accompagnés de Mme Jean Piché et sa fille, de Dryden, Ont., ont visité de la parenté le dimanche 15 août.

MM. Emile Verhaeghe, E.-Denis, Eugène L'Heureux et Lucien Pinette ont passé la fin de semaine du 22 août avec leur famille.

M. et Mme Lévis Grandbois, Stella et Evelyn se sont rendus à Poule d'Eau, Man., le dimanche 22 août, pour rendre visite à M. et Mme Antoine Leperre et leurs petits.

Un grand merci à M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier du diocèse de Winnipeg, qui célébra la messe dimanche dernier, remplaçant M. l'abbé A. Gervais qui s'est absenté pour une dizaine de jours. Mme Halpin accompagnait son fils.



Plus de 200 parents et amis se sont rendus à Aubigny le 8 août dernier pour assister à la messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Pierre Gagné, curé, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Denis Kenny (ci-dessus), de St-Norbert. A l'issue de la cérémonie liturgique, tous se groupaient à la salle paroissiale pour y rencontrer les jubilaires et leur offrir félicitations et voeux de bonheur. Les jubilaires étaient alors entourés de leurs six enfants: Maurice, d'Ottawa, Blanche (Mme A. Jutras), de Letellier, Louis, de St-Norbert, Jeannette (Mme B. Collins), de St. James, Gertrude (Mme E. Bauche), de St-Boniface, et Denise (Mme G. Rémillard), de St-Norbert, ainsi que de leurs 11 petits-enfants. La famille remercie très sincèrement tous ceux et celles qui sont venus célébrer avec elle ce jubilé d'or.

Les jeunes "copains" de St-Pierre sont plus que jamais "dans l'vent"

ST-PIERRE-JOLYS — Les jeunes gars et filles de la paroisse et de la région sont "dans l'vent" plus que jamais, cet été. Ils ne manquent ni d'initiative ni de "pep". C'est pourquoi ils se sont groupés eux-mêmes, donnant à leur organisation qui n'en est pas une, un nom bien significatif, "Le Copain".

Or, samedi soir dernier, "Le Copain", qui tenait une autre soirée vivante dans le fenil de la grange de M. René Préfontaine, recevait de nombreux invités: 40 jeunes étudiants québécois des régionales de Lanaudière (région de Joliette) et de la Mauricie (Grand'Mère, Shawinigan, etc.), accompagnés de jeunes de langue anglaise qui les hébergent chez eux à Winnipeg grâce au programme d'échange interprovincial d'étudiants du "Comité du Centenaire de la Confédération"; MM. Martin Rheault, industriel de Shawinigan, chaperon des étudiants québécois, et David Hewlit, de Winnipeg, jeune coordonnateur au Manitoba du programme du Centenaire; et quelques membres du clergé venus de Winnipeg, St-Norbert, etc., ainsi que le R. F. Onil Dépôt, C.S.V., d'Otterburne. (M. Jean Banville, de St-Pierre, avait accepté d'être le photographe de "La Liberté et le Patriote". Ses photos paraîtront la semaine prochaine.)

Pour les recevoir, plus de cent jeunes étaient venus de St-Pierre, St-Malo, Otterburne, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Boniface, Dufrost, etc. Mlle Lise Préfontaine lança la soirée en souhaitant la bienvenue à tous, puis elle invita Mlle Annette Hébert, présidente des "Copains", et son père, M. René Préfontaine, hôte de cette jeunesse enthousiaste, à exprimer brièvement les remerciements d'usage et à "créer" l'atmosphère de cette soirée remarquable.

"Les Arcadiens", groupe de collégiens de St-Boniface qui s'y connaissent en musique "moderne" susceptible de plaire aux goûts de la jeunesse actuelle, lancèrent les premières notes endiablées . . . qui, peu à peu, attirèrent tous les jeunes sur la piste de danse. Bruit et enthousiasme, rien ne manqua. La soirée se termina par un goûter composé de "chiens chauds", d'épis de blé d'Inde, de liqueurs douces.

Mentionnons que le comité de décoration, dirigé par M. Gilbert Turenne, avait une fois de plus démontré les talents artistiques de ses membres. Surtout, les affiches qui indiquaient dans le village la route vers la "grange" démontraient une originalité de bon aloi. Et l'intérieur de la "salle" était décoré de façon toute remarquable, créant une atmosphère d'amitié et d'hospitalité. Félicitations aux responsables.

Le règlement

"Le Copain", c'est donc le nom de l'organisme créé par les jeunes eux-mêmes en juin dernier, afin, selon leurs propres mots, "de profiter de nos vacances au maximum, d'une façon chrétienne et française". C'est le fruit de leur initiative. Eux-mêmes ont aussi préparé les points du règlement, dont voici les grandes lignes:

Les réunions commencent à 8 h. 30 p.m. et se terminent à minuit, précises; les boissons alcooliques sont totalement exclues; pendant les réunions, les copains sont sur les lieux, et les autos restent vides dans la cour; un tel n'est plus copain, si ses parents se plaignent au sujet de son arrivée en retard à la maison, de sa conduite générale, etc.; un adulte "chaperon" assistera à chaque réunion; les réunions se terminent toujours par la prière en commun; tout dommage au mobilier sera payable par le responsable, non par le club; on ne fume pas dans le grenier de la grange, lieu habituel des rencontres, grâce à la générosité de M. et Mme René Préfontaine qui aiment la jeunesse d'aujourd'hui et ont confiance en elle; pour être copain, il faut avoir au moins 15 ans... et avoir du "pep".

Les responsables sont: l'arbitre, qui préside les réunions; le trésorier qui est responsable de la caisse; le secrétaire, qui rédige les "minutes" de chaque réunion; l'assistant-secrétaire; le "bouncer" qui voit à ce que tous paient leurs dûs. Ces dûs sont: $1.00 par année; 10c par réunion avec carte de membre; 25c sans carte de membre.

Un village progressif

Pendant que les jeunes s'amusent sainement, les "adultes" travaillent à leur préparer un village toujours plus attrayant. Il importe à ce propos de mettre en relief, une fois de plus, certains projets d'envergure qui ont été réalisés récemment ou qui sont en voie de l'être, grâce au travail du conseil du village de St-Pierre, de la Chambre de Commerce, etc.

Au cours d'une interview, M. Fernand Lavergne, maire depuis 4 ans, a expliqué par exemple ce que le village veut accomplir comme "projet du Centenaire" pour offrir à sa jeunesse un Centre Récréatif susceptible de servir douze mois par année. Il s'agit de doter la patinoire d'un système complet de glace artificielle, avec plancher pavé d'une tuyauterie souterraine, etc. Ainsi les joueurs de gouret, les amateurs de curling, les patineurs pourraient s'en donner à coeur joie tout l'hiver, mais aussi, durant les autres mois de l'année, les joueurs de badmington, de tennis, de ballon-panier, etc. De plus, le village posséderait ainsi une salle supplémentaire pour les expositions locales ou régionales, pour certaines soirées sociales, pour les amateurs de patins à roulettes.

Pour faire ces transformations on aura naturellement besoin d'argent, mais la collaboration du village et de la municipalité de Salaberry, ainsi que des gouvernements fédéral et provincial, est assurée pleinement. Et il semble déjà certain qu'on disposera bientôt, grâce à certains octrois et au fruit de "la taxe du Centenaire", des quelques milliers de dollars requis.

En parlant de Centenaire, ajoutons que les "roulettes historiques" que le gouvernement fédéral fera circuler à travers tout le pays passeront toute une journée en 1967 dans le village de St-Pierre-Jolys, ainsi qu'à Morris et Steinbach, pour ne citer que des villages de la région immédiate. Ces 7 ou 8 roulottes offriront à leurs visiteurs les fruits d'une véritable exposition ambulante, où toute est prévu pour assurer une connaissance quasi complète de l'histoire si riche et si variée de notre pays.

On pense aux vieillards

A St-Pierre on pense au bien-être des jeunes, sans oublier pour autant les vieillards. C'est pourquoi les membres de la Chambre de Commerce, sous l'active présidence de M. Luc Dandenault, ont déjà entrepris des démarches pour la construction éventuelle d'un foyer pour personnes âgées au centre même du village.

Plusieurs réunions ont eu lieu déjà pour étudier à fond la question. Et M. W.-J. Noyes, directeur provincial spécialement chargé, au département du Bien-être, de s'occuper des constructions de loyers à prix modique pour vieillards, est venu trois fois déjà renseigner la population. Les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes gardent un excellent souvenir de ce fonctionnaire compétent et affable, et ceux de St-Pierre l'estiment autant, car ses trois visites furent extrêmement fructueuses.

Donc, le village de St-Pierre va de l'avant. Son passé récent est d'ailleurs garant du succès des entreprises actuelles. Le village n'offre-t-il pas à sa population un système d'égout moderne, l'installation du gaz dont profitent tant de foyers, etc.? Et le détournement du "creek" Joubert (appelé autrefois du nom de rivière la Fourche) libérera les villageois du sud de toute inquiétude aux printemps prochains.

Vive St-Pierre-Jolys!

Accord sur l'inspection des viandes au Manitoba

OTTAWA — Les petits abattoirs du Manitoba seront dorénavant admissibles au service fédéral d'inspection des viandes à la suite d'une entente conclue entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le ministère provincial de la Santé du Manitoba. La nouvelle a été communiquée le 13 août par le ministre de l'Agriculture, l'hon. H. Hays.

Le Manitoba devient donc la première province à conclure pareil accord en vertu duquel les vétérinaires fédéraux feront l'inspection d'abattoirs provinciaux non impliqués dans le commerce iterprovincial ou international des viandes.

Il s'agit de l'expansion des services fournis en conformité avec la Loi sur l'inspection des viandes au Canada dans les établissements plus grands du pays qui acheminent leurs produits vers d'autres provinces ou vers les marchés d'exportation.

Le présent service d'inspection est étendu selon une base volontaire. On compte au Manitoba environ 35 abattoirs locaux nouvellement admissibles à la surveillance fédérale.

L'inspection fédérale est autorisée en vertu de la Loi sur la santé publique du Manitoba. La Loi renferme des règlements qui prévoient l'octroi de permis à ces abattoirs locaux et leur inspection régulière.

Les frais de service seront recouvrés par l'intermédiaire de la province à raison de $1.00 par unité inspectée.

L'application du programme fédéral au Manitoba comporte un service d'inspection totale, y compris l'examen avant et après l'abattage, afin d'assurer la vente de viandes exemptes de maladie, l'application des normes d'hygiène reconnues, le rejet et l'emploi à d'autres fins de toute viande condamnée, ainsi que l'observance de la Loi sur l'abattage sans cruauté des animaux destinés à l'alimentation humaine.

Les viandes et produits des viandes inspectés porteront l'estampille "Canada Approuvé" bien que non admissibles pour la vente à l'extérieur de la province en cause.

Un Comité des normes, formé de représentants fédéraux et provinciaux, a été nommé pour modifier les exigences actuelles en même temps que pour s'assurer que les établissements d'abattage se conformeront aux clauses stipulées par l'entente.

Le District Scolaire Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435

Avis de vente par Soumissions

Des soumissions seront acceptées par le bureau des commissaires, District Scolaire Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, pour l'achat de trois acres de terrain avec puits et maison d'école 22' x 42' et annexe 10' x 20' avec électricité, fournaise à l'huile et réservoir de 200 gallons, étable 16' x 24'. Situé sur chemin de gravier à trois milles au sud-est du village d'Isle-de-Chênes.

Soumissions marquées et scellées acceptées jusqu'à midi le 7 septembre 1965; la plus haute ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Achille Trudeau, sec.-trés.,
Isle-de-Chênes, Man.

Tél.: Lorette 589

Village de St-Claude
Règlement No 28-65
Avis public de votation

On fait savoir par les présentes que le Règlement no 28/65 du Village de St-Claude (dont une copie déposée dans les classeurs du Bureau municipal du Village peut être examinée par toute personne intéressée) a été soumis au Conseil du Village, après une première et une deuxième lecture fut adopté par le Conseil, soumis et approuvé par le Ministère des Municipalités du Manitoba, sujet à l'approbation des contribuables qui ont droit de vote, selon les clauses de l'Acte municipal au temps et au lieu de votation ci-dessous mentionnés.

Le but du Règlement est d'autoriser le Village à emprunter la somme de $12,500.00 par la vente d'obligation en vue de payer la part du coût d'achat de terrain dans le Village et d'ériger ensuite sur ledit terrain un Centre récréatif comme projet du Centenaire, conjointement avec le Quartier 4 de la municipalité rurale de Grey, qui paiera sa part du coût du projet, soit la somme de $12,500.00.

Ce projet devra être financé sur une période de 20 ans, intérêts inclus, au coût de 5½% par année, par une taxe spéciale prélevée sur les propriétés du Village.

La date fixée pour la votation desdits électeurs qualifiés est le lundi 20 septembre 1965, à partir de 8 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, heure avancée.

L'endroit de la votation, la Patinoire du Village de St-Claude, Province du Manitoba.

Le maire du Village susmentionné sera au Bureau municipal de St-Claude à 2 heures de l'après-midi du 17e jour de septembre 1965 dans le but, si désiré, de désigner comme scrutateurs des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ledit Règlement, et d'autres personnes qui veulent s'y opposer. Ces personnes devront se présenter au bureau de votation pour être témoins du comptage des votes par le Président du Scrutin, avec un billet signé par le Maire.

Le 21 septembre 1965, le secrétaire du Village devra être au bureau municipal et annoncer le résultat du vote, pour et contre ledit Règlement no 28/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour du mois d'août 1965.

Géraldine Bonnefoy, secrétaire
du Village de St-Claude, Man.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	85.4	85.4	85.2	85.2	85.[illegible]
C.W. no 3	82.4	82.4	82.2	82.2	82.4
Fourrage no 1	81.4	81.4	81.2	81.2	81.[illegible]
Fourrage no 2	78.4	78.4	78.2	78.2	78.[illegible]
Fourrage no 3	75.4	75.4	75.2	75.2	75.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	135.2	135.2	135.2	135.2	135.[illegible]
C.W. no 3—6 rangs	133.2	133.2	133.2	133.2	133.[illegible]
Fourrage no 1	124.6	124.6	124.6	124.6	125.[illegible]
Fourrage no 2	123.6	123.6	123.6	123.6	124.[illegible]
Fourrage no 3	120.6	120.6	120.6	120.6	121.[illegible]
SEIGLE —					
C.W. no 2	123	122	122⅛	122⅝	124.4
C.W. no 3	119⅜	118⅜	118⅜	118⅞	120.[illegible]
C.W. 2 rej.	119.4	118.4	118⅝	119⅛	121
C.W. no 4	111.2	110.2	110.2	110.6	112¾
Ergot	104.2	103.2	103.2	103.6	105½
Sur voie net	123	122⅛	122⅛	122⅝	124.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	229.6	228	226.2	223.2	220.6
Janvier	225	224.2	221.6	218.2	216
Mars	225	224.6	222.4	218.4	216.2
AVOINE —					
Octobre	85.4	85⅜	85⅛	85.2	85.4
Décembre	84⅛	83⅝	83	83.4	84⅛
Mai	84	83.6	83⅜	84	84⅜
Juillet	84.4	84.4	84.2	84	84
ORGE —					
Octobre	128.2	128.2	128⅛	128⅛	128.6
Décembre	126.6	126⅜	126⅛	126.2	127⅜
Mai	127⅞	127⅝	127⅜	127.4	128⅛
Juillet	128.4	128.4	128.2	128	128
LIN —					
Octobre	311.4	309.4	308	307	305
Décembre	309⅛	306.2	305.2	304.4	301⅞
Mai	315⅜	311.6	311⅜	310	307⅞
Juillet	317⅛	312.2	312.2	311	308.6
SEIGLE —					
Octobre	125.2	124.2	124.2	124.6	125⅞
Décembre	125.2	124.4	124⅜	125	126.6
Mai	129⅜	129	129⅜	130.2	131.4
Juillet	132.2	132.2	131.6	131.4	131.4

(Pour la semaine du 16 au 20 août 1965)

Installation du nouveau curé de l'Assomption, à Transcona

TRANSCONA — Une cérémonie imposante s'est déroulée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, le mercredi soir 18 août, quand M. l'abbé Albéric St-Laurent fut installé nouveau curé de la paroisse.

Parmi les invités spéciaux, on remarquait Mgr Charles Empson, curé de St-Gérard, qui présida la cérémonie, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, MM. les abbés Bernard Bélanger, curé des Sts-Martyrs-Canadiens, Walter J. Szumski, curé de St. Joseph the Worker, et Roland Bélanger, curé de Ste-Marie, qui agissait comme cérémoniaire-commentateur. Quatre Chevaliers de Colomb du 4e degré montaient la garde d'honneur.



M. l'abbé Albéric St-Laurent, nouveau curé de l'Assomption

Après la lecture de la proclamation épiscopale, tous se mirent en procession, clercs-servants en tête, au chant du Veni Creator. Vint ensuite l'allocution de Mgr Empson qui rappela les débuts de la paroisse en 1910. "Le bon Dieu dans sa sagesse envoie toujours à chaque paroisse le prêtre qu'il lui faut. Les paroissiens doivent l'accepter comme l'envoyé de Dieu". Il souligna surtout le respect, l'amour, la foi que l'on doit avoir envers le curé. "Le prêtre a aussi des responsabilités: prêcher, diriger, enseigner. Le prêtre aussi est humain et ne pourra pas solutionner tous les problèmes. Le bon Dieu saura tout de même lui donner l'inspiration nécessaire". En terminant, Mgr Empson mentionna que la paroisse l'Assomption avait une place privilégiée parmi les paroisses du diocèse de St-Boniface.

Pour l'installation proprement dite, M. l'abbé St-Laurent fut conduit à l'autel, ouvrit le tabernacle, récita l'oraison de la patronne de la paroisse, Notre-Dame de l'Assomption, fut conduit aux fonts baptismaux, à la porte de l'église où l'on sonna la cloche, et enfin au confessionnal. De retour au choeur, il s'installa sur la chaise présidentielle. Puis, toutes ces fonctions terminées, il adressa la parole pour remercier invités et paroissiens venus assister à la cérémonie.

Il exprima particulièrement sa joie de venir prendre possession de la paroisse, surtout d'une si belle église construite au temps de son prédécesseur, M. l'abbé Henri Perron. Il fit aussi l'éloge des autres curés qui avaient préparé le terrain. "Je viens comme un inconnu, mais non en étranger. Je vais essayer de vous faire aimer le bon Dieu davantage. Devant les responsabilités, je ne me sens pas très fort. Le plus grand support moral du prêtre, c'est la famille sacredotale".

(Ces paroles d'humilité du nouveau curé ne font pas oublier, cependant, ses multiples expériences pastorales: comme vicaire et comme curé à Richer, South Junction, La Salle, Fannystelle, comme aumônier d'Action catholique, comme aumônier diocésain des mouvements coopératifs, etc.)

La cérémonie se termina par le chant du Te Deum, hymne d'action de grâces par excellence. Puis une réception organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, sous la direction de Mme A. Comeault, assistée de Mme A. Bédard, suivit dans la salle paroissiale décorée avec goût pour l'occasion. La table d'honneur ornée de fleurs naturelles et l'inscription "Bienvenue à l'Assomption" attiraient tout spécialement l'attention.

M. Guy de Margerie, maitre de cérémonies, sut tout de suite mettre les gens à l'aise. Il leur souhaita la plus cordiale bienvenue et assura le nouveau curé que "ses" paroissiens étaient prêts à l'épauler dans son apostolat paroissial. M. l'abbé St-Laurent présenta ensuite tous les prêtres présents, puis Mlle Hélène Blais lut une adresse au nouveau pasteur, au nom de tous les paroissiens, dont voici quelques mots bien significatifs: "Nous savons déjà, M. le curé, toute l'excellente renommée qui s'attache à votre nom comme organisateur, et nous remercions le ciel d'avoir confié à votre sollicitude la direction de notre paroisse toute heureuse de vous recevoir. Puisse le ciel vous faire rencontrer ici tout le bonheur et toutes les consolations que lui demandent nos voeux pour votre personne et pour votre saint ministère!".

M. l'abbé St-Laurent, tout ému, remercia les paroissiens pour l'adresse et la réception. Déjà il se montrait père et ami. Puis, pendant le goûter, il se rendit à chaque table pour rencontrer individuellement ses paroissiens nouvellement acquis.

A la table d'honneur, outre les membres du clergé, on remarquait les syndics, MM. Denis Lamoureux, Noël Proulx et Louis Lalonde, ainsi que des représentants des conseils des Chevaliers de Colomb des paroisses avoisinantes, entourant le grand chevalier Prosper Dandeneau. Quatre religieuses Oblates du S.-C. et de M.I. étaient présentes. Les jeunes demoiselles de la paroisse se distinguèrent en servant gentiment le thé.

La Broquerie

Mariage Gauthier-Boily

Le samedi 21 août, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé Félicien Juneau, curé, bénissait le mariage de Mlle Alice Boily, fille de M. et Mme Camille Boily, de La Broquerie, à M. Fernand Gauthier, fils de M. Théodore Gauthier, de Ross, Man. Les mariés étaient respectivement accompagnés de leur père. Fernand et Gilbert Boily, frères de la mariée, servaient à l'autel.

Durant la célébration de la messe, M. et Mme Laurent Dubé exécutèrent de très beaux chants. Mme Narcisse Fournier touchait l'orgue.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Claudette Gauthier, nièce du marié, Mlle Antoinette Boily, soeur de la mariée, et Mlle Colette Boily, cousine de la mariée. Les garçons d'honneur étaient M. Gilles Savard, ami des mariés. M. Roger Boisjoli, neveu du marié, et M. Benoit Boily, frère de la mariée.

Un souper, preparé par la mère la mariée, fut servi sous la direction de Mme Gisèle Langlois, cousine de la mariée, à l'arène de La Broquerie. M. Alexandre Allaire, oncle de la mariée, proposa le toast.

La soirée se clôtura à la salle de Lorette alors qu'une foule de parents et d'amis se rassemblaient pour fêter joyeusement les nouveaux époux et leur offrir leurs voeux de bonheur.

Félicitations toutes particulières à la mariée et à sa soeur Antoinette qui sont les deux premières garde-malades pratiquantes de la paroisse, la première se dévouant à l'hôpital Taché de St-Boniface la seconde à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

Les mariés sont partis pour un voyage de noces au Québec. Ils s'arrêteront à London, Ont., pour visiter leur tante, la Rév. Sr Véronique, au Monastère du Précieux-Sang. A leur retour ils demeureront à St-Boniface.

Va-et-vient

Mme Joseph Balcaen et M. et Mme Fernand Balcaen, de La Broquerie, ainsi que M. et Mme Hubert Balcaen, de St-Boniface, ont fait un voyage à Meyronne, Sask., où ils ont visité leurs parents et amis, tout particulièrement Mme Girardin, mère de Mme Joseph Balcaen.

Mlle Yvette Balcaen passait, dernièrement, quelques semaines en Saskatchewan où elle visita sa grand-mère, Mme Girardin, ses oncles, de Meyronne, de Ponteix et de Gravelbourg. Elle est actuellement de retour, accompagnée de sa cousine, Mlle Yvonne Girardin, de Ponteix.

Mme Yvonne Welle, de Bremerton, Washington, passa quelques jours chez sa cousine, Mme Edouard Taillefer, alors qu'elle visitait ses parents et amis. Elle était accompagnée de son père, M. Georges Lambert, de St-Boniface.

Mlle Thérèse Maurice, fêtée par ses amies

DUNREA — Le mardi soir, 17 août, à la demeure de M. et Mme Paul Boulet, un groupe joyeux d'une soixantaine de dames et de jeunes filles s'étaient donné rendez-vous pour fêter Mlle Thérèse Maurice à l'occasion de son mariage prochain.

Une courte adresse fut lue par Mlle Suzanne Parney puis un nombre imposant de cadeaux jolis et pratiques lui furent offerts comme gages d'amitié, avec souhaits appropriés.

De délicats corsages pour la maman, Mme Stéphane Maurice, la future épousée et ses soeurs, Marie-Louise et Suzanne avaient été offerts par la gentille hôtesse, Mme Paul Boulet.

La veillée se passa rapidement en jeux de société variés et se termina vers le minuit après un copieux goûter. L'héroïne de la fête sut remercier gentiment ses nombreuses amies pour ces démonstrations amicales, surtout Mme Paul Boulet, qui en était l'instigatrice.

Çà et là

Mlles Lumina et Alma Cyr, de Debden, Sask., revenant d'une tournée de quelques semaines dans la Gaspésie, visitèrent la parenté de Saint-Boniface, La Salle et St-Charles, et, en compagnie de leur frère, Wilfrid, qui était demeuré à La Salle, arrivèrent par autobus à Dunrea le dimanche soir 15 août, pensant causer une bonne surprise au personnel d'une certaine demeure connue . . . mais bernique!!! furent pris, qui croyait prendre! On en vit même des chandelles! Quels souvenirs! Ces chers visiteurs s'en retournaient vers Debden le mardi soir 17 août, allant prendre le train à Brandon, conduits par M. et Mme G. Boulet et quelques autres parents.

M. Alphonse Boulet, Mme Maria Loutant, M. et Mme Gérard Boulet et quelques-uns de leurs enfants se sont rendus à Montmarte, Sask., le vendredi 13 août, pour passer quelques jours chez M. et Mme Damien Perron.

On déplore le départ du personnel du couvent, y compris la chère soeur supérieure, Rév. Sr Jean-Berchmans, Sr. Marie-de-la-Garde et quelques autres que l'obédience envoie dans d'autres champs d'actions.

Tous les paroissiens avaient su apprécier leur entier dévouement et leur garderont un souvenir durable, avec l'espoir d'un retour dans les années à venir.

Sr St-René reviendra cependant après une année consacrée à des études approfondies, et des nouvelles recrues remplaceront les partantes. D'avance tous leur souhaitent la plus cordiale bienvenue.

Au cours des vacances on eut le bonheur de rencontrer au couvent local les RR. Mères François-Xavier et Marie-des-Neiges, ainsi que les Srs St-Henri et Ste-Cécile qui sont reparties en compagnie de Sr Marie-des-Sept-Douleurs.

Les familles Bisson et Aimé Boulet ont reçu avec bonheur, récemment, la visite des Soeurs Georgine et Anna Bisson, S.G.M., des missions d'Alberta, revenant d'un mois de retraite à Montréal.

Décès

Les familles Légaré et Lavoie se sont rendues à St-Vital, dernièrement, pour assister aux funérailles de Mme Hans Mueller, leur parente. A. M. et Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude, ainsi qu'à leur fils, sincères condoléances.

Mise au point

Sur la dernière chronique au sujet des noces d'or de M. et Mme P. Boulet on mentionnait les noms de tous leurs enfants comme demeurant à l'extérieur de cette localité; il aurait fallu lire que leurs fils, Adrien, Oliva et Paul demeurent dans cette localité, ce dernier résidant à la demeure paternelle.

Visiteurs

M. et Mme Firmin Bérard, de Lourdes, avec Mme Virginie Cadorette, de Somerset, sont venus rendre visite à MM. et Mmes Richard Rondeau et René Côté.

Le dimanche 15 août, M. et Mme Edmond Beaupré étaient heureux de recevoir leurs enfants et petits-enfants de plusieurs centres manitobains.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Ladéroute-Morin

Le samedi 14 août, en l'église paroissiale, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., vicaire, bénissait le mariage de M. Edouard Ladéroute, fils de M. et Mme Ephrem Ladéroute, à Mlle Diane Morin, fille de Mme Irène Morin et de feu Lionel Morin, tous de Ste-Rose-du-Lac.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Della Bonin et Jacqueline Morin, soeur de la mariée, étaient accompagnées de MM. Louis Boulbria et Bruce Waite.

Au cours de la cérémonie religieuse, Mme George Vandenbosch, tante de la mariée, interpréta plusieurs cantiques appropriés; Mme René Delveaux touchait l'orgue.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme E. Ladéroute établiront résidence à Ste-Rose-du-Lac.

St-Laurent

Çà et là

Trente et un jeunes, dont la plupart était de la localité, profitaient du passage de l'instructeur de la Croix-Rouge, M. Robert Derocher, de St-Boniface, pour participer au cours de natation qui se donnait à la plage "Interlake Resort". Parmi les participants on remarquait, Rita et Denise Gratton, Yvonne, Yvette et Yves Combot.

Mme Raymond Doiron et ses enfants, Suzanne et Gérard, accompagnés d'un petit ami, Edouard, de St-Boniface, sont venus passer une semaine chez M. et Mme Joe Boucher.

Mlle Simone Boucher est allée passer une semaine au camp du Club 4-H, à Gimli.

M. Pierre Cyr et ses enfants, de Winnipeg, sont venus passer une journée chez M. Louis Cyr.

Mme Robert Lambert et son garçon Gary, de Winnipeg, étaient en promenade chez M. et Mme Adrien Chatrand.

M. et Mme Edwin Lambert, de Le Pas, sont venus rendre visite à leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Thomas et Yves Lambert ainsi qu'à d'autre amis et parenté, MM. et Mmes Dan Devlin et Jules Buors.

M. et Mme Hervé De Laronde, de Port Credit Ont., rendaient visite aux familles Alex De Laronde, Laurie, et Jean-Paul Gareau, et à leurs mère et belle-mère, Mme Gareau et à d'autres amis.

La Rév. Sr Francine, de Notre-Dame-de-Lourdes, accompagnée de sa soeur, Mme F. Barre, de Winnipeg, rendaient visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Abgrael. Elles ont aussi rendu visite à MM. et Mmes Yves Kerbrat, Albert Com-bot et Jos. Fontaine.

Mlle Suzanne Langelier, de St-Pascal, P.Q., était en vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme Hervé Kerbrat lorsqu'elle apprit la nouvelle du décès de sa mère, Mme R. Langelier. Elle partit donc par avion, accompagnée de Mme H. Kerbrat et de Mlle Gabrielle Kerbrat, pour aller assister aux funérailles. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Edmond Verrier recevaient la visite de leurs garçon et bru, M. et Mme Joseph Verrier et leurs enfants, de Barrington Ill., E.-U

Aubigny

Mariage Touchette-Vermette

En l'église St-Maurice de Morris, le samedi 14 août, à 10 h. a.m., eut lieu mariage de Mlle Olive Vermette, fille de M. et Mme Ovila Vermette, à M. Denis Touchette, fils de Mme Célestine Touchette, d'Aubigny. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Raymond Roy, oncle du marié. M. l'abbé René Touchette, frère du marié, servait la messe. Mme Léonne Landry exécuta des cantiques appropriés.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de soie recouverte de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par un diadème. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claire et Yolande Vermette, soeurs de la mariée, portaient des robes identiques bleu pâle et tenaient des bouquets de roses blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Guy Lafond et Luc Vermette, frère de la mariée.

Les mères des mariés avaient choisi des toilettes bleues avec accessoires blancs.

Après la cérémonie religieuse, les gens des noces se rendirent à la salle paroissiale d'Aubigny où un savoureux repas fut servi par la pâtisserie Pelland. M. l'abbé Caron bénit la table. Le toast fut offert par M. Arthur Roy, parrain du marié, tandis que M. Noël Roy agissait comme maître de cérémonies.

MM. les abbés R. Roy et J.-L. Caron, à tour de rôle, prirent la parole pour formuler leurs voeux de bonheur aux nouveaux époux. M. l'abbé René Touchette offrit ses voeux au nom de la famille.

Dans l'après-midi, les mariés se rendirent visiter un frère de la mariée, hospitalisé à St-Boniface. Ils voulurent aussi rendre visite à la Rév. Sr Céline Vermette, S.G.M., ainsi qu'à la Rév. Sr René-Marie, F.d.l.C., soeur du marié.

Les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces à Vancouver. De retour ils demeureront à Whitefish Bay où tous les deux doivent enseigner.

Va-et-vient

M. et Mme Henri St-Onge sont revenus enchantés de leur voyage. Ils se sont rendus à l'île Vancouver et ils ont traversé à Seattle pour revenir par les Etats-Unis.

Naissance

Félicitations à M. et Mme René Vermette à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée le 25 juillet sous les noms de Gisèle-Suzanne-Marie. Les parrain et marraine furent M. et Mme Gilles Alarie, oncle et tante de l'enfant.

St-Jean-Baptiste

Départ

Le lundi 9 août, Mlle Solange Vermette quittait ses parents et amis pour entrée au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Montréal. Solange est la fille de M. et Mme Isidore Vermette.

Le samedi précédent, les amis de classe de Solange se réunirent à l'occasion d'une petite soirée organisée en son honneur; tous profitèrent de cette rencontre pour offrir leurs souhaits et féliciter l'héroïne.

L'appel Divin la désignait pour la vie religieuse et elle n'a pas hésité à y répondre.

Nous garderons toujours un bon souvenir de toi, Solange: surtout d'une fille qui voulait servir contiuellement, et c'est pourquoi lorsque le Seigneur t'a demandée à son service de façon tout spéciale, tu étais prête. Tu nous inspires beaucoup de courage et de confiance. Nous te souhaitons bonne chance.

Le Pas

Le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., s'est absenté pendant deux semaines pour faire sa retraite. A son retour le R. P. Chaput, O.M.I., s'est rendu à Beauval pour y faire aussi sa retraite, il est revenu la semaine dernière.

Le jeudi 29 juillet est décédé à l'hôpital St-Antoine, M. Alphonse Pelletier, âgé de 74 ans, après une courte maladie endurée chrétiennement. Les funérailles eurent lieu le mardi 3 août.

Mme Claire Turner, de Winnipeg, et Mme Bertha Leduc, d'Arborfield, Sask., sont venues visiter leur père, M. Philippe Paullus, à la résidence St-Paul.

M. et Mme Don Zaharia et leurs trois fils, de Peace River, Alta, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Edmond Godin, pour quelques semaines; leur autre fille, Mme Gordon Russell, et son bébé, Terence, sont maintenant retournés à Prince George après avoir passé quelque temps parmi les leurs.

M. et Mme Edouard Ashley recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Alex Hawryluk, et leur famille, d'Edmonton.

M. et Mme Simon Arsenault recevaient la visite de parents et amis de St-Boniface, St-Norbert et St-Charles. Tous sont repartis enchantés de leur promenade.

Mme J. Labelle, accompagnée de son fils, Dennis, à visité ses fille et gendre, M. et Mme Gordon Johnstone, à Lynn Lake.

Mme Beaudry est revenue enchantée de son voyage d'un mois et demi passé parmi les siens. Elle assista à une très belle fête de famille à l'occasion du 30e anniversaire de mariage de ses fils et bru; M. et Mme Lionel Charbonneau, à Brandon. Elle se rendit aussi à Brooks, Alta, visiter sa petite-fille, Mme Stan Turner, fille de Lionel. Le 17 juillet, elle était à Carrot River, Sask., pour assister au mariage de sa petite-fille, Mlle Roberta Hutton.

Depuis son retour dans la localité elle s'est installée au Frontier Appartement où elle passera l'hiver.

Mme Dennis Lamb et sa famille sont allés passer quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Ed. Rogers, à Victoria Beach.

Mme Darcas Jackson, de Cutbank, Sask., est en promenade chez ses fille et gendre, M. et Mme Ernie Watts.

Etaient chez M. et Mme Szadiak durant la fin de semaine du 30 juillet: M. et Mme Andrew Piech, de Duparquet, P.Q., M. et Mme Nick Piech et leur famille, de Winnipeg; M. Jim Boyarchuk, de Gronlid, Sask., et M. et Mme Joe Kochan's, de Fort William.

M. et Mme Earl Harvey recevaient la visite de leurs frères et beaux-frères, MM. Ralph Harvey et Lee, de Neepawa.

Mlle Del Jolly, qui est de retour dans la localité, vient de terminer son cours d'infirmière à l'hôpital général de Winnipeg.

M. et Mme Dave Rusk recevaient la visite des parents du côté maternel; M. et Mme A. E. Yeo et leur fils, Philippe, de Regina, Sask.; Mme Grace Evans et sa petite-fille, Jo-Anne, de Penticton, C.-B.; M. et Mme Jake Pocket, de Snow Lake et M. et Mme Albert Yeo, de Flin Flon.

M. et Mme George Halliday recevaient la visite de M. et Mme Mel Thomas, de Iowa, E.-U.

Mmes Walter Lajambe et Lenter Lajambe et sa fille, Veronica, firent un séjour à Winnipeg où elles reçurent des soins médicaux. On leur souhaite un prompt rétablissement.

Mme Emma Atke est allée visiter sa mère et tous ses parents et amis à Winnipeg.

Sous l'Acte Municipal du Village de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

On fait savoir par les présentes que le Village de Ste-Anne a l'intention de construire, comme amélioration locale dans le District d'amélioration locale No 1, des prolongements au système d'égout sanitaire déjà existant ou en construction en-dedans dudit Village de Ste-Anne, lesdits prolongements étant plus spécialement décrits comme il suit:

Rue Perreault telle que ladite rue est indiquée sur un plan de la subdivision classé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme No 6828;

Toute cette partie du lot de rivière Cinquante-quatre de la Paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, ainsi que décrite sur un plan d'arpentage spécial de la partie de ladite Paroisse, enregistré au susdit Bureau comme No 3626, limitée comme suit: du côté ouest par une ligne tirée à l'ouest de, parallèle à et perpendiculairement distante de deux cent quatorze pieds de la limite Est dudit lot; du côté Est par la limite Ouest dudit lot Quinze tel qu'indiqué sur la plan No 3627; du côté Sud par la limite Nord du Chemin Dawson, tel que désigné sur ledit plan No 3626; et du côté Nord par une ligne tirée au nord de, parallèle à, et à une distance perpendiculaire de trois cent trente pieds de ladite limite Nord. Sujet aux réservations contenues dans l'Acte des Terres de la Couronne: ci-dessous mentionnées comme étant lesdits terrains.

Toute cette partie du lot de rivière Cinquante-quatre de la Paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, tel que décrit sur un plan enregistré au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme No 3626, située au Nord d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et à une distance perpendiculaire de trois cent trente pieds de la limite Nord du Chemin Dawson, tel qu'indiqué sur ledit plan No 3626, excepté:

premièrement: les cent-quatre-vingt-dix-huit pieds plus à l'Est formant une lisière perpendiculaire;

deuxièmement: les cent-cinquante pieds plus à l'Ouest formant une lisière perpendiculaire;

troisièmement: toute cette partie dudit lot située au nord de la limite Nord du terrain employé comme chemin public tel qu'indiqué sur un plan déposé au susdit Bureau, comme No 5403;

quatrièmement: toutes ces parties employées comme chemins publics tels qu'indiqués sur des plans déposés au susdit Bureau comme No 5403 et 7746;

cinquièmement: toute cette partie contenue en dedans des limites de l'arpentage, le plan duquel est classé au susdit Bureau comme No 7734; et

sixièmement: toute cette partie contenue en dedans des limites de l'arpentage, dont le plan est classé au susdit Bureau comme No 7070, sujet aux réservations et stipulations contenues dans l'Acte des Terres de la Couronne.

Et de plus on vous avise que le Village de Ste-Anne a l'intention de payer les frais desdits prolongements par des emprunts autorisés sous le Règlement No 15-64 du Village de Ste-Anne.

Le Village veut prélever une taxe sur les terrains en bordure de, ou attenant audit système d'égout, selon ledit Règlement No. 15-64 à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que définis à la subdivision 1 de la clause 692 de l'Acte municipal et possédant au moins la moitié de la valeur desdits terrains, selon le dernier rôle d'évaluation revisé de la Municipalité, ne présente une pétition au Conseil contre ce projet en dedans d'un mois de la première parution de cet avis.

Daté au Village de Ste-Anne, dans la Province du Manitoba, ce 25e jour de juillet 1965.

H.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier.

AVIS DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

VILLAGE DE ST-PIERRE

Règlement no 1965-4

Un règlement du Village de St-Pierre en vue d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans des limites du Village.

Considérant qu'il est judicieux d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans du Village de St-Pierre.

En foi de quoi le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé, décrète ce qui suit: —

1. **Titre:** Ce règlement sera connu comme "Règlement des permis pour roulottes".

2. **Définitions du Règlement:**

(a) "Village" signifie le Village de St-Pierre;

(b) "Période en cours" signifie le mois entier ou toute partie de n'importe quel mois durant lequel une roulotte est placée, établie, maintenue, utilisée ou occupée comme résidence, que les roues restent fixées ou non à ces véhicules;

(c) Le mot "Personne" inclut toute firme ou corporation;

(d) "Roulotte" signifie tout véhicule à moteur ou véhicule sans moteur tiré par une machine, et destiné à l'habitation, en tout ou en partie.

3. (a) Que personne ne peut placer, établir, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village sur les terrains appartenant à ce Village.

(b) Toute personne peut, moyennant le consentement écrit du propriétaire du terrain, ou sur son propre terrain, installer, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village, pourvu que chaque roulotte soit connectée au système d'égout du Village et que ladite connection soit faite aux frais du propriétaire sous la surveillance de l'inspecteur des égouts du Village.

(c) Toute personne, violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas cinquante ($50.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement de cette amende et des frais, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.

4. (a) Toute personne à qui s'applique la clause (b) de la section 3 pourra obtenir du Secrétaire du Village, un permis pour la période en cours et donc payer la somme de cinq ($5.00) dollars pour chaque roulotte, payable d'avance dès le premier jour de chaque période.

(b) Toute personne à qui s'applique la clause (a) de la section 4 devra payer d'avance, au Village, dès le premier jour de chaque période la somme de un ($1.00) dollar comme frais de service pour connecter la roulotte au système d'égout.

(c) Toute personne violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas vingt-cinq ($25.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.

1ère lecture: le 15 juillet 1965.
2e lecture: le 15 juillet 1965.
3e lecture: le 15 juillet 1965.

Fait et approuvé par le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé au Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 15e jour de juillet 1965 A.D.

F. Lavergne, maire.
Mme C. Bourgeois, secrétaire.

Vous êtes avisés que la copie ci-dessus est l'exacte reproduction du Règlement passé par le Conseil du Village de St-Pierre ce 15e jour de juillet 1965, et on fait savoir à tous que, quiconque désire faire annuler le Règlement ou l'une de ses parties, doit présenter sa requête en ce sens à un juge de la Cour du Banc de la Reine siégeant en audience, en-dedans des deux (2) semaines suivant la parution de cet avis, une fois la semaine durant trois semaines consécutives, dans le journal "La Liberté et le Patriote" ou alors il sera trop tard pour être entendu sur ce sujet.

Daté à St-Pierre, au Manitoba, ce 16e jour de juillet 1965 A.D.

Mme C. Bourgeois, secrétaire.







4 couples concélèbrent, à Dollard, leur 25e anniversaire de mariage

DOLLARD — Le samedi 14 août à 7 h. 30 p.m. en l'église Ste-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé A. Guénette, curé, célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion des 25 ans de vie conjugale de quatre couples d'une même famille, dont deux soeurs et deux frères, trois d'entre eux s'étant mariés à Dollard même.

Ce sont: M. et Mme Edouard Goulet (née M.-Claire Chorel, de Ponteix), M. et Mme Henri Goulet (née Béatrice Desautels, de Ponteix), M. et Mme Antonio Dufresne (née Irène Goulet), de Windsor, Ont., M. et Mme Albert Dufresne (née Thérèse Goulet), de Shaunawon. Ces deux derniers couples furent mariés le même jour.

A l'entrée, Mme A. Touquet chanta un Ave Maria. Après l'homélie, ce fut la rénovation des promesses de mariage, cérémonie touchante, alors que chaque couple à tour de rôle renouvelle les promesses d'il y a 25 ans. Ceci fut suivi d'un Te Deum dialogué. Les héros du jour eurent aussi le privilège de recevoir la communion sous les deux espèces.

Une soirée récréative eut lieu à la salle du village et les quatre registres inscrivirent au-delà de 100 invités chacun.

M. Floyd O'Toole agissait comme maître de cérémonies. Au goûter, les quatre couples ainsi que M. l'abbé Guénette prirent place à une table décorée de jolies fleurs naturelles, de quatre chandelles argentées et de deux gâteaux identiques à trois étages.

Quatre petites nièces, Diane Desautels, Rita et Adèle Goulet et Claudette Dufresne, présentèrent un cadeau également identique à chaque couple.

Tout le monde semblait se réjouir d'une si belle occasion pour revoir ses anciennes connaissances.

Assistaient à cette fête, plusieurs personnes de Calgary, Alta, St-Boniface, Man., Ponteix, Stoughton, Shaunavon et Windsor, Ont.

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Loiselle et leur fille, Dolorès, se rendaient dernièrement à Windsor, Ont., et dans la province de Québec pour deux semaines.

M. et Mme Wilfrid Masson, de Port Alberni, sont en visite chez M. Henri Masson.

Tous regrettent le départ de quatre bonnes familles canadiennes-françaises de Prud'homme: M. et Mme Laurier Lepage et leurs deux fils (M. Lepage sera principal à l'école de Bruno), M. et Mme Guy Masson et leurs deux enfants (M. Masson sera secrétaire à la Caisse Populaire d'Albertville), M. et Mme V. Letendre et leurs six enfants qui iront résider à Los Angeles, E.-U., ainsi que M. et Mme Maurice Marcotte et leurs trois enfants (M. Marcotte s'est acheté une ferme à St-Denis).

A tous bonheur et prosperité.

Etaient en visite dernièrement: chez M. D. Blain, M. et Mme G. Blondin et leur fils, Robert, de Hull, Ont; chez M. V. Grimard, M. et Mme J.-P. Grimard, ainsi que Mlle Linda Boulette (M. J.-P. Grimard ira enseigné à Fort John, Territoires du Nord-Ouest); chez M. L. Grimard, M. et Mme J. Grimard, de Maillardville, C.-B. (M. Lucien Grimard retourne avec eux pour un repos).

Mme Louis Bandet et ses trois enfants, de Battleford, ont rendu visite à leurs filles et soeurs, Mmes Jérôme Lafrenière et M. Prébusheski.

Gravelbourg

Mariage Allard-Ste-Marie

Le mercredi 21 juillet, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Meyronne, M. l'abbé Richard Larivière bénissait le mariage de Mlle Cécile Ste-Marie, fille de M. et Mme Paul Ste-Marie, de Meyronne, à M. Gaëtan Allard, fils de M. et Mme Emery Allard, de Gravelbourg.

La mariée au bras de son père portait une longue robe blanche en poult-de-soie garnie d'appliqués de rose. Son voile court était retenu par une couronne garnie de dentelle et de perles. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié, et un bouquet de glaïeuls. Les demoiselles d'honneur, Mlles Anita et Paula Ste-Marie, portaient des robes roses en poult-de-soie. Les garçons d'honneur étaient Claude et Norman Allard.

Il eut réception pour 125 invités à la salle de la Légion. M. Roland Pinsonneault était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces à Jasper et Banff, la mariée portait une robe blanche en dentelle. M. et Mme Allard résideront à Gravelbourg.

Mlle Hélène Fiset, de Vancouver, est venue passer une semaine chez sa soeur, Mme Emile Bertrand. De là, elle se rendait dans la province de Québec.

Mme Emilienne Weed, de New Westminster, C.-B., et ses deux filles, sont venues passer deux semaines à Gravelbourg et Laflèche chez la famille Emile Bertrand.

Radville

Décès de Mme E. Verot

Mme Eugène Verot, bien connue à Souris Valley, a rendu son âme à Dieu le 28 juillet, à l'âge de 87 ans et sept mois, au Sanatorium de Wapa Valley, E.-U.

Le service funèbre eut lieu en la chapelle Ingold à Fontana, E.-U. Le corps repose dans le lot familial du cimetière Mountain View à San Bernadino.

Les porteurs étaient MM. Eugène, Joseph, Marcel et Léon Cherpin et Denis Pirio, tous petits-fils de la défunte; et un arrière-petit-fils, Louis Cherpin.

Mme Verot naquit à Gingeaux, France. En 1905 M. et Mme Verot émigrèrent au Canada et s'installèrent sur une ferme à Souris Valley et là, ils élevèrent leur famille de six enfants. En 1944 ils vendirent leur ferme à leur gendre, M. A. Pirio et s'établirent définitivement à Fontanna, Calif. Par la suite ils vinrent en visite à Radville plusieurs fois, la dernière fois en 1960.

La défunte laisse dans le deuil: un fils, Marcel, de Souris Valley; et trois filles, Mme Louis Cherpin (Augustine), de Fontanna, Mme Antoine Pirio (Yvonne), de Souris Valley, et Mme Auguste Pirio (Solange), de St-Hélène, Calif.; 23 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1961 ainsi que deux fils, Alphonse et Louis, en 1913 et en 1935.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Pirio firent un voyage en voiture à Banff, et visitèrent plusieurs endroits historiques.

M. et Mme A. Granger, de Calgary, sont venus passer quelques semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme André L'Abbé.

M. et Mme A. Pirio, de Ste-Hélène, Calif, passèrent leurs vacances chez leurs frère et soeur, M. et Mme Antoine Pirio, de Souris Valley.

M. et Mme J. Périgny, de Laflèche, célèbrent leur jubilé d'argent

LAFLECHE — Le dimanche 15 août, les parents et amis de M. et Mme Joseph Périgny se réunissaient en la demeure de ces derniers pour marquer le 25e anniversaire de leur mariage. Les familles Jan et Périgny s'assemblèrent pour le repas du soir qui fut suivi d'une bonne veillée de l'ancien temps.

Au cours de la soirée, la petite Claudette, fille de M. et Mme Joseph Périgny, adressa aux jubilaires, en termes touchants, l'expression de voeux les plus sincères de la part de leurs enfants.

M. Alfred Jan, frère de la jubilaire, présenta au nom des familles Jan et Périgny, un service de vaisselle ainsi que plusieurs autres cadeaux et un gâteau confectionné par une des soeurs de la jubilaire et décoré par Mme Clara Soucy, soeur de M. Périgny.

Cette journée fut organisée par les deux filles des jubilaires, Dolorès et Jacqueline. Un album-souvenir, préparé par Mme Albert Desmarais, fut un vrai sujet de curiosité.

Décès de M. E. Roy

M. Edouard J. Roy s'éteignait le 9 août dernier en l'hôpital de Laflèche, à l'âge de 78 ans. Il était hospitalisé depuis le 6 juillet. Les funérailles ont eut lieu le 12 août en l'église Ste-Radegonde.

M. E. J. Roy naquit le 29 juillet 1887 à St-Sébastien d'Iberville, P.Q. Il épousait en 1916, Mlle Margaret Wilde, de Woodridge, Manitoba, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Meyronne, Sask. M. Roy acquérait un "Homestead" en avril 1908 à Meyronne. Il fut cultivateur jusqu'à sa retraite en 1960, alors qu'il fit l'acquisition d'une maison à Laflèche. M. Roy fut très actif dans les associations civiles et religieuses. Il se fit remarquer surtout dans l'organisation des écoles séparées de la province, et en particulier, l'école séparée de Meyronne. Son passe-temps favori était pour les chevaux de courses et il prit une part active dans l'établissement de l'Association des chevaux de courses du sud de la Saskatchewan. Plusieurs pionniers se rappelleront du "Pony Express" qu'il conduisait. Il fut aussi postillon local, au temps que Morse, Sask., était le poste commercial et dernière frontière du Sud de Moose Jaw.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme Lionel Brodeur (Cécile), d'Edmonton, Alta, et Mme Frédérick Singer (Alice), de Regina; deux fils, M. l'abbé Théodore B. Roy, curé de Frenchville, Sask., et Louis, de Meyronne, et huit petits-enfants. Une fille, Marcelle, le précédait dans la tombe en février 1951, ainsi qu'une soeur, Mlle Eugénie Roy, de St-Boniface, en mars 1963. Son frère, M. le juge Louis-Philippe Roy, de St-Boniface, mourut en 1965. Les autres survivants sont: un demi-frère, Louis-Laurent Béchard, de Sedley, trois demi-soeurs, Mmes Arthur Brosseau (Albina), de Laprairie, P.Q. et Omer Lussier (Claire), de Sedley, Sask., et Mlle Françoise Béchard, de Los Angeles, Californie.

Les funérailles furent chantées par le fils du défunt, l'abbé T. Roy, assisté de MM. les abbés A. Moquin, curé, et Maurice Minne, chancelier de Gravelbourg comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, donna l'homélie.

Etalent présents au choeur: Mgr Gérard Couture, curé de Ponteix, et Mgr J. A. Vachon, curé d'Assiniboia, MM. les abbés Lucien Pouliin, de Lisieux, Roger Ducharme, de Gravelbourg, Léo Gauvin, O.M.I, du collège de Gravelbourg. M. Henri Piché, dirigeait le chant. Mme Adrien Belcourt touchait l'orgue. M. l'abbé Bruno Adée, ancien curé de Meyronne, actuellement de Vanguard, présida à l'inhumation au cimetière de Meyronne. Les porteurs furent Peter Therens et Fred Rosenfelt, de Meyronne, Paul Laville, de Regina, Thomas Cyr, de Gravelbourg, Gérard Brisebois, de Kincaid, et Félix Tétreault, de Mélaval. Une garde d'honneur entourait le cercueil.

On remarquait parmi l'assistance, M. et Mme Omer Lussier, M. Louis Béchard et ses quatre fils, ainsi que MM. Paul-Antoine et Jérome Béchard, de Sedley; M. et Mme Jos. Girardin, M. et Mme M. Walbairn, M. et Mme Paul Laville, de Regina; Mlle Marguerite Brodeur, Lionel L.P. Brodeur, M. et Mme James Grocholski, d'Edmonton; M. et Mme Jos. Lemée, de Redvers; M. et Mme Ron. McLean, de Gravelbourg, ainsi que M. et Mme Adrien Brisebois et Aimé Brisebois, de Ferland.

Remerciements

La famille Roy désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors de leur récente épreuve. Un cordial merci aux dames de la Ligue, pour le bon repas servi en la salle paroissiale de Laflèche, et au clergé du diocèse de Gravelbourg pour leur inlassable service.

Correction

Il y a eut erreur dans la dernière chronique: ce n'est pas Mme Blanche Tougas, d'Indian Head, mais bien Mme Blanche Longeau qui était présente à la célébration en honneur de M. Mme Eugène Bachelu.

Va-et-vient

M. et Mme Alp. Toupin ont assisté à l'ouverture du nouveau bureau de la Caisse Populaire à Montmarte, tout en visitant leurs parenté et amis. Ensuite ils se sont rendus chez leurs fille et gendre, M. et Mme Wallace Besler, de Kipling.

MM. Raoul Palmier et Robert Lizée et leurs familles jouirent d'un séjour à Banff, Alta.

M. et Mme Jules Minne reconduisaient leurs petits-enfants à Glenavon, après un séjour de trois semaines.

M. et Mme Félix Tétreault recevaient leur mère, Mme Tétreault du foyer Youville de Gravelbourg, pour des vacances de quelques jours.

Mme Aline Aubin, de Trail, C.-B., a passé des vacances avec ses parents et amis.

Mme Hervieux, de Montréal, visitait de nombreux amis.

M. et Mme Joseph Spronken (Marie Rosy), de St-Boniface, passèrent des vacances chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Rosy.

Avis

La correspondante prie les lecteurs de bien vouloir la tenir au courant des nouvelles. Elle se fera un plaisir de les publier. Merci.

Mlle Rachelle Courchêne, de Duck Lake, épouse M. Ronald Fouillard, de St-Lazare

Le 9 août, dans l'église du St-Sacrement à Duck Lake, M. l'abbé Gilles Doucette, de Carrot River, cousin de la mariée, bénissait le mariage de Mlle Marie-Rachelle Courchêne, fille de M. et Mme Omer Courchêne, de Duck Lake, à M. Ronald-Philippe Fouillard, fils de M. et Mme Georges Fouillard, de St-Lazare, Man.

La marié fit son entrée au bras de son père, et se rendit à l'autel au bras de son fiancé. Elle était ravissante dans sa robe blanche de nylon organza, genre foureau, garnie d'appliqués de dentelle aux manches, encolure et bord de la robe. Son voile court était retenu par une jolie coiffure. Elle portait une croix en argent, cadeau du marié. Son bouquet était composé de roses.

Le cortège d'honneur comprenait MM. Claude et Richard Fouillard, cousin et frère du marié, et Mlles Janine et Anne-Marie Couhchêne, soeur et cousine de la mariée. La bouquetière était Cindy-Lou Brecknell, cousine de la mariée. Agissaient comme huissiers, MM. Lionel Chartier, de Regina, et Daniel Perret, de Duck Lake.

Les demoiselles d'honneur portaient de jolies robes courtes en nylon organza garni de tulle. Leurs coiffures étaient de petits voiles décorés de chrysanthèmes. Leurs bouquets étaient composés de chrysanthèmes blancs et jaunes.

M. Denis Fouillard, soliste, chanta l'Ave Maria et le Notre Père. Sa cousine, la Rév. Sr St-Benoit, de l'Académie de Prince-Albert, touchait l'orgue.

Une réception eut lieu dans la salle paroissiale de Duck Lake où un délicieux souper fut servi par les Dames de l'Autel. Mme Jo-Anne Oson s'occupa du régistre.

Un gâteau à trois étages ainsi que des chandeliers en forme de cygnes ornaient la table d'honneur.

Le maître de cérémonies était M. Omer Chartier, de St-Lazare, Man. M. l'abbé Roland Gaudet, nouveau curé de Duck Lake, porta le toast aux mariés.

Parmi les invités ont remarquait M. et Mme Jérome Tremblay, M. et Mme Robert Lemoine, M. Denis Fouillard, Marcianna, Debbie et Dolorès Fouillard, M. et Mme Georges Fouillard, de St-Boniface, Man.; Mme Cliff Olson, de Brandon, Man.; M. et Mme Cecil Adair et Lionel Chartier, de Regina; M. et Mme Jim Emslie, d'Edmonton, Alta; Mme Rachelle Ennis, de Calgary, Alta; M. et Mme Raymond Doucette, de Biggar; M. et Mme Alfred Courchêne, de Wakaw; M. et Mme André Courchêne, de Bjorkdale; Mme Albert Courchêne et M. et Mme George Kleine, de Debden; Mme Honora Archambault et ses filles Dolorès et Anne-Marie; M. et Mme Omer Archambault de Gravelbourg; M. et Mme Onil Loiselle et Mme Dick Brecknell, de Saskatoon; M. et Mme Stan Osolinsky, de Cudworth, et autres parents et amis, de Birch Hills, Alvena, St-Louis, Hcly, Domremy et St-Laurent.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Banff, Alta. Au départ, la mariée portait un costume rouge cerise, chapeau et accessoires blancs.

A leur retour, M. et Mme Ronald Fouillard demeureront à St-Lazare, Man.

Val Marie

Mariage Fafard-Côté

Le 17 juillet, en l'église Little Flower de Regina, M. l'abbé M. Fenrick bénissait le mariage de Mlle Claire-Juliette Côté, fille de M. et Mme Adelbert Côté, de Val Marie, à M. Edouard-Joseph Fafard, fils de M. et Mme Noël Fafard, de Tisdale.

MM. Ray Synk, Norbert Côté, frère de la mariée, Patrick Fafard, frère du marié, et Daniel Maxim agissaient comme garçons d'honneur.

Au bras de son père, la mariée portait une robe en poult-de-soie avec traine. Son voile était retenu par un diadème. Elle tenait un bouquet composé de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Jeanne Maxim, et les demoiselles d'honneur, Mlles Madeleine Côté, soeur de la mariée, Jeannine Fafard, soeur du marié, et Yvonne Mohr, portaient des robes en taffetas et chiffon roses et des bouquets d'oeillets blancs.

La bouquetiére, Louise Fafard, soeur du marié, avait une robe de même style que celles des demoiselles d'honneur et tenait un panier de fleurettes. Le page, Michael Williams, neveu de la mariée, tenait un coussin blanc sur lequel reposait les anneaux.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception fut donnée en la salle du Service Civil où M. Georges Hayes, beau-frère de la mariée, proposa le toast.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis et au Lac Louise, la mariée portait un manteau en chiffon sur une robe en poult-de-soie vert lime et accessoires beiges. Au retour, les nouveaux époux résideront à Regina.

Va-et-vient

M. et Mme J. Fyfe (Marie Tanter) et leurs deux enfants, de Lively, Ont., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme E. Tanter et Mme Anderson, ainsi que M. Jean Danzé, neveux de Mme Tanter et étudiant à l'Université de Toulouse, France. Ce jeune homme effectue présentement un voyage d'étude aux Etats-Unis et au Canada. Il se dit très heureux de ce voyage et espère y faire un autre séjour dans quelques années.

M. Raymond Anderson est de retour après avoir suivi un cours d'étude de six semaines à Edmonton, Alta.

M. l'abbé O. Lemay, curé, est de retour dans la paroisse après un séjour de six semaines chez ses parents.

Lac Marguerite

M. et Mme Antoine Platana, de Regina, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Peter Barrett, et leurs amis, M. et Mme Robert Longeau.

Storthoaks

Çà et là

Sincères félicitations à M. et Mme Alphonse Henrion à l'occasion de la naissance d'un fils.

M. et Mme Philippe Morgan (Jeannette Toupin) accompagnés de leur famille, de Bissett, Man., sont en visite chez leur frères Rodolphe et Désiré Toupin.

La Rév Sr Marie-du-Carmel (Regina Chicoine), M.O. d'Assiniboia, a rendu visite à ses soeurs, Mmes Henri Blérot et Jules Pierret, et à ses frères, Alfred, Wilfrid et Alcide Chicine, et à leurs familles.

M. le Dr Honorius Millette et son épouse, de Lestock, ont passé quelques jours chez leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Lionel Chicoine et leur famille, de Moose Jaw, sont en promenade chez leurs frères: André, Marcel, Emile et Raoul Chicoine.

La Rév. Sr Angéline, M.O., de Pelican Rapids, Man., a causé un grand plaisir à sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Thomas Dubois en venant les voir; puis Mme Dubois, avec ses deux enfants, accompagna la religieuse jusqu'à Courval, chez leur mère, Mme Croteau.

M. et Mme Edouard George, de Norwood, Man., étaient en promenade chez leur fils, M. l'abbé M George, au presbytère.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Alice Belva, hospitalisée à Redvers.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Euclide Bruneau, ses deux filles, Mme Armand Lalonde et Mlle Bérengère Bruneau, et sa soeur, Mme L'Armour, de Calgary, allèrent toutes ensemble passer leurs vacances à Montréal et autres endroits de la province de Québec pour y visiter des parents et amis.

M. et Mme Jean Langlois, de Sarnia, Ont., et M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Delphis Savoie, où toute la famille se réunit et aussi à Moose Jaw, chez leurs autres frères et soeurs.

M. et Mme Jean Champigny ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme René Fauchon, à Ferland, récemment; leur fils, Omer, qui était là depuis une couple de semaines revint chez lui avec ses parents.

Mlle Cécile Martin est allé suivre un cours de secrétaire à Regina.

M. et Mme Armand Piché, de Ponteix, accompagnés de leur fils, Raymond, P.B., de l'Afrique, et leur autre fils, Léo, ont visité la famille Desautel le dimanche 8 août.

Mlle Monique Boulianne, après avoir terminé ses trois années d'études comme infirmière à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina, passa une semaine de vacances ici, avant d'aller écrire ses examens finals.

Mme Marie Joyal a visité ses fille et gendre, M. et Mme Baker, à Lindberg, récemment.

M. et Mme Roméo Beausoleil, de Montréal, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léopold Sylvestre, et autres parents.

M. et Mme Emile Cayer et six de leurs enfants ainsi que leurs parents M. et Mme Dosilva Bruneau, tous de Toronto, sont venus récemment visiter Mme Louisa Cayer, mère de M. Emile Cayer, ses frères et soeurs, et d'autres parents.

M. Arthur Leduc eut dernièrement la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Tony Faust, et leurs trois filles, de Port Alberni, Vancouver Island, d'une nièce et son mari, M. et Mme Normand Simard, et leurs deux filles, de l'Ontario, ainsi que de M. et Mme Carl Chandler et leurs trois enfants, de Kamloops, C.-B.

M. et Mme Guy Boulianne, de Lebret, ont visité leur tante, Maura, qui prit la charge de leurs deux jeunes enfants afin que les parents prennent des vacances reposantes.

M. et Mme Roland Boulianne et leurs deux filles, d'Edmonton, passèrent une couple de jours chez leurs parents, M. et Mme François Rodrigue.

MM. et Mmes Paul et Gérard Lapaire ainsi que M. et Mme Emile Giraudier, allèrent à Swift Current le 17 juillet, assister au mariage d'une nièce, Mlle Karen Lapaire.

M. et Mme Ernest Sylvestre eurent la visite de leur fille religieuse, la Rév. Sr Valérie, F.d.l.C.

Mme Yvonne Solemka, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Albert Bilodeau, alors que sa soeur, Mme Sylvio Grégoire, de Montréal, était en promenade dans la localité.

M. Lucien Beaulac, de Debden, rendit visite à sa fiancée, Mlle Thérèse Piché, récemment.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, dernièrement.

Mme Gertrude Benoit passa trois semaines à visiter ses soeurs à Prud'homme et Jack Fish Lake; sa fille, Lois, suit un cours d'été et son fils, Donald, travaille à Fort St. John, C.-B.

M. Alphonse Lafrenière et sa fille, Lucille, ainsi que Mme Virginie Bourgeois, son fils, Georges, et M. Joseph-Octave Lafrenière, de Joliette, sont allés à Rolling Hills, Alta, y visiter une nièce, de là, il se rendirent à Banff.

Mme Clovis Beaudry fit un séjour à l'hôpital local, dernièrement, pour une brûlure au pied.

Mme Léona Beauchesne est revenue de l'hôpital de Regina, et M. Anatole Beausoleil de l'hôpital de Moose Jaw. Mme A. Lafrenière fut aussi patiente quelque temps à l'hôpital local.

Nouveau sénateur en Saskatchewan

OTTAWA — M. A. H. (Hammy) McDonald, ex-ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Thatcher (Saskatchewan) a été nommé sénateur vendredi dernier.

M. McDonald, âgé de 45 ans, est un ancien chef libéral de cette province. Il a résigné son poste de ministre et de député à la législature en mai dernier. Il fut élu pour la première fois à la législature en 1948. Réélu aux quatre élections suivantes, il fut choisi chef du parti en 1954. Il était premier ministre adjoint de la Saskatchewan lorsqu'il donna sa démission comme député.

Ne va pas oublier ces choses que tes yeux ont vues, ni les laisser, en aucun jour de ta vie, sortir de ton coeur. Enseigne-les au contraire à tes fils, et aux fils de tes fils. (Deut 4, 9)

Départ de bovins pour la France

OTTAWA — Vingt bovins Holstein du Canada ont quitté Toronto par avion, dans l'après-midi du 10 août, pour commencer une tournée de deux mois en France.

Le but de cette exposition itinérante est de familiariser les producteurs laitiers français avec les bovins laitiers du Canada, dans l'espoir de créer dans leur pays un marché pour les sujets d'élevage canadiens.

Le premier arrêt des bovins se fera à la station de quarantaine de Le Touquet où ils resteront deux semaines.

La tournée débutera officiellement à Amiens, le 1er septembre. Y assistera le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Harry Hays, et celui de la France, M. E. Pisani, y a été invité.

M. R. O. Biggs, 58 ans, de Dundas, en Ontario, a charge de l'exposition itinérante. L'assistent MM. Pierre Lambert, 21 ans, de Louiseville, P.Q., Lucien Domingue, 30 ans, de West Shefford, P.Q., et Charles Potvin, 38 ans, d'Alfred, Ontario.

Le troupeau sera exposé à Amiens, Leuilly-sous-Laon, Le Mans, Tours, Alençon, Metz, Charmoy et Grenoble. Les bovins seront vendus en France, en novembre.

Les vingt animaux qui seront mis en montre ont été choisis par l'Association canadienne des éleveurs de bovins Holstein et achetés par le mininstère de l'Agriculture du Canada. Le troupeau est formé de deux taureaux, cinq taures de deux ans et treize vaches.

Un pionnier de St-Front, M. A.-J. Picton, est décédé

ST-FRONT — La paroisse fut attristée d'apprendre la mort subite d'un pionnier de 72 ans, M. Alphonse J. Picton. Dans la matinée du 10 août, Mme Paul Moisan le trouva cloué au lit par une crise cardiaque: elle alerta aussitôt les voisins et ses deux neveux, MM. Louis-C. et Jean Picton qui, dans la voiture de M. Aurèle Dufault, conduisirent leur oncle à l'hôpital de Rose Valley où celui-ci reçut les derniers sacrements.

A 11 h. 55 p.m., M. Picton rendit son âme à Dieu; il est parti comme il avait vécu, sans faire de bruit. Il fut exposé dans sa petite maison du village de St-Front, où tous les paroissiens se firent un devoir de venir prier près de la dépouille mortelle.

Une grande foule d'amis et de parents offrirent leur dernier hommage au défunt en assistant à la grand-messe de Requiem qui fut chantée le 13 août à 10 h. a.m. par le R. P. U. Dubois, P.S.M. La chorale était sous la direction de la Rév. Mère Marie-Claire.

Les porteurs furent MM. Germain Henrion, Clément et Florian Montes, Paul Fortin, Paul Moisan et Benoit Beaudry. M. Julien Picton conduisait le deuil en portant la croix. M. Picton repose dans le lot familial au cimetière local.

Parmi l'assistance nombreuse on remarquait la parenté et les amis suivants venus de loin: M. et Mme Alcide Boire, Mme Orance Plamondon et trois de ses enfants, tous de Bellesite, Man., Joseph Picton, de Dundurne, M. et Mme D. Rocher, de St-Brieux, M. et Mme Emile Boire, Lucien Quessy, M. et Mme Gilles Chiasson, tous de Saskatoon.

La paroisse offre ses sincères condoléances à la famille et ses prières ferventes pour le repos de l'âme du regretté disparu.

M. Picton naquit le 5 juillet 1893 à Jarrier, Savoie, France. Il vint au Canada avec ses parents vers 1905 et s'établit à Haywood, Man. En 1922 il déménagea à St-Front, près de son frère, Jean-Pierre, et sa jeune famille; il fut instituteur pour les enfants des colons pendant plusieurs années, et continua sa carrière à Domrémy, Kermara et Telley, en Saskatchewan.

En 1944 il s'est retiré dans la petite maison qu'il fit construire dans le village de St-Front. Il fut secrétaire de l'école locale pendant plusieurs années, secrétaire de la cour à bestiaux, ainsi que de la compagnie locale du téléphone et du Wheat Pool; quiconque avait besoin d'un service pour une lettre à écrire, des formules d'impôt à remplir etc., trouvait toujours en M. Picton l'homme affable qui ne savait pas dire non; d'ailleurs rien ne lui faisait plus plaisir que d'être capable de rendre service à autrui.

Il laisse dans le deuil un frère, Camille Picton, de Haywood, Man., et une soeur, Mme Brigitte Tonier, de St-Boniface, Man., plusieurs neveux et nièces, entre autres, Mme Alcide Boire (Antoinette Picton) et Mme Orance Plamondon (Marie Picton), toutes deux, de Bellsite, Man., Louis-C. et Jean Picton, de St-Front.

Domremy

Mariage Grenier-Boutin

Le 7 août, Mlle Rose-Anne Boutin, fille de M. et Mme Jean-Marie Boutin, épousait M. Bernard Grenier, fils de M. et Mme Dom Léo Grenier, de Bellevue, dans l'église Ste-Jeanne d'Arc de Domremy. M. l'abbé J.-M. Boutin, frère de la mariée, bénissait leur union.

La mariée portait une robe de chiffon blanc garnie d'appliqués de dentelle. Mlles Denise Boutin, cousine de la mariée, Shirley et Elaine Grenier, nièces du marié, agissaient comme demoiselles d'honneur. Denise et Shirley portaient des robes identiques de chiffon rose tandis qu'Elaine portait une toilette couleur aqua. Les trois frères de la mariée, Alfred, Isidore et Bernard étaient garçons d'honneur.

Pour l'occasion, Mme Boutin portait un ensemble bleu turquoise et Mme Grenier un ensemble rose bois.

La réception eut lieu en la salle de Domremy où assistaient 120 invités. Le soir, tous les parents et amis s'y rassemblaient pour offrir leurs souhaits aux nouveaux époux. Ils recurent de nombreux et riches cadeaux.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme A. Longpré, Mme J. Knight, M. et Mme A. Mailhot et Mme A. Desrosiers, de Montréal; M. Albert et Emile Boutin et Joseph Grenier, de Hinton, Alberta; M. et Mme N. Boutin, de Tisdale; Mlle Marie Grenier, de Saskatoon; MM. et Mmes Alain Tremel, de Peterson, Claude Bussière, de Vonda, Francis Palin, de Coleville, Léo Colbert, de Makwa, Philippe Boutin et A. Casavant, de Leask, R. Kushnerick, d'Edmonton, Emile Lussier, de St-Louis, et N. Comeau, de Trois-Rivières, P.Q.

Au retour de leur voyage de noces à Banff et à Hinton, Alta, les nouveaux mariés résideront sur leur ferme à Bellevue.

Wolseley

Çà et là

M. et Mme Damase Binard sont revenus enchantés de leur promenade à Ottawa et ses environs, qu'ils ont revus après 18 ans d'absence.

M. et Mme Wilfrid Brière et leur fille, Marlene, étaient en visite chez MM. Léon et Henri Coueslan. La famille Brière, accompagnée de Mlle Jeannette Coueslan, se rendit aux chutes Niagara et à Chicago où ils visitèrent des parents.

Mlle Caroline Cieckiewicz après avoir passé deux semaines à Chicago, revenait chez ses parents accompagnée de M. et Mme Duncan Spence et leur famille.

Mme Jack Biram se remet d'une opération subie à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina.

Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, passa quelques jours chez sa fille, Mme Emile Tourigny.

M. Bernard Coueslan a accepté une position à l'aéroport de Denver. Ses parents, M. et Mme Francis Coueslan, le conduisirent jusqu'à Williston, D.W.

La construction de deux nouvelles classes à l'école séparée est commencée et sera terminée pour les débuts de la nouvelle année scolaire.

Mme Steve Petrychyn est hospitalisée à Regina à la suite d'un accident de route. Son mari fut aussi hospitalisé mais est sans graves blessures.

MM. les abbés O. Lemay, de Val Marie, et Adrien Chabot, de Willow-Bunch, Mlle Micheline Lemay, de Québec, M. et Mme Roger Fournier et leurs deux fillettes, de Ferland, visitaient la famille Emile Tourigny, dernièrement.

La Rév. Soeur Marie-Aquinis vient d'être nommée supérieure du couvent, remplaçant la Rév. Mère St. Larence. Cette dernière s'est embarquée à bord d'un avion pour la ville de New York où elle visitera son frère qu'elle n'a pas revu depuis 1912.

MM. et Mmes Armand Béliveau, de Montréal, et Armand Lallier et leur fillette, de Ponteix, M. Ernest Béliveau, de Moose Jaw, M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Spalding, étaient les hôtes de Mme Antonio Béliveau, dernièrement.

M. et Mme Louis Dureault et leurs trois filles se rendirent à St-Hubert pour les célébrations du 75e anniversaire de la paroisse. Mme Dureault, née Hélène Boutin, est originaire de St-Hubert.

M. Nestor Cormier est en convalescence chez lui après plus d'un moins aux hôpitaux de Balcares et Regina.

Mlle Dolorès Tourigny, au service du gouvernement provincial, vient d'être promue du Bureau des Ressources Naturelles au Bureau du premier ministre Ross Tatcher.

M. Henri Souchotte s'est vu discerner son diplôme de 12e année. Félicitations!

M. et Mme Lionel Dureau, de Saskatoon, M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Regina, visitaient leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mlles Stella Coueslan et Evelyn Ruzicka allèrent en vacances à Calgary et Kenosie Lake.

Le R. P. Gordon F. George, s.j., est nommé secrétaire de la C.C.C.

OTTAWA (CCC) — Le R. P. Gordon F. George, S.J., 53 ans, de Toronto, vient d'être nommé secrétaire général de langue anglaise de l'Episcopat canadien.

La nouvelle en a été annoncée à Ottawa par le président de la Confédération Episcopale Canadienne, Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, qui a précisé que la nomination du Père George avait été faite par le Conseil de la Conférence Catholique Canadienne après entente avec le provincial des Jésuites de langue anglaise du Canada, le T. R. P. Angus J. MacDougall, et qu'elle devra être ratifiée par l'assemblée plénière de l'épiscopat au cours de sa réunion annuelle qui se tiendra à Rome cet automne.



R. P. G.-F. George, S.J.

Le Père George succède à Mgr John C. Carley, P.D., qui fut secrétaire général de langue anglaise pendant 14 ans et qui résigna son poste en février dernier pour accepter celui de curé de la paroisse St-Joseph, à Belleville, Ont., dans le diocèse de Kingston. Il entrera en fonction à Ottawa après la quatrième session du Concile.

L'Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada est connue sous le nom de Conférence Catholique Canadienne et a son secrétariat permanent à Ottawa. Le secrétaire général de langue française de l'Episcopat catholique du Canada est M. l'abbé Charles-E. Mathieu, qui depuis la démission de Mgr Carley assure l'intérim comme secrétaire général de langue anglaise et continuera de le faire jusqu'à l'entrée en fonction du Père George.

Le Père George sera un des rares religieux à occuper le poste de secrétaire général d'une Conférence épiscopale, et il semble qu'on peut voir dans cette nomination une indication des bons rapports qui existent au Canada entre les religieux et l'Episcopat.

Le Père George vient tout juste de terminer la visite canonique de la province des Jésuites d'Angleterre qu'il avait entreprise en janvier 1964 à la demande de son supérieur général, et il a exprimé le désir de ne pas entrer en fonction immédiatement. M. l'abbé John Shea, directeur du département d'Action sociale de langue anglaise de l'Episcopat canadien, a donc été désigné comme assistant pendant la quatrième session du Concile, à Rome, cet automne.

Le Père George est né à Eganville, Ont., le 3 décembre 1911. Il fit ses études secondaires et classiques au Collège Loyola, à Montréal, et y obtint son baccalauréat ès arts en 1934. Il étudia ensuite deux ans à la faculté de droit de l'Université McGill, à Montréal, et entra chez les Jésuites à Guelph, Ont., en 1936. Après son noviciat, il fit ses études philosophiques au Scolasticat des Jésuites de Toronto et fut ensuite envoyé à l'Université St. Mary's, à Halifax, pour y enseigner.

Il fit ses études théologiques au Collège St. Mary's, à St. Mary's, Kansas, et y fut ordonné prêtre le 14 juin 1948. Il fit son troisième an en Irlande, en 1949-1950. Il étudia ensuite la sociologie à l'Université Fordham, à New York, et fit partie de l'équipe de rédaction de la revue Jésuite américaine "America", de 1952 à 1955. De retour au Canada en 1955, il fut directeur spirituel, puis recteur du Regis College, à Toronto, jusqu'en 1957. Il fut alors nommé provincial des Jésuites de langue anglaise et occupa ce poste jusqu'en 1963. En janvier 1964, le supérieur général des Jésuites le nommait visiteur de la province des Jésuites d'Angleterre, qui comprend l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Rhodésie du Sud et la Guinée anglaise.

A LONDRES

Exposition d'oeuvres canadiennes

OTTAWA — Quand le Gouvernement canadien a accepté de prendre part au Festival des Arts du Commonwealth, qui aura lieu en Grande-Bretagne en septembre prochain, il avait déjà pressenti la personne qui aurait la responsabilité d'organiser une exposition des "Trésors artistiques du Canada". L'homme que le Gouvernement avait approché avait non seulement l'expérience de grandes expositions, mais connaissait aussi les trésors que renferment les musées canadiens et les collections particulières. Tâche à la fois difficile et délicate que de présenter une synthèse visuelle des arts actuels au Canada et de faire connaître en même temps notre riche héritage culturel. M. Martin Baldwin, directeur emeritus du "Art Gallery of Toronto", était l'homme tout désigné pour cette fonction.

C'est seulement après avoir réuni les pièces qui devaient former cette rétrospective que M. Baldwin apprenait des organisateurs du Festival que l'exposition canadienne serait la plus considérable contribution présentée par un pays membre du Commonwealth. Au dire de M. Baldwin, "Il y a tant de belles choses à montrer, que même avec un choix des plus judicieux beaucoup d'oeuvres de valeur seront mises de côté. L'important est de donner une idée générale du raffinement des orfèvres et des sculpteurs du Régime Français, du grand art qu'ont pratiqué les peintres et les graveurs du Régime Anglais et du dynamisme de nos artistes contemporains". "Cependant, d'ajouter M. Baldwin, ce qui va aussi intéresser les visiteurs ce sont les sculptures esquimaudes et les différents masques faits par les Indiens de la Colombie-Britannique. Ces pièces offrent un intérêt ethnographique, bien sûr, mais la beauté plastique des sculptures esquimaudes et les couleurs vives des masques indiens ont un charme bien particulier".

Toutes les époques et les formes d'art du Canada seront donc représentées dans cette importate exposition qui se tiendra à Burlington House à Londres.

Rappelons que c'est grâce à un octroi spécial du Gouvernement fédéral administré par le Ministère des Affaires extérieures que le Canada sera représenté au Festival des Arts du Commonwealth.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 27 août, Joseph Hounjet, St-Denis; le 28 août, Henri Blais, Vawn; le 29 août, Philippe Duret, Debden; le 30 août, Hervé Théberge, Butte St-Pierre, Alcide Masson, Makwa, Mlle Monique Duret, Debden, et Jérémie Patenaude, Périgord; le 31 août, Marcel Lévesque, Montmartre, et Henri Bourassa, Swift Current; le 1er septembre, Benoit Beaudry, St-Front, et Aimé Gagnon, Meadow Lake; le 2 septembre, Mlle Alice Audette, North Battleford, et Charles Jullion, Vawn.

— No 448 —

HORIZONTALEMENT

1—Espèce de chou-navet. — Disposée.
2—Ville d'Eubée. — Manche d'un pinceau.
3—Liqueur. — Trois fois. — Pied de vigne.
4—Négligé. — Rectifient l'intérieur d'un cylindre.
5—Durillon. — Année. — Univers.
6—Douze mois. — Ouvriers qui montent les lices d'un métier à tisser.
7—Pièce longue et couverte. — Année.
8—Instrument de travail. — Pronom. — Roi d'Israël.
9—Préfixe. — Tessons. — Saint.
10—Action de rire. — Chemin de ville. — Négation.
11—Epoques. — Objectif photographique.
12—Acclama. — Irlande.

VERTICALEMENT

1—Qui destituent.
2—Cépage cultivé dans le Midi. — Joindre.
3—Habiller. — Grand temps. — Siens.
4—Saison (plur). — Liquide. — Sienne.
5—Grand filet pour prendre les cailles.
6—Subsistance journalière. — Sorte de caleçon bouffant des danseuses.
7—Vrai. — Donnera les couleurs de l'arc-en-ciel.
8—Courant d'eau qui ne se gèle pas.
9—Possessif. — Nom des groupes des corps reproducteurs chez les fougères. — Chef de l'Eglise.
10—Louange. — Voyelles. — Mesure chinoise.
11—Avance. — Imprégner d'alun.
12—Qualité de ce qui dure sept ans.

SOLUTION DU PROBLEME No 447

■ **Horizontalement:** 1. Illimitables; 2. Nièce — Léoni; 3. Ceci — Ali; 4. Ara — Apriori; 5. Nanan — Estera; 6. Il — Epée — RR; 7. Aveugle — Tir; 8. Tu — Naître — Ti; 9. Olé — Ire — Tras; 10. Ivre — Esérine; 11. Reste — Verts; 12. Eétion — Es.

■ **Verticalement:** 1. Incantatoire; 2. Liera — Vulve; 3. Lécanie — Erse; 4. Ici — Alun — Eté; 5. Me — An — Gai — Et; 6. Ap — Elire; 7. Répètes; 8. Alaise — Evn; 9. Belote — Etre; 10. Loire — Rire; 11. En — Irritants; 12. Sis — Arrises.

Londres honore "Les Feux-Follets" par l'émission d'un timbre spécial

OTTAWA — Afin de marquer l'importante contribution du Canada au Festival des Arts du Commonwealth, le gouvernement de Grande-Bretagne vient d'annoncer qu'il émettra le 1er septembre, un timbre spécial représentant une danse folklorique canadienne de la troupe montréalaise "Les Feux-Follets". Le timbre se vendra 1s 6d, ce qui équivaut à 20c et les couleurs seront mauve, noir et blanc. Des 21 pays prenant part à cet important festival, un seul autre aura l'honneur d'être représenté sur un timbre: il s'agit de Trinidad.

On sait tout le succès que "Les Feux-Follets" viennent de remporter aux Etats-Unis, spécialement à Washington, après une tournée de deux semaines, et les critiques ont été unanimes à louer la beauté des costumes, l'originalité des danses et la jeunesse qui anime la troupe. Le "Washington Daily News" du 20 juillet exprimait son enthousiasme en ces termes: "Les Feux-Follets — un spectacle féérique à ne pas manquer".

Tous les Canadiens peuvent donc se réjouir de savoir que Londres pourra enfin applaudir "Les Feux-Follets" quand ils prendront part au Festival des Arts du Commonwealth en septembre prochain. Les pays membres du Commonwealth se rendront compte alors de l'importance que joue sur la scène internationale nos artistes canadiens.

Rappelons que c'est grâce à un octroi spécial du Gouvernement fédéral, administré par le Ministère des Affaires extérieures, que le Canada sera représenté au Festival des Arts du Commonwealth.

La lutte contre l'analphabétisme

PARIS (CCC) — Du 8 au 19 septembre, les ministres de l'Education de presque tous les pays du monde se réuniront à Téhéran pour discuter d'un des plus graves problèmes de notre temps: celui de l'analphabétisme. Ils évoqueront le sort de ces 700 millions d'hommes pour lesquels les lettres ne sont que des hiéroglyphes indéchiffrables et qui, de ce fait, ne peuvent accéder à la compréhension de la civilisation technique, non plus d'ailleurs qu'à la grande partie du patrimoine culturel de l'humanité.

Cette conférence est convoquée par l'UNESCO sur l'invitation du Chah d'Iran. On sait en effet l'intérêt que ce dernier porte à la lutte contre l'ignorance, intérêt qui s'est concrétisé dans son pays par la création d'une "armée du savoir". Pour les jeunes gens qui font leur service militaire dans les unités de cette armée, le stylo à bille a remplacé la mitraillette et les cibles se sont transformées en tableaux noirs.

Cette réunion fournira à l'UNESCO une occasion idéale de sensibiliser les ministres de l'Education du monde entier sur l'urgence du problème. Cet aspect est d'autant plus important que l'UNESCO vient de lancer un programme expérimental d'alphabétisation qui durera cinq ans. Ce programme est fondé sur ce qu'elle appelle une "stratégie sélective". Cela signifie que l'Organisation entend limiter pour le moment son action à quelques pays (huit exactement) dans lesquels des projets bien définis d'alphabétisation seront mis en oeuvre. Ces pays ne sont pas encore choisis. Mais d'ores et déjà, une trentaine de gouvernements ont demandé l'aide de l'UNESCO et des missions exploratrices sont parties en Algérie, en Equateur, en Iran, en Tanzanie et au Pakistan. Des missions analogues s'apprêtent à partir pour le Mali, la Guinée, le Vénézuéla et d'autres pays encore.

La presse, catholique notamment, peut jouer un rôle important dans la réalisation de ce programme de l'UNESCO en sensibilisant l'opinion publique des pays intéressés et aussi en fournissant aux nouveaux alphabétisés le moyen de mettre en oeuvre leurs nouvelles connaissances et de les perfectionner en leur procurant une lecture attrayante et qui corresponde à leurs préoccupations. Elle peut aussi susciter l'intérêt et l'aide des pays développés.

L'Eglise catholique, dont le rôle historique en matière d'instruction et d'éducation est unanimement reconnu, porte à cette action le plus vif intérêt. En décembre 1963, M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, a été reçu par le pape Paul VI. Il lui a exposé les projets de l'organisation qu'il dirige en lui demandant de les soutenir. Le Souverain Pontife l'a assuré de l'intérêt tout particulier que l'Eglise porte à la lutte contre l'analphabétisme, ainsi que de son appui personnel en faveur de l'intensification de la lutte à l'échelle mondiale.

Aussi le Saint-Siège a-t-il été invité à envoyer une délégation à la Conférence de Téhéran. Cette délégation sera dirigée par Mgr Benelli, observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, qui sera assisté par M. Larnaud, secrétaire général du Centre de coordination des Organisations internationales catholiques auprès de l'UNESCO, auxquels se joindront des experts dont les noms ne sont pas encore connus.

Les incidents linguistiques en Belgique

OSTENDE (CCC) — Pour le quatrième dimanche consécutif, des incidents linguistiques ont eu pour cadre des églises du littoral belge de la Mer du Nord.

C'est ainsi qu'à l'église St-Joseph d'Ostende, plusieurs dizaine de fidèles flamands ont quitté ostensiblement la nef lorsque le prêtre a commencé son sermon en français à l'adresse des nombreux touristes actuellement en vacances sur la côte belge.

Presque simultanément, des incidents similaires se sont produits à l'église St-Pierre et St-Paul d'Ostende, où des fidèles flamands ont tenté en priant à haute voix en néerlandais, de couvrir la voix de l'officiant qui lisait son sermon en français. Un manifestant particulièrement bruyant s'est vu dresser un procès-verbal par la police.

La Bible vous parle

Vous n'avez pas reçu un esprit d'esclave pour retomber dans la crainte; vous avez reçu un esprit de fils adoptif qui nous fait nous écrier: Père! (Rom 8, 15)

Les Acadiens, un exemple d'entraide fraternelle

LAFAYETTE, Louisiane — L'Eglise du Canada, le gouvernement des Etats-Unis et la province de Québec ont rendu hommage, le dimanche soir 15 août, au peuple acadien qui célébrait le deuxième centenaire de son établissement sur les rives du Mississippi.

Son Em. le cardinal Maurice Roy, dont le diocèse de Québec englobait un jour l'ensemble de la Louisiane et une douzaine d'autres Etats américains, était l'hôte d'honneur. Dans l'après-midi de dimanche, il a présidé à une messe solennelle en la cathédrale de Lafayette et, dans la soirée, il a pris la parole au grand banquet qui a clôturé les célébrations.

Rappelant l'histoire acadienne, il a souligné les vertus de patience, d'humilité et de labeur qui ont donné deux siècles de progrès à la communauté acadienne en Louisiane.

"Les Acadiens, dit-il, apportent au monde une raison d'espérer, un élément de foi chrétienne et un exemple d'entraide fraternelle. Nous devons admirer la poésie du passé, mais nous devons surtout avoir confiance en l'avenir. Pendant plus d'un siècle, la Louisiane avait été rattachée au diocèse de Québec, comme la floraison du rameau initial. Ainsi, le monde entier sera, un jour, plus chrétien, plus fraternel et plus heureux, à l'image du magnifique peuple acadien qui doit sa survivance à ses vertus."

Entente culturelle

Les autorités du gouvernement de la Louisiane ont commenté avec enthousiasme l'entente culturelle qui est actuellement en cours de négociations entre Bâton Rouge et Québec. "Cet accord, dit M. Wade O. Martin, secrétaire d'Etat de la Louisiane, est considéré avec beaucoup d'espoir par l'Université de la Louisiane du sud, par l'Université d'Etat de la Louisiane à Bâton Rouge, aussi bien que par le département de l'Education dans le gouvernement".

M. Martin a révélé que l'entente portera sur l'échange d'étudiants de 15 à 20 ans pour des périodes de six semaines, l'étude comparative de la loi civile qui est, en Louisiane comme au Québec, basée sur le code Napoléon, des expositions artistiques, l'échange de troupes de théâtre, de conférenciers et l'organisation de tournées historiques.

Délégué du gouvernement de Québec, M. Bona Arsenault, secrétaire de la province rappelle que les Acadiens n'étaient que 18,000 à l'époque de la dispersion et qu'ils sont maintenant cent fois plus nombreux. Il évalue à quelque 880,000 le nombre de descendants acadiens vivant aujourd'hui en Louisiane. Au nom du premier ministre Lesage, du gouvernement de Québec et de la population française du Canada, il rend hommage aux Acadiens de la Louisiane en leur assurant l'appui et l'amitié de six millions de Canadiens français du Canada.

Des réformes chez les Trappistes

CITEAUX (CCC) — D'importantes réformes ont été décidées ou souhaitées par le Chapitre général des Trappistes, qui a réuni à Citeaux, 80 Abbés, sous la présidence de l'Abbé général Dom Ignace Gillet. Les supérieurs locaux auront désormais plus de latitude pour mettre à l'essai certaines réformes de la vie monastique.

Les Frères convers seront totalement intégrés dans la vie commune, sur un plan d'égalité avec les moines: ils ne porteront plus de costume distinctif et disposeront du droit de vote pour l'élection de l'Abbé.

En outre, l'Ordre demandera au Saint-Siège l'autorisation de réciter l'office du choeur en langue vivante.

A B C D E F

318

Sais-tu de quels pays ces personnes viennent?

Solution: a) L'Autriche
b) L'Ecosse
c) La Russie
d) Le Groënland
e) L'Amérique du Nord
f) L'Arabie.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!






La reproduction du yucca — liliacée originaire de l'Amérique du Nord et Centrale — dépend entièrement d'une petite mite. Sans l'aide de notre mite des yuccas, cette belle plante majestueuse qui atteint parfois 24 pieds de haut finirait par disparaître. Quand le yucca fleurit, répandant son odeur pénétrante, la mite femelle accourt, fait du pollen une petite boulette et l'emporte vers une autre fleur de yucca. A l'aide de son pondoir, elle dépose sept à huit oeufs dans l'ovaire, remonte jusqu'au stigmate et y enfonce la boulette de pollen. C'est de cette façon seule que peut être fécondé le yucca. Ce n'est naturellement pas en songeant à la survie de la fleur que la mite agit ainsi, mais simplement pour assurer celle de sa propre race. Le pollen fécondant fait se développer les graines de la plante dont, en sortant de l'oeuf, doivent se nourrir les larves de mites. Mais il reste assez de semence: il faut que le yucca continue son existence, pour assurer celle de la mite. Les larves plus tard se chrysallident sous la plante. Et quand la mite prend son envol, que le yucca refleurit, l'histoire recommence.

Sur la première image, un shéma de la fleur. Le pistil comprend le stigmate (a), le style (b) et l'ovaire (c). Autour, les étamines, la corolle et le calice.

LA MODE D'AUTOMNE

L'accord parfait, caractéristique de la mode d'automne, vous facilitera au maximum la composition de votre garde-robe — surtout si vous disposez d'un budget limité.

L'harmonie parfaite de la tête aux pieds, que caractérisera les toilettes de cet automne, se traduira pour vous par une plus grande facilité à assortir coloris et accessoires (les modélistes s'en chargent pour vous) et par la possibilité de faire servir les mêmes articles vestimentaires à double usage, surtout s'ils sont de qualité supérieur.

Vous pourrez réaliser l'accord parfait grâce à des chandails et des bas assortis. A dessins ou unis, ils s'assortissent à la robe-chemise, à la jupe ou à la tunique, ou bien ils leur font contraste. Si vous savez choisir, ils iront avec deux ensembles ou davantage, et vous serez très chic, malgré un budget limité.

Cet automne, Pantino nous apporte son groupe de modèles chinés assortis, qui permettra des douzaines de combinaisons. Le beige chameau uni ou le bleu uni s'harmonisera avec des tissus écossais beige chameau et bleu, le vert uni avec des tissus écossais rouge et vert. Les modèles offerts par cette maison sont des pantalons classiques ou fermés devant, des jupes droites ou plissées, des gilets et des jaquettes de différents modèles.

Résultat, avec quatre pièces, par exemple jupe, jaquette, pantalon et gilet, plus un chandail et des bas assortis, vous aurez une douzaine de toilettes.

Les modes d'automne auront une allure d'heureuse insouciance, avec des jupes s'arrêtant parfois au-dessus des genoux pour mettre en évidence les bas assortis. Le "shifto", longue tunique en tissu écossais blanc et noir, qui se porte avec des bas noirs, est un exemple de la mode d'automne. Un autre, le "skort" en tons chinés, à devant tablier formé par deux plis, se porte avec un haut et des bas rayés.

Le velours côtelé, résistant et très à la mode, fait sa réapparition cet automne. Il est souvent garni de cuir ou de suède dans des modèles allant des manteaux classiques de ville et des jupes droites aux pantalons cloche lacés aux chevilles avec des lanières de cuir.

POUR LES FILLETTES

Les mères judicieuses, pour qui les vacances n'existent pas, ont déjà commencé depuis plusieurs semaines à préparer le trouseau de la petite écolière, surtout si celle-ci est pensionnaire.

Je ne m'étendrai pas sur la lingerie nécessaire en ce cas; pour ce qui concerne les sous-vêtements, disons seulement que les pièces doivent être assez nombreuses pour permettre à la jeune élève de suivre les règles d'hygiène et de propreté, et ceci dépendra de la facilité qu'elle aura à faire blanchir son linge.



En dehors des heures où les fillettes portent le costume réglementaire, il est bien de les habiller gentiment, et ce n'est pas mieux de leur faire porter des robes défraîchies que de les fagoter dans des toilettes de grandes soeurs qui n'ont ni leur taille, ni leur âge. Non, mille fois non!

N'oublions pas qu'une petite fille est une femme plus petite", et qu'il faut lui former le goût pendant qu'elle est apte à recevoir cette formation; elle rencontrera tant et tant d'invitations à des modes extravagantes et un peu folles, disons-le, que l'éducation de son goût ne peut commencer trop tôt.

En parcourant les revues de mode, nous sommes surprises par l'écart d'harmonie qu'il y a parfois entre les toilettes des fillettes et celles de leurs aînées. Tout est seyant dans les pages des six à quatorze ans, et la maman qui sait manier les ciseaux et l'aiguille peut les habiller à bon compte en leur taillant, dans des morceaux usagés, des jupes, des tuniques et de gentilles robes que les petites filles sont heureuses de porter venant de la main habile de leur mère.

En les habillant, si nous savons y mettre la note juste, au lieu de développer la vanité innée chez les fillettes, nous leur ferons contracter les habitudes d'élégance qui leur seront précieuses plus tard. Quand elles auront grandi et qu'elles diront leur mot dans le choix d'une robe, elles rechercheront instinctivement les modes qui les feront charmantes et gracieuses, qualités que nous aimerions tant retrouver chez toutes les jeunes filles.

THERESE.

Le premier calepin était beaucoup plus encombrant que le petit carnet que nous avons en poche. Il s'agissait d'un **dictionnaire** Latin-Italien rédigé, en 1502, par un religieux: Ambroise Calepino. On prit alors l'habitude de désigner l'ouvrage par le nom de son auteur, et l'on disait "mon Calepin" comme vous dites aujourd'hui "mon Larousse".

L'âge de la retraite fixé à 32 ans?

Une fille est-elle trop âgée à 32 ans?

Oui, maintient Air Canada. Absolument pas, déclarent 800 hôtesses de l'air, membres de l'Association canadienne du personnel du service des avions.

Un porte-parole de l'association a fait savoir que la question avait été soumise au ministre du travail, M. Allan MacEachen.

Le problème de l'âge auquel une hôtesse dit prendre sa retraite a été soulevé récemment lorsque trois de ces gentilles filles ont appris d'Air Canada qu'elles cesseraient prochainement d'être utiles sur les avions et qu'elles devraient accepter aux mêmes salaires des emplois dans les bureaux de la compagnie.

Mlle Imelda Pawer, porte-parole de l'association, a affirmé pour sa part que 32 ans était trop tôt pour la mise à la retraite des hôtesses. Selon elle, les filles, qui ont une grande expérience à cet âge, devraient être gardées sur les appareils jusqu'à 50 ans.

Ce n'est que depuis 1960 qu'Air Canada maintient cette politique. Y sont soumises les hôtesses engagées depuis ce moment.

Nous jugeons que ce travail exige beaucoup. Pour des raisons de sécurité surtout, les hôtesses ne peuvent guère demeurer en service sur les avions. De plus, n'oublions pas que les heures de travail sont parfois très longues," a précisé un porte-parole d'Air Canada.

Les prêtres et la campagne pour les droits civiques

BOSTON (CCC) — "Si les prêtres veulent participer à une manifestation pour les droits civiques, ils ont le droit de le faire", a déclaré le cardinal Cushing, archevêque de Boston, au cours d'une interview radiodiffusée.

"On doit considérer, a-t-il expliqué, que ces manifestations sont parfaitement légitimes. Les ecclésiastiques sont citoyens effectifs et l'Eglise a le devoir de soutenir activement la lutte pour les droits civiques".

Le cardinal estime, d'autre part, qu'il n'y a pas de motif d'attribuer ces manifestations à des éléments communistes: les communistes se rencontrent partout, a-t-il dit, pas seulement dans l'action pour les droits civiques.

Recettes

Casse-croûte hollandais
(4 portions)

- ½ tasse de crème sure commerciale
- ½ tasse de mayonnaise
- ½ tasse de pâte de fromage transformé (spread)
- 4 oeufs pochés
- 4 muffins grillés, beurrés
- 6 tranches de bacon cuit et émietté

Chauffer au bain-marie la crème sure, la mayonnaise et la pâte de fromage remuant sans arrêt jusqu'à consistance lisse. Garder chaud. Placer un oeuf poché sur un muffin coupé en deux et grillé; arroser le tout de la sauce chaude. Saupoudrer de miettes de bacon cuit.

N.B. Le bacon peut être remplacé par des tranches minces de boeuf fumé émietté ou de boeuf salé en conserve. Alors, placer la viande sur le muffin avant l'oeuf.

* * *

Rôties-bonbons aux noix

Pour vous préparer à recevoir en vitesse, essayer cette recette un peu spéciale. Transformez du pain blanc ordinaire en véritables bonbons par la magie d'un mélange de crème, de beurre, de cassonade, de noix hachées et de coco que vous tartinez sur le pain et faites dorer sous le gril. Une fois que vous aurez goûté à ces délicieuses bouchées, vous n'attendrez pas la visite pour les servir de nouveau.

(18 rôties)

- 6 tranches de pain blanc (½" d'épais)
- beurre mou
- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de crème légère
- ½ tasse de cassonade pressée légèrement
- ¼ tasse de noix hachées finement
- ¼ tasse de noix de coco filamenté

Griller les tranches de pain sous le gril; les tartiner de beurre mou; enlever les croûtes. Dans une casserole combiner les 2 c. à table de beurre, la crème, la cassonade, les noix et le coco filamenté. Cuire sur feu bas jusqu'à ce que bien homogène. Etendre ce mélange sur les rôties beurrées. Disposer sur une tôle à biscuits et faire dorer sous le gril. Couper chaque tranche en 3 doigts et servir chaud.

Des religieuses pourront distribuer la communion

BOGOTA (CCC) — L'évêque de Girardot, en Colombie, a autorisé les religieuses à distribuer la communion aux fidèles des postes de mission éloignés. Une autorisation analogue a déjà été concédée dans le nord du Brésil.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Un vétérinaire brésilien possède le plus beau et le plus cher nombril du monde. Le docteur Pedro Domingos Alves porte en effet au milieu du ventre un rubis d'une valeur de six millions de cruzeiros. A sa naissance, Pedro Domingos Alves avait souffert d'un écoulement du cordon ombilical qui, pendant plusieurs années, n'avait pu être cicatrisé. A l'âge de huit ans, le médecin de la famille eut l'idée de sertir un rubis hollandais dans l'ombilic de l'enfant pour obturer définitivement l'orifice abdominal.

Le docteur Pedro Domingos Alves, qui possède cet attribut de valeur, a désigné sa soeur comme héritière et l'a autorisée à récupérer le bijou après sa mort.

✦ ✲ ✦

— J'étais en train de dormir, soudain, qu'est-ce que j'entends? Du bruit. Ça y est, je me dis, c'est un cambrioleur. Qu'est-ce que je fais? Tu me connais, je descends les escaliers quatre à quatre . . .

— Pourquoi? Le cambrioleur était au grenier?

✦ ✲ ✦

Il n'est nul besoin de peler ou gratter les petites carottes nouvelles, etc. Une fois qu'elles sont bien lavées on les cuit nature puis, avant de servir, on les frotte rapidement dans une serviette de coton ou du papier.

✦ ✲ ✦

Si vous suivez un régime amaigrissant, sachez que les soupes en boites sont nourrissantes sans être riches en calories. Une assiette de bouillon de boeuf par exemple, comprend 30 calories; le consommé ou la soupe au riz et au poulet en donne environ 35 par assiettée; nouilles et poulet et crème d'asperges (avec eau) fournissent 50 calories.

✦ ✲ ✦

Ne dites pas à travers la porte quand vous êtes déjà en retard pour aller dîner en ville, "Je suis prête, je n'ai plus que ma robe à mettre." Il n'y a rien de moins rassurant pour un homme ponctuel. Dites-lui simplement que vous vous dépêchez.

A la sortie d'un garage, deux voitures se trouvent face à face, l'une sortant et l'autre voulant entrer. Apparemment, les deux conducteurs manquent d'amabilité . . . échanges acerbes, aucun des deux ne veut reculer! Pour bien montrer sa décision de passer le premier, l'un des deux sort son journal et se plonge dedans, prêt à attendre le temps qu'il faudra. C'est alors que le deuxième conducteur ouvre sa vitre et lui dit gentiment:

— Vous serez bien aimable de me le prêter quand vous aurez fini.

✦ ✲ ✦

Les personnes bien équilibrées peuvent certes avoir des opinions bien nettes sur la politique ou d'autres questions. Mais elles ne prétendent pas courber tout le monde sous leurs idées et traiter de haut ceux qui sont d'avis contraire.

✦ ✲ ✦

Frotter avec un linge imbibé d'une cuillerée à soupe d'huile d'olive la caisse d'un piano dont le vernis commence à fendiller.

✦ ✲ ✦

Exposé à la poussière, au soleil, à toutes les intempéries, le cou doit être traité avec plus de soin qu'on ne le fait d'habitude. Il faut le laver matin et soir, l'assécher en frottant et le lotionner ensuite pour obtenir une sensation de fraîcheur.

✦ ✲ ✦

Les starlettes entre elles:

— Je viens d'acheter un bijou égyptien formidable. L'antiquaire m'a juré qu'il avait plus de deux mille ans.

— Il s'est moqué de toi.

— Mais non, pourquoi?

— Mais parce que nous ne sommes qu'en 1965!

EST-IL PRÊT?

Madame, dans quelques jours, votre petit enfant entrera à l'école pour la première fois. Est-il prêt? Oh! je sais bien que vous avez fait son entrée, que vous lui avez confectionné les vêtements nécessaires, que vous lui avez procuré un beau sac d'école, que vous y avez placé des cahiers et des crayons, sans oublier un beau coffre.



Il existe une autre préparation: celle de faire constater par un médecin que votre petit est en parfaite santé. Ce n'est pas tout de lui faire administrer les vaccins requis par le service de santé, il faut aussi voir si votre enfant ne souffre pas de légers défauts physiques qui l'empêcheraient de bien profiter de l'enseignement reçu, comme, par exemple, astygmatisme ou myopie ou simplement faiblesse de la vue, ou encore une ouïe défectueuse qui ne lui permet pas d'entendre parfaitement les explications. Dans l'un ou l'autre cas, le médecin prescrira lunettes ou traitement et le professeur, averti, placera l'enfant à un endroit d'où il pourra mieux voir et entendre. Certains enfants, qui paraissent en bonne santé, souffrent d'une légère déviation de l'épine dorsale ou des pieds, ce qui les empêche de se bien tenir en classe ou de jouer comme les autres, à la récréation. Comme les premières années d'école sont les plus importantes de toute la période des études, il convient de placer l'enfant dans les conditions les plus favorables.

Il est une autre préparation fort négligée. Les parents pourtant armés de la meilleure volonté du monde, pratiquent la plus mauvaise psychologie qui soit à l'endroit des futurs écoliers. A l'enfant turbulent, à la petite fille qui bouge sans cesse, ils disent: "Tu vas voir, quand tu seras à l'école, la soeur, ou le frère, saura bien te placer!" Ensuite, les parents se plaignent que leurs enfants n'aiment pas l'école. Ils ont fait tout ce qu'il fallait pour en arriver là. La préparation psychologique de l'enfant est donc extrêmement importante. L'école n'est pas un lieu de délices, bien sûr, mais elle peut être fort sympathique, suivant la façon dont on la présente.

MAMIE.

Patron imprimé

9186
SIZES
2–6
by Marian Martin

Numéro du patron: 9186
Grandeurs: 2 à 6
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

Pourquoi tant de mystère autour d'Yvonne de Galais?

C'est une étrange attitude que celle d'Isabelle Rivière, et d'autres, de cacher comme au premier jour l'identité d'Yvonne de Galais.

Cacher est manière de parler, car celle qui fut l'héroïne du **Grand Meaulnes** est connue depuis longtemps du monde littéraire, et l'on se demande à quoi rime cette espèce de conspiration du silence à son sujet, voulant que son nom véritable ne soit révélé au public.

On croirait, des fois, qu'il s'agit là d'un truc de publicité, mais il y a belle lurette que le chef-d'oeuvre d'Alain-Fournier peut s'en passer.

Alain-Fournier s'appelait Henri Fournier, de son vrai nom.

Fils d'un instituteur de province, il vint à Paris et y mena une vie modeste de fonctionnaire mal payé, écrivit son roman et le publia, partit à la guerre en 1914 et n'en revint pas.

Non seulement mourut-il au front, abattu d'une balle allemande, mais on ne retrouva jamais son corps.

Isabelle Rivière, femme de l'écrivain Jacques Rivière, est sa soeur, seule survivante du groupe qui va de Henri à son mari, incluant cette Yvonne de Galais entourée de mystère.

Celle-là n'est pas un mythe, comme on l'a prétendu en certains milieux.

Elle exista, rencontra Fournier en deux occasions, en public et dans des circonstances banales, mais ce fut assez pour qu'il lui vouât un culte tenant de l'exaltation.

Il la connaissait à peine et elle fut l'idole de sa pensée, la femme de son rêve et de sa vie, d'autant plus chère, désirable et désirée, qu'elle était inaccessible.

Il la rencontra un jour, au Cours de la Reine à Paris, la vit et l'aima en son coeur, ne guérit jamais d'elle.

A ce moment, elle était fiancée à un autre, à la veille de se marier, et elle épousa celui qu'elle avait élu.

Elle revit Fournier une autre fois, mais huit ans plus tard, à Rochefort, et cette seconde rencontre fut marquée, comme la première, de la discrétion la plus entière, sans que l'un ou l'autre des comparses du drame silencieux eût un mot, ou un geste à se reprocher.

Celle qui fut Yvonne de Galais vient de mourir très âgée, en janvier ou février de cette année, à la suite d'une maladie qui l'avait rayée, depuis des années déjà, du rang des vivants.

Elle laisse un fils et une fille, qui apprirent de leur propre père, après avoir lu **Le Grand Meaulnes,** qui avait été l'inspiratrice et le modèle d'Yvonne de Galais.

Celle-ci redevient d'actualité, à cause d'articles qu'Isabelle Rivière trouve injustes et ne correspondant pas à la stricte vérité, en ce qui concerne la pure amitié gardée à Alain-Fournier.

Et madame Rivière de dire dans un article aux **Nouvelles littéraires** de Paris: "Il me faut donc aussi défendre Yvonne de Galais"!

Ce qu'elle fait d'ailleurs avec à propos, en connaissance de son sujet, comme l'établissent les extraits de lettres qu'elle cite.

Un journaliste en particulier, qui avait laissé entendre que la véritable Yvonne avait toujours traité Fournier de haut, ne lui accordant aucune importance et l'ignorant, faisant même état de la différence de niveau social entre elle et lui, est vite confondu et mis à sa place.

Pendant longtemps, l'amoureuse de rêve d'Alain-Fournier demanda, et obtint autour d'elle, qu'on ne révélât point son identité avec Yvonne de Galais.

Et ce, par discrétion, modestie, pudeur d'une extrême délicatesse.

Depuis, des centaines de personnes savent qui était dans le réel Yvonne de Galais, mais aucune n'osa encore imprimer son nom.

L'ILLETTRE.

D'où vient l'expression: 'Accorder ses faveurs'?

"Accorder ses faveurs", c'est donner des preuves de son amour, généralement en parlant d'une femme.

Au Moyen Age, les chevaliers qui allaient combattre dans un tournoi nommaient à haute voix les dames dont ils se déclaraient les "serviteurs", et au milieu du tournoi celles-ci lançaient à leurs champions des rubans, des gants de soie, des boucles, des noeuds d'épée, qui s'appelaient "faveurs" parce qu'ils témoignaient de l'intérêt qu'elles portaient à ceux qui les recevaient.

On lit dans le roman de **Perceforest**: "Les dames étaient si dénuées de leurs atours à la fin du tournoi, qu'elles étaient en **pur chef** (tête nue), les cheveux sur leurs épaules gisant plus jaunes qu'or fin, et leurs cottes sans manches, car avaient donné aux chevaliers pour parer, guimpes, chaperons et manches . . ."

Au XVIIe siècle, on portait encore publiquement des faveurs.

(Extrait de la revue mensuelle "Vie et Langage", Larousse éditeur.)



Q. — Je lis votre courrier chaque semaine et je l'aime beaucoup. Je voudrais savoir d'où vient l'expression: "Charité bien ordonnée commence par soi-même" et ce qu'elle signifie au juste. Merci. — **Curieuse.**

R. — J'apprécie vos bonnes remarques, chère Mademoiselle, et je regrette de devoir vous désappointer, car je n'ai pu retracer l'origine exacte de cette expression. J'ai consulté un bon nombre de personnes très renseignées, certaines croient qu'elle est de St-Paul, d'autres croient qu'elle est de La Rochefoucauld, de La Bruyère, etc. Pour ma part, j'ai l'impression qu'elle provient d'une fable de La Fontaine ou d'Esope. Pour comprendre la véritable signification de cette maxime, il faudrait la lire dans son contexte, mais, en général, elle veut dire qu'avant de chercher à aider les étrangers ou les pays étrangers, il vaudrait mieux s'occuper d'abord des besoins urgents des siens ou de son propre pays. Si quelque lectrice ou lecteur du courrier avait des renseignements plus précis au sujet de cette expression, je serais très reconnaissante si on avait l'amabilité de me les faire parvenir afin que je puisse les y passer.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi ne sommes pas de grands voyageurs, mais nous espérons aller faire un séjour en Europe l'année prochaine. Nous possédons un Atlas que nous avons bien étudié et à l'aide duquel nous cherchons à nous tracer un itinéraire. Certains de nos amis prétendent que nous devrions plutôt consulter une agence de voyage. Croyez-vous qu'ils aient raison. Il nous semble qu'un tel voyage nous coûtera beaucoup plus cher si nous en confions les plans à une agence et que nous pourrions très bien nous tirer d'affaire seuls. Qu'en pensez-vous? — **Indépendants.**

R. — Il est bon d'être indépendants, chère Madame, et vous pourriez sans doute faire un beau voyage sans vous occuper de demander de l'aide, mais à votre place, étant donné que vous en êtes à votre premier voyage en Europe, je consulterais certainement une agence. Vous n'avez qu'à élaborer les grandes lignes de votre itinéraire et à vous rendre au bureau. Un personnel compétent et expérimenté saura les préciser, et selon le montant dont vous disposez, vous suggérera les routes à prendre, les moyens de transport à utiliser, recommandera les hôtels, y retiendra vos chambres, etc., etc. Au besoin, un représentant de l'agence vous rencontrera à votre arrivée dans certains pays, ou dans certaines villes. Vous savez, les coutumes à l'étranger sont souvent très différentes des nôtres. De plus, il y a le problème des langues qu'on ne connait pas. Vous risqueriez, il me semble, de gâter votre séjour dans bien des endroits, si tout n'était pas très bien organisé avant votre départ. Vous n'avez pas d'idée du sentiment de sécurité qu'on éprouve en arrivant dans une ville ou un pays étranger et qu'on trouve sa chambre d'hôtel, telle qu'on l'avait demandée, etc. A moins d'un court voyage, dans un pays que je connais bien, je ne partirais jamais sans que tout soit bien ordonné par une agence de voyage.

☆ ☆ ☆

Q.—Croyez-vous qu'une toilette en velours bleu royal conviendrait pour assister à un mariage dans les premiers jours de septembre? Des accessoires noirs seraient-ils trop automne? Je dois rencontrer la famille de mon fiancé à cette occasion et je voudrais faire une bonne impression. Merci. — **Yeux bleus.**

R. — Je préférerais une robe en crêpe ou un costume en fin lainage pour le début de septembre. A ce temps de l'année, la température peut être très chaude et vous risqueriez de paraître un peu trop "hiver". Les accessoires noirs seraient très chics, cependant, et vous pourriez porter des gants blancs ou assortis à votre toilette. Ne cherchez pas trop à impressionner la famille de votre ami. Soyez bien naturelle et vous leur plairez davantage.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 20

Une chaise recouverte d'un tapis, une statuette de plâtre sur la chaise et, autour, des bouquets artificiels dans des vases tels qu'on en gagne dans les loteries de foire. Deux bougies brûlaient dans des chandeliers de verre argenté et, sous l'effigie du saint, pour rappeler qu'il avait prêcher les poissons, trois épinoches du Tage tourniquaient dans une cuvette d'émail.

Une vieille femme assise sur une marche, marmonnait. Alban comprit qu'elle implorait quelques sous pour saint Antoine. Il jeta dans l'écuelle une poignée de monnaie, Amalia l'imita. Devant une telle générosité, la femme, sans se lever, se prit à balancer le torse d'arrière en avant, d'avant en arrière, en dévidant une litanie dont le ton montait.

— Que dit-elle? Elle nous remercie, sans doute?

— Oui, c'est cela.

— Elle y met un peu d'excès.

Amalia se retirait en rougissant.

— Elle fait pour nous des voeux de prospérité.

Manuel renchérit:

— Non seulement de prospérité, mais de bonheur. Elle vous prend pour des amoureux et vous souhaite beaucoup d'enfants!

Cette innocente réflexion parut consterner les intéressés. Amalia, la première, voulut rompre cette gêne provoquée par son frère. Elle sourit au jeune Français.

— Cette chapelle, à laquelle j'ai prié pour que vous soit rendue très vite votre fiancée, est touchante, certes, mais nous en visiterons de plus importantes, de plus riches.

— Dans ces manifestations de foi, ce qui émeut, ce n'est pas la richesse, mais la naïveté. J'ai été ému, je l'avoue.

Et ils continuèrent d'avancer à travers ce dédale inchangé depuis le seizième siècle.

José Augusto et Valérie n'atteignirent pas la placette où le trio avait garé sa voiture.

Le senhor Sousa da Silveira s'arrêta devant la casa dos Bicos: cette maison aux pierres taillées en pointes de diamant et qui est la seul partie d'un palais Albuquerque à subsister encore après le tremblement de terre de 1755.

Ils pénétrèrent dans l'Alfama par une porte sombre, accédant à un passage illuminé. Sous les girandoles, les gens marchaient, discutaient, riaient, avec l'allure de figurants dans un décor.

Val ralentit devant un tableau de piété: une lampe brûlait devant une Vierge portée au ciel par l'essaim pressé des anges.

José Augusto expliqua:

— L'Alfama a toujours été dévote. Nous rencontrerons, au cours de notre exploration, d'autres saints que Sao Antonio. Je vous les présenterai. En attendant, me permettez-vous de vous offrir le bras, afin que nous résistions mieux à la cohue.

Elle consentit à s'appuyer sur lui et ils avancèrent lentement.

Des tavernes, où l'on tirait le vin au tonneau, soufflaient leur haleine de gros rouge. Des fados jaillissaient des logis où nichait un poste de T.S.F. et des guitares grésillaient, comme des insectes, dans les flancs perforés de la colline.

Valérie se laissait porter par la foule aimable, guider par José Augusto. Elle ne résistait plus à la sympathie qui l'entraînait vers ce compagnon devenu d'une discrétion parfaite.

D'ailleurs, Calixte Lambercy, si réservé à l'ordinaire, si peu prodigue de son amitié, lui avait accordé soudain toute sa confiance. Elle pensait même qu'il y avait là un mystère qui ne manquait pas de l'intriguer.

A brûle-pourpoint, elle demanda au jeune Portugais:

— Dites-moi, comment avez-vous conquis si vite mon père?

Elle vit le visage de son compagnon s'éclairer d'un sourire à dents blanches.

— La conquête a été réciproque. Pour M. Calixte Lambercy, je suis prêt à tous les dévouements. Peut-être a-t-il senti chez moi cette disposition, sans qu'il soit besoin d'en parler.

— Peut-être, fit-elle, songeuse. Où m'entraînez-vous? Cette Alfama est un labyrinthe.

— Je n'en sais rien moi-même, nous verrons bien.

Il pensait: "Je vous entraîne vers l'amour, c'est là que je veux vous mener, en dépit de vous et de tous."

Ses yeux brillaient, hardis et joyeux.

Elle dit un peu sèchement:

— Hâtons-nous, José Augusto, de nous perdre encore dans la fête. Je n'ai pas le goût de la solitude, ce soir.

A nouveau, l'effleuraient un doute et une crainte.

"José Augusto m'effraie. Il a compris que je n'étais pas libre. Pourquoi une telle assurance émane-t-elle de sa personne? J'étais si heureuse, tout à l'heure, en l'imaginant raisonnable et calmé."

Ils débouchèrent dans une ruelle où le courant de la multitude les emporta et serrés, hanche contre hanche, ils dérivèrent avec le flot pour s'engloutir dans un porche.

José Augusto traduisit l'inscription sur calicot tendue sur le linteau: "Visitez la grotte de saint Antoine."

Il ajouta en riant:

— C'est beaucoup plus qu'une invitation, les circonstances en font une obligation irrésistible!

Dans un local de patronage, aux murs couverts de feuillages résineux, avait été aménagée une grotte aux parois de papier d'emballage froissé servant de cadre et de toile de fond à de petits jardins de sable et de mousse où se déroulaient les épisodes de la vie du saint.

Des santons de terre cuite représentaient Antoine retiré dans un ermitage de la montagne, Antoine à la fontaine sermonnant et consolant une fille qui vient de casser sa cruche et, naturellement, Antoine prêchant les poissons. L'eau était, là, figurée par un miroir. Les têtes de poissons, découpées dans du carton et peintes, étaient collées sur la glace.

La foule défilait lentement et s'extasiait et les piécettes pleuvaient dans un grand plat rustique. On sentait la cire des cierges allumés et la résine des branches.

Toujours pressés l'un contre l'autre, dans la ferveur populaire, José Augusto et Valérie suivirent le flot vers la sortie, alors qu'à l'entrée se présentait le trio qui, lui aussi, avait mis la visite de "la grotta" dans son itinéraire.

Val et José Augusto parvinrent à un bal.

— Est-ce que nous dansons?

Val hocha la tête.

— Je ne me sens pas en humeur de m'agiter. J'éprouve plus de plaisir à être spectatrice.

— Ne dansez-vous jamais sur les places publiques, à Paris? J'ai entendu raconter que, pour le quatorze juillet . . .

Elle protesta vivement:

— N'allez pas imaginer que c'est par dédain que je me récuse, ce soir. J'éprouve de la fatigue.

Pouvait-elle préciser qu'elle craignait de se trouver soudain pressée entre les bras de son fougueux compagnon?

Sa blondeur fauve, dans la nuit, s'imposait comme un scandale. Elle discernait très bien la fierté que José Augusto avait de la promener dans une foule, en grande partie masculine, fascinée par son teint et sa chevelure. Elle voulait éviter que José Augusto reprît feu.

Courtois, celui-ci proposait:

— Souhaitez-vous rentrer? Ou prendre une boison fraiche en nous reposant dans un jardin?

— Surtout pas, je désire continuer notre exploration qui me plait infiniment.

Ils échappèrent à la musique du petit orchestre et, à nouveau, les airs de fados issus des fenêtres béantes les enlacèrent.

Que cette nuit était douce, traversée de brises comme de coups d'ailes! Que cet oubli était langoureux!

Val soupira sans raison et des larmes montèrent à ses cils sans qu'elle pût, non plus, en définir la cause.

José Augusto respectait son silence et se contentait de fredonner le refrain que la T.S.F. prodiguait dans toute la ville.

En contrebas, devant eux, la ruelle se terminait par une volée de marches plongeant dans la lumière d'un autre bal.

Soudain, parmi les ombres tournoyantes, Mlle Lambercy vit se découper une silhouette aux larges épaules, aux flancs étroits. La silhouette passa entre un jeune homme très brun et une jeune fille très brune. Un foulard rouge et vert sur une robe blanche la frappa, mais la vision s'effaça aussitôt.

José Augusto sentit que Val avait subi la fugitive impulsion de se lancer en avant. Elle murmura d'une façon audible:

— Alban!

Puis elle haussa les épaules.

— Je suis insensée, Alban ne peut pas être ici à courir l'Alfama avec des amis.

— Qui est Alban? s'informa José Augusto de son ton le plus ingénu.

Crispée, visage devenu sévère, elle dit:

— Mon fiancé.

José Augusto, qui s'attendait pourtant à cette réponse, en fut déconcerté.

— Vous le supposez à Lisbonne?

Elle répondit trop vite:

— Ah! non!

Perplexe, il se demanda: "Pourquoi susciter entre nous le spectre de son fiancé? Dois-je me convaincre que les spectres ne surgissent qu'à des moments décisifs pour s'opposer aux volontés de ceux qu'ils hantent? Dois-je me convaincre que Val éprouve peu d'enthousiasme à revoir celui à qui elle se croit destinée? Cela me donnerait du courage, si j'en avais besoin . . ."

Cependant, Valérie explorait l'aire du bal pour découvrir l'inconnu qui ressemblait à Alban, se convaincre que cette ressemblance n'était qu'un effet de son imagination à elle et peut-être de sa mauvaise conscience. Alban aurait-il aimé la savoir au bras de cet étranger?

Pensive, elle tourna la tête vers un étalage de fleuriste. Cet étalage était uniquement composé de petits pots où prospérait, en touffes drues, une plante au vert délicat. Au milieu des touffes, un oeillet artificiel était piqué; à la tige de l'oeillet, un rectangle de papier simulait un drapeau.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle, pour reprendre un dialogue qui chasserait ses préoccupations.

José Augusto se baissa, saisit un pot et le lui tendit.

— Permettez-moi de vous l'offrir, c'est un pied de basilic porte-bonheur.

Elle le respira.

— Non, protesta-t-il, pas ainsi. Respirez seulement vos doigts après avoir froissé quelques feuilles.

— Vous avez raison. Que ce parfum revigorant est délicieux! Oh! il y a un quatrain sur cette sorte d'étiquette; traduisez-le vite, je vous prie.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 21

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Jeune homme intéressé à l'éducation des jeunes pour la garde des enfants dans une école indienne. Doit avoir le grade 10 ou 11. **S'adresser au Principal, St. Mary's Indian School, Boite 40, Kenora, Ont. Tél.: 468-8095.** 20-872-22C.

ON DEMANDE — Jeune fille ou dame d'âge moyen pour garder trois enfants âgés de 5 à 2 ans. Aussi s'occuper du ménage de la maison pour dame qui doit enseigner jusqu'en juin 1966. **S'adresser à C.P. 162, Gravelbourg, Sask.** 21-901-21P.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Dames désirant faire couture simple. Travail à la maison. Fournissons matériel et payons frais de poste aller-retour. Au morceau. Bons gages. **S'adresser à Dept. 5, C.P. 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ont.** 21-897-23C.

JEUNE VEUVE CATHOLIQUE avec 2 enfants désire position de ménagère dans un presbytère ou pour une personne âgée. **S'adresser à: 112, 11th Street, Weyburn, Sask.** 21-894-21C.

ON DEMANDE — Un couple âgé, ou une ménagère qui n'abuse pas de la boisson pour prendre soin de veuf âgé de 65 ans. Maison moderne, 5½ milles du village. **S'adresser à Boite 890, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 20-890-23C.

A LOUER — Très raisonnable. Boucherie complètement équipée avec entrepot frigorifique et réfrigérateur. Maison modeste attenante. Site central. Dessert grande région rurale. Capital raisonnable et références exigées. Disponible maintenant. **S'adresser à Mme E. Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 18-826-23C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché

Téléphone: CE 3-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface

Téléphone: 233-1796

ROGER-A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — Plage Albert. Chalet: 4 pièces. $35 par semaine ou à vendre $2,500. **Signaler: 222-8434.** 14-765-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartements Dirk. Logis libres. **Signaler: AL 3-8403.** 19-860-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Pour 6 mois à partir du 1er octobre. Logis complètement meublé: 4 pièces. 3e étage. Entièrement privé. Adultes de préférence. **Signaler: 233-6954 après 6 h.** 20-876-21C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis entièrement meublé: 3 pièces. 2e étage. Entrée privée. Place de stationnement. Possession immédiate. **Signaler: 233-4727.** 20-877-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près écoles et autobus. **Signaler: 247-2776.** 20-881-21C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée ou non. Convenable pour dame qui travaille. **Signaler SP 5-1439.** 19-867-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 grandes pièces. Poêle, réfrigérateur. Stationnement. $48 par mois. **Signaler: 233-4757.** 19-869-22C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Conviendrait à couple seulement. **Appeler CE 3-3913 après 6 h.** 20-880-21C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. **Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329.** 21-902-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 440, rue Langevin. Logis: 4 pièces, très propre. Complètement privé. Libre: 1er septembre. **Signaler: CE 3-2370.** 19-859-22C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée pour homme qui travaille ou personne âgée. 3e plancher. **Signaler: CE 3-6104 ou CE 3-3567.** 21-900-22C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Conviendrait à couple. **Signaler: 247-9692.** 21-899-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Près autobus. Idéal pour 1 personne. **Signaler: CE 3-3153.** 21-898-21C.

A LOUER — 154, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces meublées. Téléphone dans logis. Usage lessiveuse et sécheuse. Electricité fournie. **Signaler: 233-6438.** 21-892-22C.

A LOUER — Logis non meublé: 3 pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Près hôpital St-Boniface. Libre: 1er septembre. $50 par mois. **Signaler: CH 7-9279.** 21-903-21C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre complètement meublée. Facilités de cuisine. Pour personne qui travaille seulement. Libre: 1er septembre. $20. **Signaler: CH 7-7146.** 21-904-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste. Centre du village, rue principale. Maison: 8 pièces. Cave finie, béton. 6 acres de terrain. **Signaler: CE 3-3340.** 16-789-24C.

A VENDRE OU A LOUER — Dans village de St-Norbert. Belle propriété. **S'adresser à: Mme M.-A. Lemaire, 205, rue Kitson, ou signaler: CE 3-4479 après 5 h.** 20-878-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — 900, rue Lemay, St-Norbert, Man. Maison: 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Grand lot de COIN. A termes avantageux. **Téléphones: GL 2-7061 ou par appel interurbain: 122 St-Pierre.** 21-896-21C.

A VENDRE — Téléviseur "Westinghouse" neuf. 19". $150. **Signaler: CH 7-7146.** 21-905-22C.

A VENDRE — Camion 1965 pour nettoyage de fausse sceptique. Très bon état. **S'adresser à 474, rue De la Morénie, St-Boniface.** 21-906-23C.

A VENDRE — Chalet d'été à Plage Albert: 6 pièces avec ameublement. **S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 233-1188.** 19-853-21C.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg

Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — 481, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Près école. Paiement initial minime. **Signaler: GR 5-3946.** 20-871-22C.

A VENDRE — St-Vital, avenue Hindley. Maison remise à neuf. 2 chambres à coucher. Deux pas d'église et école St-Eugène. Près autobus et centre d'achats. **Signaler: 233-4371.** 17-811-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Deschambault. Maison de revenu en très bonne condition. Chauffage: huile. Près bonnes écoles, magasins et église. Grand lot. Garage, jardin. **Pour renseignements, appeler CH 7-7363.** 18-831-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Chauffage: gaz. Fenêtres en aluminium. **S'adresser à: 436, rue Ritchot.** 20-875-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. Grande cour. (B B Q). **Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche.** 20-873-T.F.

A VENDRE — Lac-du-Bonnet Centre. Immeuble d'affaires avec logis attenant. Conviendrait à salon de barbier, bijouterie, salon de coiffure, atelier de tailleur, etc. Aussi à vendre atelier de nettoyage, terrain, édifice et équipement. Excellente occasion. Idéale pour entreprise familiale. **Pour renseignements, écrire à Eugène Dzinskowski, Lac-du-Bonnet, Man.** 19-855-22C.

A VENDRE — Maison: 6 pièces, à niveaux variés (split level). Chauffage électrique. 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dinette. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Parterre paysagé. Pas d'agent. **S'adresser au propriétaire, lot 22, Baie Notre-Dame, Isle-de-Chênes, Man.** 17-810-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces. Très bon état. Soubassement complet. Salle de bain. Eau courante. Garage. Grand lot. Prix raisonnable. **Signaler: CE 3-3338, St-Boniface.** 20-879-22C.

A VENDRE — Oldsmobile 88. Un seul propriétaire. Peu de milles parcourus. Peut financer par l'entremise de la Banque. Raison de vente: Possède auto de la Compagnie. Ne peut accepter d'échange. **Signaler: 832-6604.** 21-891-21C.

A VENDRE — Norwood Centre. $13,-900. Maison: 1½ étage, très bon état, 4 pièces et de bain au 1er; 2 chambres à coucher au 2e. Tapis dans le salon et la chambre à coucher principale. Portes et fenêtres en aluminium. Taxe: $179. **Signaler 832-6604.** 21-893-22C.

A VENDRE — Blvd Dollard. Maison de famille: 3 grandes chambres à coucher. Près autobus, hôpital, bureau de poste et épicerie. **Signaler: CE 3-2346.** 21-895-22C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

1500, Polo Park, Winnipeg

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.

St-Norbert — Maison à niveaux, variés. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grands salon, salle à manger, cuisine. Allée de côté. Grand lot. Possession immédiate. $18,500, à termes.

St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.

St-Vital — Rue Hindley. Près église et école St-Eugène. Maison: 3 ans, 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Grand lot. Très belle propriété.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU

SPruce 5-8463 ou 453-1977 18-835-21C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison de rapport: 7 pièces. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Prix: $7,500. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Garage. Comptant requis: $500. Balance facile.

Norwood — Rue Des Meurons. Prix réduit. 4 chambres à coucher. 2 au 1er avec salle de bain; 2 au 2e avec lavabo. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Entrées privées. Grand lot. Revenu mensuel: $165. Comptant requis: $2,000.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 233-2027 18-834-21C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS

11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.

30 MILLES DE WINNIPEG

Magasin général avec équipement et stock. Logis pour propriétaire. $4,000 comptant, ou échangerait sur maison de ville.

ST-BONIFACE

Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Fenêtres en aluminimum. Le tout en très bon état. Plein prix: seulement $7,900.

NORWOOD

Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,900.

ST-VITAL

Près église Ste-Marie. Charmant bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très bien entretenu. Construction: stuc et plâtre. Belle grande salle de récréation. Garage double. Le tout: seulement $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,

Bureau: 247-9267

J. RIVARD: 247-4927 ou

PAUL GAGNON: CH 7-7603 18-844-20C.

M

POUR PLUS D'AGRÉMENT AU VOLANT...

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DÈS MAINTENANT GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

CAISSE DE PRÊTS

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

DISQUES NEUFS

45 tours — 25c chacun

Français, Anglais

Catalogue 10c

NELSON, Boite 22, Pointe-aux-Trembles, P.Q.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

St-Vital — Maison: 4 pièces. Brochage, toit et armoires de cuisine neufs. $5,900. $400 comptant. Balance: $65 par mois.

St-Boniface — Rue Aulneau. Maison ancienne: 1½ étage. Lot: 40' x 120'. Logis: 3 pièces loué. 4 pièces pour propriétaire. $13,250.

Appelez ED.-A. BRISSON

CE 3-2280

ou LOU ENGEL — 256-5420 18-842-21C.

A VENDRE

STE-ROSE-DU-LAC

Terre: 800 acres, plus de 500 en culture. Balance: foin et pâturage. Toute clôturée. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $39,500. Option d'acheter 180 têtes de Herfords.

LORETTE

Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900.00 à termes.

LA BROQUERIE

Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD

Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876 18-840-21C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Nouvellement construit. Duplex ou triplex: 3 plomberies, accessoires de couleur. Plancher: bois dur. Tapis mur à mur dans logis du 2e. Revenu mensuel: $210, plus 4 autres pièces. $8,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Près hôpital. $7,500 seulement. Bungalow: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. $2,000 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot 50'. Possession immédiate. $2,000 comptant, balance à termes.

St-Pierre — Ferme à bestiaux: 470 acres. Pâturage et bois. Maison: 32' x 22'. Puits artésien. Equipement et hangars pour bestiaux. 65 têtes d'animaux.

Rue St-Jean-Baptiste — $7,900. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $221. $1,600 comptant. Balance comme loyer.

Rue Kitson — Maison de rapport: $11,500. Logis: 4 et 3 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Taxe: $195. $2,500 comptant.

Rue Bertrand — $6,300. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $155. Termes faciles.

St-Boniface — Boutique de fleuriste et confiserie. Accessoires modernes. Bon commerce établi depuis nombre d'années. Résidence: 4 pièces attenante. Pour tous renseignements s'adresser à:

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845 19-862-21C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS

Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

Chemin Ste-Marie — 5½ acres de terre, 1 mille au sud du périmètre. Maison neuve. Garage. Arbres fruitiers. Prix: $19,000.

Un mille au nord de St-Adolphe — 50 acres de terrain.

Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.

St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.

St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe. 11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre

Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation

Appelez **LOUIS LE GAL**

WHitehall 3-5408

ou 315 - R5 St-Adolphe

Au Sacré-Coeur

Souper paroissial

Le souper annuel aura lieu le dimanche 19 septembre dans la grande salle au sous-sol de l'école. Tous les paroissiens et leus amis sont invités à retenir cette date.

Réunion

La congrégation des Dames de Ste-Anne a tenu sa réunion mensuelle, le dimanche 22 août, apès un déjeuner-communion.

La loterie de la rôtissoire électrique, gracieusement offerte par Mme Louis Boucher, rapporta la jolie somme de $365.00. Mme A. Bourbonnais était en charge de la vente des billets.

Sincères remerciements à ces deux congréganistes pour leur générosité et beau travail.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,-000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite

Appelez

A.-G. DESAULNIERS

Agent d'immeubles

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874 18-843-21C.

A VENDRE

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $8,500, $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

On demande à acheter — Petite ferme environ 100 acres. Près de la ville, préférablement sans bâtiments.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204 18-838-21C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

ST-BONIFACE — 1032, rue Dugas

$2,500 comptant. Construit par propriétaire. Bungalow stuc: 10 ans. 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand garage. Lot vacant: 34' x 115'. Termes faciles.

SUPERBE TRIPLEX — PLUS

St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Echanges considérés.

NORWOOD — 3 DUPLEX

$3,000 comptant

Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'.

Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'.

Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.

Complètement loués — Termes faciles

NORWOOD

18 ans, $2,000 comptant. Stuc. 1½ étage, 2 plomberies, 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. $14,900 seulement. Lot: 50'. Taxe basse. Près Précieux-Sang.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'

CE 3-4574, le jour GL 3-0741. 18-837-21C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 6

Opportunité extraordinaire

Hautes commissions — avec une compagnie progressive, établie depuis 61 ans dans la vente des fameux produits de maintien Goodyear.

Rodrigo Tormo s'est gagné plus de $24,000 l'année dernière (pas typique, mais cela indique les possibilités.) M. W. Frank s'est gagné $13,000 — l'âge n'est pas une barrière.

Ligne de produits diversifiés pour toutes les saisons de l'année. Pas d'investissement nécessaire de votre part. Nous absorbons toutes les dépenses — d'expédition — de recouvrements. Commencez à base de temps partiel si vous voulez.

Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada Ltd., P.O. Box 39-Rosemont, Montréal, Québec.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Lots à vendre à Lorette

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg

Téléphone: 943-4027

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Nouvelles heures d'affaires CHEZ HUOT

200, ave Provencher, St-Boniface

LUNDI

9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

MARDI et MERCREDI

9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

JEUDI et VENDREDI

9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

SAMEDI

9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti

SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS

Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones

1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3

Téléphon: 774-2758 Résidence: 452-0787

$ **Vous pouvez facilement augmenter les revenus de votre église, organisation, club, etc., en vendant des cartes d'occasion et de Noël dans votre temps libre.** $

Attention!

MARCHANDISES Maintenant à Winnipeg

Plus nécessaire de commander une énorme provision, prenez le montant que vous voulez à mesure que vous en avez besoin.

Les Clubs responsables peuvent obtenir la marchandise nécessaire sur paiements échelonnés.

Achetez au prix du gros

Western Greeting Cards Distributors

84, avenue Hespeler, Winnipeg 5

Demandez M. Rogers

TÉLÉPHONE: 533-4797

NIAKWA MOTOR HOTEL

RECEPTIONS ET BANQUETS

Souper dansant vendredi et samedi

mettant en vedette: **The Candle Lighters**

Tél: AL 3-1301

Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Nous avons des commandes pour tous genres de bestiaux. Pour obtenir les meilleurs prix du marché, expédiez votre bétail à

D. COUGHLIN & SONS LTD.

311, édifice Exchange

Union Stock Yards St-Boniface

Téléphone: 247-4022 ou 489-5055

NORWOOD DEPT. STORE LTD.

110, rue Marion — Tél.: CH 7-3122

Fournisseur d'articles d'habillement complet pour la famille

Vêtements de garçons et filles pour le retour à l'école

Vestes pour garçons Grandeurs: 4 à 6x Régulier $4.50 MAINTENANT ***$2.98*** • Laminées • Couleurs assorties

TUNIQUES Bleu marine pour filles Grandeurs: 4 à 14

ESPADRILLES Pour garçons et filles ***99c*** ET PLUS

COMPLETS Convenables pour collégiens • Couleurs assorties • Garantis pour un an • Régulier $40.00 MAINTENANT ***$29.95***

Assortiment complet de chemises de garçons Manches courtes — Manches longues — Chemises T — Chemises "JAC" — Toutes à des prix qui conviennent à votre budget

Assortiment complet DE ROBES DE JEUNES FILLES pour le retour à l'école Toutes à prix populaires

CHANDAILS EN GROS TRICOT Pour fillettes Grandeurs: 4 à 6x ***$2.98*** ET PLUS

Ouvert toute la journée le mercredi

Ouvert jusqu'à 9 h. p.m. le vendredi

TRI-STATE ouvre une nouvelle succursale à Winnipeg!

à Clark's Nairn/59 Centre

(angle de l'avenue Nairn et Route 59)

Heures d'affaires: 10 h. à 6 h. du lundi au jeudi inclusivement 10 h. a.m. à 8 h. p.m. le vendredi

VOYEZ M. LARRY D. COOMBE

Gérant des nouveaux bureaux ouverts au Clark's Nairn / 59 Centre (angle Nairn et Route 59), M. Coombe possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine de la finance. L'ouverture de cette succursale additionnelle au commerce de Winnipeg, assure les résidants de la région d'un service prompt et efficace. Téléphonez à M. Coombe, au numéro actuel de 533-4701.



VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À **TRI-STATE**

pour vous apporter vivement et sûrement ces **3 services financiers**

▲ **Prêts personnels de $50 à $10,000,** sur votre signature. A Tri-State, c'est votre **solvabilité** qui compte. Pour nous, votre réputation signifie plus que vos obligations . . . votre dossier d'emploi plus que vos biens. Comptez sur Tri-State pour vous servir ▲ **Financement d'autos et d'ameublement** ▲ **Termes de financement intermédiaires.** Fiez-vous à **TRI-STATE** pour obtenir promptement des Prêts industriels ou commerciaux.

Deux nouvelles succursales à Winnipeg pour vous servir:

Clark's Nairn/59 Centre — Larry D. Coombe, gérant / Tél.: 533-4701

204 édifice Paris — M. Corrin, gérant / Tél.: 943-6663



TRI-STATE FINANCE CO. LIMITED ACCEPTANCE CO. LIMITED

Bureaux: Winnipeg, Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Sudbury, Saulte-Ste-Marie

Au service des Canadiens depuis 1929

2063-1